



Espace valléen « Terres de Provence, terres de rencontres »



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
Méthodologie mise en œuvre	7
Une gouvernance partagée.....	7
Des moyens humains endogènes et exogènes.....	7
Une méthodologie de production collective	8
PARTIE I – LE DIAGNOSTIC	
UNE PRISE EN COMPTE NÉCESSAIRE DU CONTEXTE RÉGIONAL, DOUBLEMENT FAVORABLE MALGRE UNE CONCURRENCE INTERNATIONALE ACCRUE	9
1 – LE PERIMETRE RETENU : UN TERRITOIRE ENTRE PROVENCE ET DAUPHINÉ	10
1.1 Le territoire candidat : un espace de transition.....	10
1.2 Des services concentrés dans la vallée de la Durance	11
1.3 Un territoire de passage qui aspire à devenir territoire de séjour	13
1.4 Un territoire de moyenne montagne entouré d’espaces valléens : modalités d’articulation	14
1.5 Une infrastructure touristique insuffisante et inégalement répartie.....	16
1.6 L’articulation avec les programmes de développement territorial.....	19
1.7 Un territoire concerné par 3 schémas touristiques	20
2 – DES RESSOURCES NATURELLES A VALORISER	24
2.1 L’atout que constitue le projet géologique d’ensemble	24
2.2 Un territoire rural diversifié à la riche biodiversité	25
2.3 Un patrimoine agricole et forestier très riche	27
3 - DES PRODUCTIONS DE HAUTE QUALITÉ BIOLOGIQUE, ATOUT POUR L’AVENIR	32
3.1 La production de haute qualité biologique, un créneau pour le tourisme	32
3.2 Un atout pour le Jabron, mais aussi pour la Sasse et le Grand vallon	32
4– UN PATRIMOINE BATI A CONSERVER ET A VALORISER	34
4.1 La cité médiévale de Sisteron, emblème et cœur du territoire.....	34
4.2 Un patrimoine bâti assez important, mais mal valorisé.....	34
4.3 Un patrimoine vernaculaire à sauvegarder	35
4.4 Quelques musées et sites culturels.....	36

5 - DE NOMBREUSES FESTIVITÉS, MAIS PEU D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ...	38
5.1 Les Nuits de la Citadelle, seul événement d'importance	38
5.2 Des festivités, des animations, de petits événements.....	38
6 – UN TERRITOIRE PROPICE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE.....	41
6.1 La filière vol à voile, pôle majeur d'attractivité internationale.....	41
6.2 La filière randonnée, extension et innovation.....	43
6.3 Via ferrata ou l'escalade sans risques	43
6.4 Des activités variées et insolites	44
7 – UN TERRITOIRE OUVERT AU MONDE, QUI DOIT S'OUVRIRE ENCORE D'AVANTAGE.....	47
7.1 L'accueil des visiteurs étrangers.....	47
7.2 Le succès du projet Collégiens du Monde.....	47
7.3 L'initiative Forum International Tourisme solidaire et développement durable (FITS)	48
7.4 Un transfert de technologie de développement touristique durable	48
8 - UNE STRUCTURATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE, EN ÉVOLUTION.....	49
8.1 Une organisation intercommunale en pleine évolution.....	49
8.2 Des offices de tourisme avec des positionnements complémentaires.....	50
8.3 Le pilotage du projet et sa gouvernance	50
9 – LE TEST DES PARCOURS VISITEURS, UN POTENTIEL INDÉNIABLE GRÂCE À LA QUALITÉ DES PAYSAGES ET LES POSSIBILITÉS DE CIRCUITS OFFERTES.	53
10 – UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION À METTRE EN PLACE.....	54
10.1 Ce que disent les guides touristiques (Lonely planet et Guide du routard).....	54
10.2 Un territoire en déficit d'image et de notoriété auprès des internautes	55
11 – UNE SOUS-EXPLOITATION DES OUTILS DU M-TOURISME ET DU E-TOURISME	56
12 - CONCLUSION :UN TERRIOIRE DE CENTRALITE AVEC DES RICHESSES A REVELER	58
Vision 2020	60

PARTIE II – LA STRATEGIE

13 – LA STRATÉGIE PROPOSÉE	62
13.1 Une stratégie qui s’insère dans les dynamiques territoriales	62
13.2 Des enjeux stratégiques	63
13.3 La démarche du territoire des Terres de Provence	63
13.4 Des objectifs généraux	66
13.5 Des objectifs stratégiques	66
ANNEXES	82
Annexe 1 - Possibilités d’actions coordonnées entre Espaces valléens voisins	82
Annexe 2 – Liste des communes de l’espace valléen Terres de Provence	83
Annexe 3 - Liste des personnes rencontrées	84
Annexe 4 -Chronologie des étapes de travail et méthodologie	85
Annexe 5 - Questionnaire « Espace valléen des Terres de Provence »	87
Annexe 6 - Questionnaire « Espace valléen des Terres de Provence » : résultats	88
Annexe 7 – Questionnaire transmis aux élus	94
Annexe 8 – Les espaces remarquables et/ou protégés	95
Annexe 9 -Les Infrastructures d’accueil touristique.....	96
Annexe 10 - État des lieux Culture Événements Festivités Animations	97
Annexe 11 -Quelques exemples d'initiatives de valorisation des produits	98
Annexe 12 -Quelques exemples de produits originaux autour du thème de la randonnée	99
Annexe 13 - Le patrimoine culturel et bâti remarquable	100
Annexe 14 – Test des parcours visiteurs, un potentiel indéniable grâce à la qualité des paysages et les possibilités de circuits.....	101
Annexe 15 – Feuilles de présence ateliers et comité de pilotage.....	104
Annexe 16 – Articles de presse	109

INTRODUCTION

L'Espace Valléen Terres de Provence regroupe 31 communes appartenant à 3 Communautés de Communes :

- la Communauté de Communes du Sisteronais (7 communes),
- la Communauté de Communes de La Motte du Caire -Turriers (16 communes)
- la Communauté de Communes du Jabron (8 communes)

Les collectivités ont entamé en 2015, une réflexion en vue de présenter en 2016 une candidature Espace Valléen dans le cadre de l'appel à projet du Programme Opérationnel Interrégional FEDER 2014-2020 du Massif Alpin.

L'objectif est de mobiliser le programme pour accompagner l'élaboration d'une stratégie visant à « *protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne* » (Axe 1/Objectif Stratégique 1).

Ce travail doit s'appuyer sur quatre éléments essentiels qui doivent se trouver au cœur de nos préoccupations du moment :

Le premier concerne la candidature de l'espace valléen Terres de Provence. Elle doit se distinguer des autres espaces valléens dont certains jouxtent le territoire, les Baronnies provençales, le Pays dignois, Gap-Tallard-val du Durance, Durance Provence et Luberon Lure. Les thèmes d'action retenus doivent être **différents** des leurs, mais ils doivent aussi être **complémentaires**.

Le deuxième élément est que la candidature Terres de Provence doit intégrer la situation du tourisme en France et dans le monde et son évolution prévisible pour les années qui viennent. La **concurrence** entre les destinations, en particulier pour les pays d'Europe du sud, va s'exacerber de plus en plus.

En construisant des alliances entre voisins et en s'appuyant sur les schémas et contrats en cours, il sera possible de bénéficier de l'effet de meute.

Le troisième élément est que Le territoire des Terres de Provence est situé dans **l'arrière-pays de la Méditerranée**, plus forte concentration touristique au monde et donc espace de plus en plus saturé à l'avenir. Cela peut ouvrir de nouvelles perspectives. Raison de plus pour innover, innover et encore innover.

Le dernier point, sans doute le plus important, est que l'on ne peut pas faire l'économie de l'analyse de la **situation mondiale**. On ne peut pas dissocier les problèmes des Terres de Provence des problèmes de la planète dont nous ne sommes qu'une infinitésimale parcelle. Le développement local est indissociable du développement global dans lequel il s'insère. Or, le modèle de développement qui a prévalu durant des décennies est remis en cause. Car la planète se réchauffe et elle se réchauffe bien plus vite que prévu. C'est maintenant la question de la survie de l'Humanité qui est posée. Agir, et agir vite, pour lutter contre les bouleversements climatiques est devenu fondamental. Toutes les options visant à un « développement durable » doivent donc être mises sur la table et insérées dans une stratégie de développement touristique. Le territoire a des atouts qu'il doit valoriser dans ce sens, et pour son propre bien-être, mais il peut aussi jouer la carte d'un « territoire durable ». Les touristes, de mieux en mieux informés et conscients des risques climatiques, apprécieront.

La démarche méthodologique suivie par l'équipe en charge de l'étude, vise à impliquer au maximum les acteurs locaux du développement du territoire et, plus particulièrement les acteurs du développement touristique. Ainsi élus, institutionnels, associatifs, professions libérales,

entreprises, prestataires touristiques divers, se sont exprimés, et ont apporté leur contribution dans l'élaboration de cette stratégie.

Cette réflexion a abouti au choix de concevoir cette candidature autour de **3 axes stratégiques** pouvant utilement contribuer à la diversification de l'offre touristique du territoire couvert par les 31 communes :

- La conservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel
- La valorisation des productions agricoles
- Le développement des activités de pleine nature

Une gouvernance partagée

Le périmètre de cette candidature correspond aux 3 communautés des communes membres du Pays Sisteronais Buëch, situées dans le département des Alpes de Haute Provence : C.C. du sisteronais, de la Motte du Caire-Turriers et de la vallée du Jabron.

Pour coordonner la définition de cette stratégie et de son plan d'actions, un comité de pilotage a été constitué. Sa composition a été proposée en s'appuyant sur les orientations de la loi Notre concernant l'exercice obligatoire de la compétence tourisme par les intercommunalités. Cette situation a été à l'origine de la constitution du comité de pilotage, afin d'assurer le réel portage par les élus des EPCI et les offices de tourisme. Ce comité de pilotage réunit a minima :

- le Président (ou élu désigné) de chaque communauté de communes (les élus peuvent être accompagnés du Directeur/trice de la communauté de communes ; seul l'élu est décideur)
- le Président (ou un élu désigné) de chaque office de tourisme (les administrateurs des offices peuvent être accompagnés du Directeur/trice de l'office)

Ce comité de pilotage est l'organe de décision et de validation des différentes étapes de construction de la stratégie.

Il a été réuni en amont le **25 novembre 2015**, pour une première réunion d'information auprès des élus (Communauté de communes) et des offices de tourisme

Ensuite, il a été réuni à plusieurs reprises pour la construction de la stratégie :

- **17 mars 2016** : présentation des espaces valléens – Calendrier prévisionnel – Définition pour l'accompagnement de l'élaboration de la candidature
- **24 mars 2016** : calendrier – procédure – Définition AMO : Pays Sisteronais Buëch/ Hautes Terres de Provence / Bureau d'étude
- **17 Mai 2016** : commission de travail d'analyse des offres pour le choix de l'A.M.O.
- **3 juin 2016** : Réunion de travail pour le lancement de l'A.M.O. du Bureau d'études
- **18 juillet 2016 (après-midi)** : comité de pilotage – Point d'avancement sur le diagnostic et présentation des enjeux
- **2 septembre 2016 (après-midi)** : comité de pilotage élargi (ouvert aux acteurs du tourisme et de l'économie locale) – Partage des enjeux et proposition des axes de travail de la stratégie
- **26 septembre 2016** : comité de pilotage final de validation de la stratégie avant la finalisation du dossier

Des moyens humains endogènes et exogènes

Pour cette candidature, nous avons souhaité retenir une approche s'appuyant sur des moyens humains endogènes et un appui exogène par un cabinet en charge d'une A.M.O.

Pour assurer le suivi administratif et financier de ce projet, nous nous sommes appuyés sur l'agent de développement touristique et la directrice du Pays sisteronais Buëch. L'agent de développement touristique aurait dû assurer le suivi technique et le travail avec l'A.M.O. mais ce dernier a quitté ses fonctions pour un congé pour création d'entreprise. Alors, le choix a été fait de faire appel aux compétences locales d'un agent de l'office intercommunal de tourisme des « Hautes terres de Provence ». Pour cela, une convention de mise à disposition partielle a été signée. Cet agent a assuré le suivi et la coordination technique de la construction de la stratégie. Sa mission a consisté à :

- Collecter les données (statistique, bibliographique,...)
- Etablir la liste des personnes ressources,
- Mobiliser les réseaux pour qu'ils participent à l'élaboration de la stratégie
- Formalisation des questionnaires, diffusion, collecte et traitement des questionnaires

- Animation des comités de pilotage et des différents ateliers de travail
- Production de contenus, relecture et mise en forme de la stratégie

Ces moyens endogènes ont été couplés à des moyens exogènes avec l'appui d'une A.M.O. cette A.M.O. a été recrutée dans un premier temps pour nous accompagner dans la définition de la stratégie et dans un second temps, l'élaboration du plan d'actions.

Une méthodologie de production collective

Appuyé sur un travail bibliographique et statistique, le principe d'une construction partagée a été le mot d'ordre de l'élaboration de la stratégie.

Afin de confronter les données froides aux données de terrain (données chaudes), trois ateliers de concertation ont été organisés. Une soixantaine d'acteurs ont été invités. Ils ont réuni chacun une vingtaine de personnes le :

- **30 juin 2016** : atelier en présence des acteurs du territoire (après-midi) : sur le thème « tourisme et valorisation des produits locaux »
- **1 juillet 2016** : ateliers en présence des acteurs du territoire (matin et après-midi) : sur les thèmes « tourisme et patrimoine » et « tourisme et APN »

Ces premières rencontres ont été approfondies par des entretiens individuels avec cinquante sept acteurs du territoire (élus, prestataires, habitants, agriculteurs...). Pour compléter ces entretiens, des questionnaires ont été proposés à destination :

- Des visiteurs
- Des élus locaux

Ces questionnaires ont été diffusés pendant l'été auprès des acteurs du tourisme et des communes. Ce travail a permis d'approcher les besoins et les attentes de ce territoire, et de commencer l'ébauche du plan d'actions.

Le bureau d'études a proposé d'effectuer une semaine en immersion « en résidence touristique ». L'objectif était de se mettre dans la peau d'un touriste découvrant le territoire en camping car. Ainsi, cette expérience a permis de renforcer le choix de travailler sur la valorisation des patrimoines locaux et de l'itinérance.

Pour construire cette stratégie, il était important d'associer et de consulter les partenaires institutionnels ; pour cela, 2 ateliers ont été organisés :

- **18 juillet 2016** (matin): réunion d'information avec les services de la Région
- **2 septembre 2016** (matin) : ateliers avec les institutionnels autour des problématiques de l'économie touristique

Ces différentes étapes ont été ponctuées par des productions rédactionnelles qui ont fait l'objet de validations successives en comité de pilotage.

PARTIE I – DIAGNOSTIC

UNE PRISE EN COMPTE NÉCESSAIRE DU CONTEXTE RÉGIONAL, DOUBLEMENT FAVORABLE MALGRÉ UNE CONCURRENCE INTERNATIONALE ACCRUE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille chaque année 34 millions de touristes, dont 20 % de touristes étrangers. A ce titre, **elle est la deuxième région pour l'accueil de touristes étrangers derrière la capitale et la première pour l'accueil des touristes français.**

Le tourisme compte pour 12 % dans le Produit Intérieur Brut régional et il représente 25 000 entreprises.

7,2 % de l'emploi salarié régional est dédié au tourisme (cela représente 11,5 % de l'emploi touristique en France). C'est plus important que le secteur de la construction (6,6 %) ou que celui de l'agriculture (2,4 %).

« La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour première caractéristique de permettre la pratique d'un éventail extrêmement large d'activités touristiques.

A elle seule, la région accueille presque autant de touristes étrangers que le Danemark (9 millions en 2010), la Suisse (8,6 millions), ou le Portugal (6,8 millions). C'est un atout indéniable : le tourisme est un secteur d'activité capable d'aller chercher de la croissance à l'international, en particulier dans les économies émergentes. »¹

Mais il est important de rester vigilant ! Ces résultats exceptionnels peuvent laisser penser que le tourisme se porte bien seul et n'a finalement besoin de personne pour se développer tant que le soleil est au rendez-vous. De plus, il serait dangereux de percevoir le développement de cette activité comme opposée à la conservation du bien-être des locaux. Le tourisme est indubitablement systémique et son approche par les élus locaux comme par les habitants doit être globale.

« Dans les espaces ruraux de la région, le tourisme joue souvent un rôle important pour maintenir une vie locale. Il est source de revenus complémentaires pour les agriculteurs, qui se lancent dans l'agritourisme en aménageant une chambre d'hôtes ou un gîte rural et qui développent aussi la vente directe de leurs produits auprès des touristes.

Les artisans locaux, les maçons, les menuisiers, les plombiers, les électriciens... trouvent aussi des débouchés grâce à la construction, l'aménagement ou l'entretien des nombreuses résidences secondaires. En aidant les populations de zones rurales à trouver de nouvelles ressources, en favorisant la pluriactivité, le tourisme aide au maintien des services publics dont les populations ont besoin : un hôpital ou un cabinet médical, une poste, une école primaire, ... C'est le cas en particulier dans les vallées et stations des Alpes du Sud ou dans des parcs naturels régionaux comme le Luberon ou le Verdon. »².

Par ailleurs, « sans l'apport des populations touristiques, certains équipements de transport n'existeraient pas car non viables économiquement. »

« MAIS VIGILANCE ! LES DESTINATIONS DU TOP 5 MONDIAL PERDENT DES PARTS DE MARCHES, HORMIS LA CHINE »

La concurrence, cependant, n'est pas loin. Avec la mondialisation des échanges, de nombreuses destinations exotiques, culturelles ou urbaines à aussi forte teneur en émotion touristique que la Provence, les Alpes et la Côte d'Azur, sont désormais accessibles à bon prix.

¹ Tourisme et emplois en Provence Alpes Côte d'Azur – CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur – Avril 2012

² Tourisme et emplois en Provence Alpes Côte d'Azur – CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur – Avril 2012

Ceci témoigne, selon les observateurs, de la grande vigilance dont il faut faire preuve. Si le tourisme reste fortement ancré en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, si le tourisme international continue à augmenter au plan mondial, notre position de destination leader se fissure... et nous perdons des parts de marchés. Plus que jamais, les acteurs publics et privés du tourisme doivent continuer à investir, à innover, à communiquer et à séduire, afin de rester compétitifs dans la mondialisation et de pérenniser une activité qui apporte tant à l'économie régionale et aux populations de Provence-Alpes-Côte d'Azur »³

Cela signifie que le territoire des Terres de Provence a une opportunité à saisir. La destination Provence Alpes-Côte d'Azur va avoir besoin d'enrichir son offre en montrant des trésors restés cachés jusqu'à maintenant mais pour espérer avoir une carte à jouer, il faudra faire preuve d'audace et être innovant tout en répondant aux attentes combinées des habitants comme des touristes.

1 – LE PERIMETRE RETENU : UN TERRITOIRE ENTRE PROVENCE ET DAUPHINÉ

1.1 Le territoire candidat : un espace de transition

Entre Provence et Dauphiné, entre la Méditerranée et des Alpes, le territoire du « Sisteronais, des Hautes Terres de Provence/massif des Monges et de la Montagne de Lure », est une zone essentiellement rurale de moyenne montagne (points culminants : les Monges 2115 m et sommet de Lure à 1826 m).

Le territoire de l'Espace Valléen Terres de Provence est situé à l'interface entre la Haute-Provence et les Alpes. La cité médiévale de Sisteron, qualifiée de « perle de Haute-Provence » a toujours été considérée également comme la « porte du Dauphiné ».

Avec une faible densité de population (environ 7 hab./km²) en dehors du pôle urbain de Sisteron (36 hab./km²), le secteur compte une seule grande entreprise industrielle (Sanofi) basée à Sisteron. L'économie des autres communes est essentiellement tournée vers l'agriculture et le tourisme. En effet, le territoire est propice aux activités de pleine nature (APN) (randonnées, parapente, escalade, canoë, vol à voile, via ferrata, VTT, astronomie, trail...) et possède un patrimoine culturel et naturel remarquable (ex : citadelle de Sisteron, plusieurs sites Natura 2000).

Le territoire candidat dispose de nombreux atouts pour faire émerger un tourisme durable, susceptible de dynamiser fortement l'économie locale et de valoriser ses productions spécifiques.

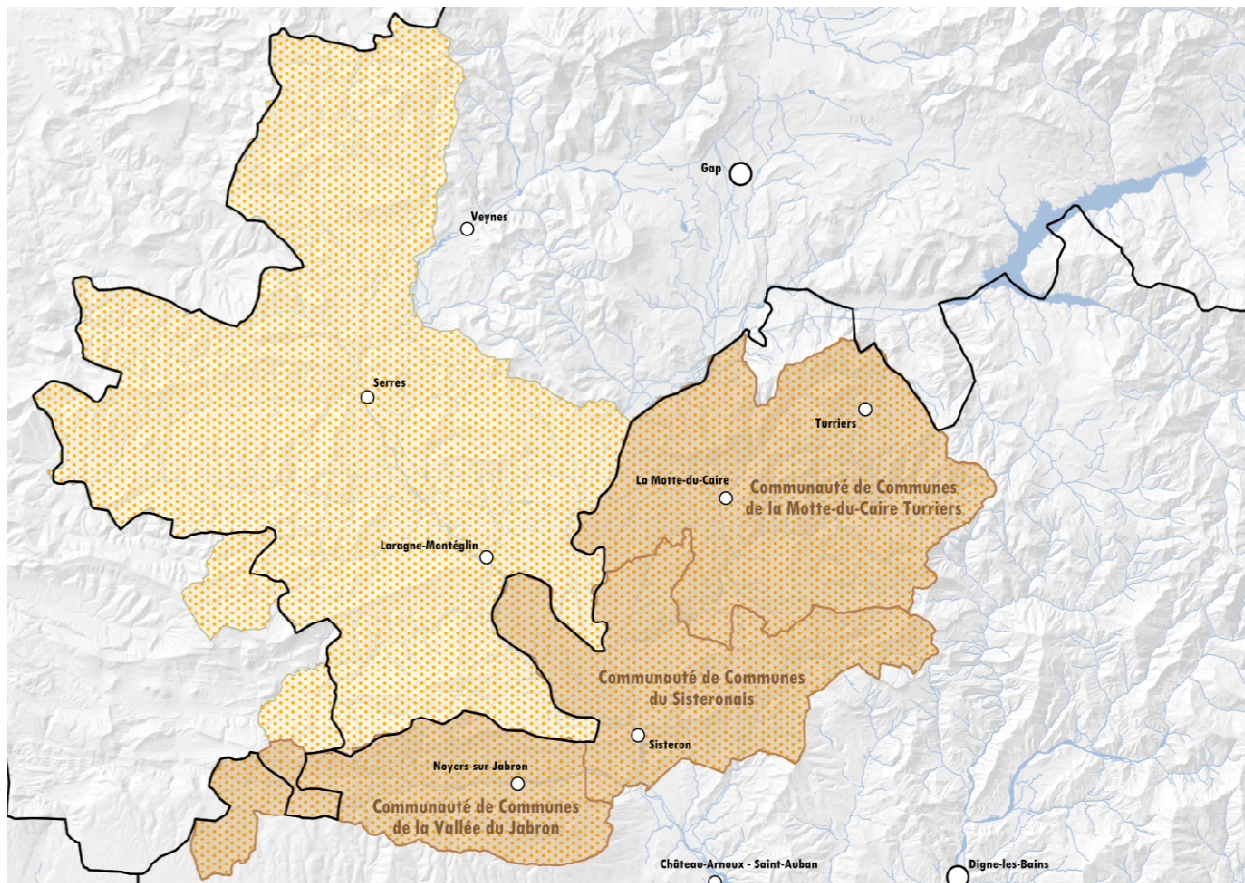
Par le truchement de cette candidature, l'Espace valléen Terres de Provence souhaite confirmer son ambition de développement durable en concevant une stratégie spécifique et en mettant en œuvre un plan d'actions sur 4 ans, avec la conviction que cette démarche permettra d'atteindre une grappe d'objectifs :

- Valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire
- Renforcer la structuration touristique du territoire
- Consolider son identité en tant que territoire durable

³ Tourisme et emplois en Provence Alpes Côte d'Azur – CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur – Avril 2012

Le périmètre retenu correspond aux 3 communautés de communes du Sisteronais, de la vallée du Jabron et de la Motte-Turriers, soit un espace de 13 725 habitants sur 854 km² (voir annexe 2 : Liste des communes de l'espace valléen Terres de Provence). Ces trois EPCI sont membres du Pays Sisteronais-Buëch qui regroupe 9 EPCI et 80 communes.

Figure 1-Périmètre de l'espace valléen Terres de Provence



1.2 Des services concentrés dans la vallée de la Durance

La population locale comme la population touristique du territoire des Terres de Provence, disposent de nombreux commerces et services.

Des services publics et des transports qui privilégient Sisteron et la Durance

Sisteron comporte tous les services que peut offrir une ville de 7 312 habitants avec entre autres, un collège, un lycée et un hôpital. La part du commerce, des transports et services divers y est élevée (presque 60 % - INSEE 2013).

La vallée du Jabron est assez peu pourvue en services publics. On peut toutefois noter la présence d'écoles, d'une crèche et d'une gendarmerie.

La Motte-Turriers est dotée d'une Banque postale, d'une maison de la santé, d'écoles et d'un collège dont la pérennité n'est pas assurée.

Il convient de noter que les communes rurales de la CC du sisteronais ont la même situation que les communes du Jabron et de la Motte-Turriers.

Bien que Sisteron soit desservie par une gare SNCF⁴ et des bus (lignes Digne- Gap- Marseille), l'accessibilité du territoire est assurée essentiellement par le véhicule individuel.

Localement, deux liaisons en bus assurent des navettes quotidiennes et hebdomadaires entre Sisteron et le Grand Vallon (vallée de la Motte du Caire) et la vallée de la Sasse (Turriers-Bayons) ; les horaires correspondent généralement à ceux des collégiens et lycéens qui suivent leur scolarité à Sisteron.

De même, une liaison régulière traverse la vallée du Jabron (Sisteron-Séderon).

Les principaux axes de communication suivent les vallées :

- la D 946 pour la vallée du Jabron
- la D 951 qui relie la Motte du Caire à Sisteron par la Baume
- la D 4 qui relie les communes en balcon le long de la Durance (Vaumeilh, Thèze, Claret, Curbans)
- la D 1 qui suit la vallée de la Sasse
- la D3 qui relie Sisteron à St Geniez et Authon et permet via le col de Fontbelle de rejoindre Digne les Bains

Sisteron se situe pour sa part sur des axes routiers importants que sont l'A51 Marseille-Gap-Grenoble et la nationale 1085 qui longe l'autoroute.

Un parc d'activités florissant à Sisteron, pas grand chose ailleurs

De nombreux commerces sont présents sur la commune de Sisteron. Ils sont concentrés dans le centre-ville mais également, et de plus en plus, dans le parc d'activités Sisteron-Val de Durance situé au nord de la ville.

Depuis sa création, ce parc d'activités a connu une croissance importante. Il accueille aujourd'hui plus d'une **centaine d'entreprises** pour plus d'un **millier d'emplois** avec 4 filières principales : les énergies renouvelables, l'aéronautique légère, l'agro-alimentaire (viande ovine, fruits) et l'industrie pharmaceutique avec l'usine Sanofi qui, à elle seule, emploie plus de 600 salariés.

On ne trouve aucune industrie sur les deux territoires de la Motte-Turriers et du Jabron, seulement quelques artisans (menuiserie, charpente, maçonnerie, travaux publics).

Le dramatique déclin des petits commerces ruraux

Dans toutes les petites vallées du territoire qui débouchent sur la vallée de la Durance, le Jabron, la Sasse-Grand Vallon ou Saint Geniez, seuls quelques rares commerces (boulangerie, épicerie, bar) assurent des services de proximité de base.

Mais ces services disparaissent peu à peu. Certains commerces survivent à peine car la population permanente est de moins en moins nombreuse⁵ et la concurrence des grandes surfaces des parcs d'activités de Sisteron et de Peipin, de plus en plus importante.

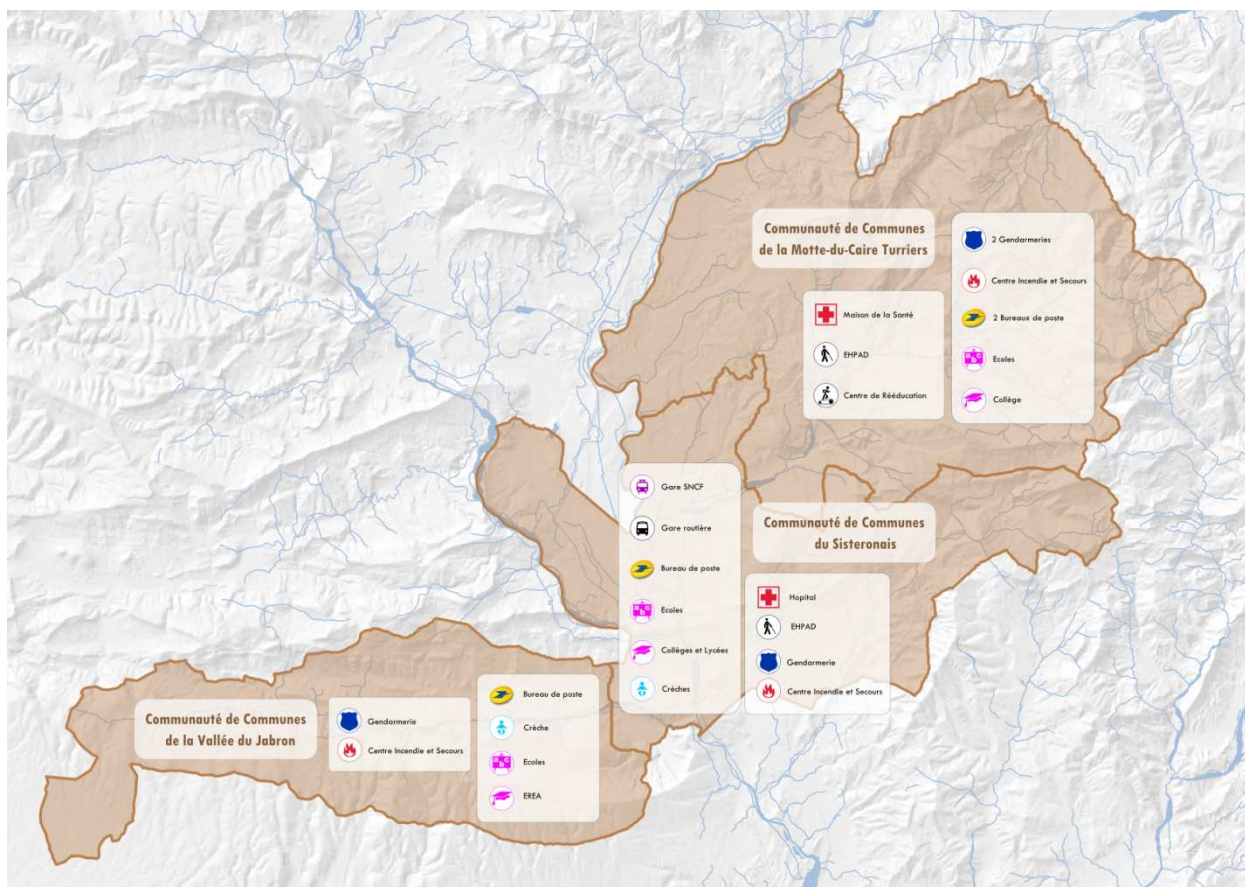
Cela pose un **problème pour l'avenir** de ces vallées comme pour leur attractivité touristique. Le manque de petits commerces ouverts toute l'année, accessibles à la population locale (en particulier les personnes âgées qui peuvent plus difficilement se rendre à Sisteron) comme à la population des touristes, limite l'attractivité du territoire. S'il n'y a pas d'école dans la vallée, un jeune couple, hésitera à s'installer dans un village où pourtant les loyers sont moins élevés. Avec la disparition de l'école et du dernier commerce, la spirale du déclin villageois ne peut que

⁴ Certaines liaisons SNCF en provenance ou en direction d'Aix en Provence TGV sont assurées par des bus. Les ruptures de charge sont alors trop nombreuses et le trajet trop long (1h30 à 2h00).

⁵ A l'exception de villages comme Noyers-sur-Jabron, proche de Sisteron, devenu village résidentiel
Espace valléen Terres de Provence

s'accroître. Et les vacanciers, même ceux qui recherchent le calme et la solitude, boudent les villages aux volets fermés où on ne rencontre âme qui vive.

Figure 2- Carte des services



1.3 Un territoire de passage qui aspire à devenir territoire de séjour

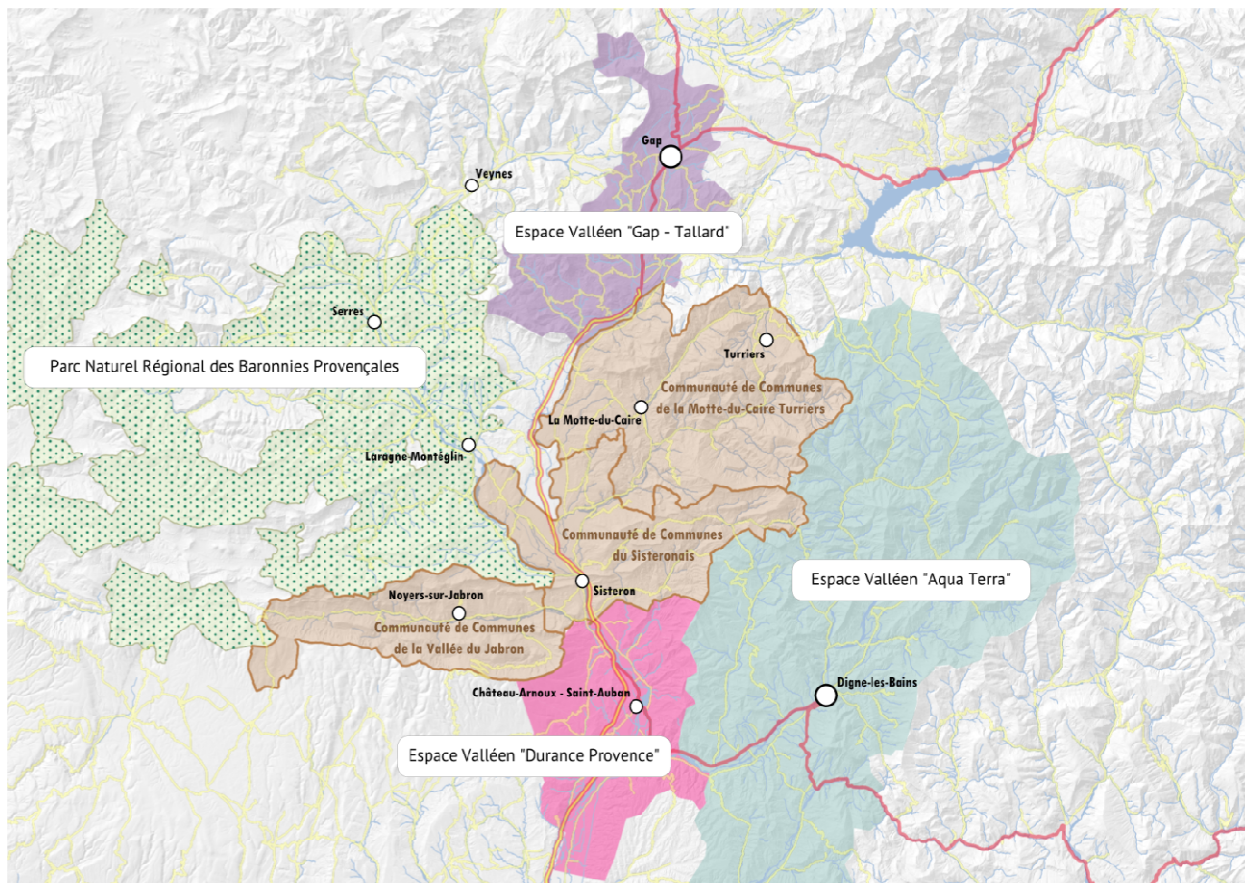
Pendant des siècles, la ville de Sisteron a été traversée par les voyageurs se rendant de la Provence vers les Alpes par la vallée de la Durance. Ils devaient passer par une rue étroite et tortueuse qui traversait la vieille ville de part en part. Le bombardement américain d'août 1945, en détruisant une partie de la vieille ville, a permis d'ouvrir une avenue plus large qui traverse le rocher de Sisteron par un tunnel, ce qui a facilité le trafic routier.

Mais c'est la construction de l'autoroute A 51 dans les années 80, qui longe la rive opposée, qui a permis d'éviter complètement la traversée, toujours compliquée, surtout en été, de la ville. La conséquence est que les touristes ont maintenant une vue panoramique sur la ville, mais s'ils la voient mieux, ils s'y arrêtent moins : il leur faut, pour cela, sortir de l'autoroute et faire un détour. Peu d'entre eux prennent cette option et ceux qui le font, s'arrêtent, en général, pour une demi-journée à peine. Et ils sont encore plus rares ceux qui sortent de l'axe nord-sud et s'enfoncent dans l'une des trois vallées est-ouest qui débouchent sur la vallée de la Durance.

1.4 Un territoire de moyenne montagne entouré d'espaces valléens : modalités d'articulation

Le territoire des Terres de Provence est entouré de 4 espaces valléens : 1) Baronnies provençales, 2) Pays Durance-Provence et 3) Pays dignois, 4) Gap-Tallard-Val de Durance

Figure 3- Les espaces valléens voisins des Terres de Provence



L'Espace Valléen des Baronnies provençales

La stratégie intégrée de l'espace valléen du massif des Baronnies provençales vise à :

- 1) « Valoriser, qualifier et développer une offre touristique durable fondée sur les atouts distinctifs du massif des Baronnies provençales
- 2) Structurer l'accueil et la gouvernance touristique du massif des Baronnies provençales ».

Cet espace souhaite privilégier les filières sportives : l'escalade, le vol libre, le vélo, mais également la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et la filière bien-être.

L'Espace Valléen du Pays Durance-Provence

Le projet de l'Espace Durance-Provence est construit autour de 3 positionnements stratégiques :

- Carrefour Bléone-Durance : *Cœur de Durance*

Il s'agit 1) d'augmenter le nombre et la qualité de lits touristiques, 2) communiquer sur la proximité de sites forts voisins, 3) capter de la dépense localement, 4) développer les activités en soirée et nuit, et 5) offrir des sites de baignade localement.

- Slow Durance : « Stop, prenez le temps en Pays de Durance Provence »

- *Innovation durable : Terre et laboratoire d'expérimentation.* Ce positionnement concerne la mobilité électrique, l'éducation à l'environnement, le tourisme industriel et le tourisme de congrès respectant les enjeux du développement durable

Il s'agit de mener des actions dans les 6 domaines suivants:

- Capitaliser sur le patrimoine culinaire local
- Développer la mobilité douce et des produits d'itinérance
- Promouvoir les activités de pleine nature
- Aménager un lieu de baignade naturelle
- Promouvoir les éco-balades
- Désaisonnaliser

Avec la mise en place du Schéma de coopération intercommunale, les EPCI nouvellement créés vont chevaucher ces 3 espaces Valléens. Nous devons tenir compte de ces évolutions dans la construction de notre stratégie et de notre plan d'actions.

L'espace valléen du Pays Dignois

Le territoire du Pays Dignois a choisi de se positionner sur 2 objectifs stratégiques :

- *Un espace valléen accueillant* : faire de cet espace un territoire attractif par l'amélioration de la qualité de son accueil et de la modernisation de ses services tout en préservant son environnement

- *Un espace valléen connecté* : rendre accessible l'offre touristique en améliorant les connexions internes et externes : entre acteurs, entre les sites en matière de déplacements, sur la toile avec le numérique et via la coopération inter-espaces valléens.

Nous avons en commun avec ce territoire une partie du massif des Monges, le label Géoparc et la réserve géologique de Digne.

L'espace valléen Gap-Tallard-Val de Durance

La stratégie de cet espace se décline en deux axes d'intervention autour des thématiques de la nature, de la culture, du sport et de la famille :

- axe 1 : adapter et développer l'offre pour répondre aux besoins d'un public élargi et ne particulier familial

- axe 2 : proposer une offre globale : mettre en réseau les activités actuelles et futures.

Cette stratégie prend en compte des enjeux transversaux tel que l'intégration des changements climatiques.

Ces deux axes proposent les orientations stratégiques suivantes :

- Améliorer l'accueil et élargir les publics cibles des grands sites du territoire

- Proposer des activités nouvelles en toute saison notamment liées à l'eau

- Développer et améliorer l'offre liée au patrimoine historique et culturel en milieu urbain

- Valoriser la biodiversité et la diversité des milieux naturels

- Intégrer l'agriculture comme un élément fort de l'offre touristique

- Coordonner l'offre d'activités existantes et futures

- Aménager les liaisons spatiales entre les différents sites d'activités en s'appuyant sur les réseaux existants

L'espace valléen Terres de Provence apparaît, avec Sisteron comme pôle économique, et l'autoroute A51 comme axe de passage, comme une porte d'entrée vers les autres territoires. Le territoire des Terres de Provence, situé au cœur d'un maillage d'espaces valléens proches du fait de leur configuration géographique, devient ainsi un territoire central. Son développement touristique dans le cadre des espaces valléens est donc primordial afin qu'il puisse proposer des actions cohérentes et/ou complémentaires en relation étroite avec les espaces voisins (*voir annexe 1 : possibilités d'action de coopération entre espaces valléens voisins*).

1.5 Une infrastructure touristique insuffisante et inégalement répartie

Le territoire de l'Espace valléen Terres de Provence dispose d'une infrastructure d'accueil touristique qui reste **insuffisante**, en particulier parce qu'elle est mal répartie. C'est ainsi que la ville de Sisteron dispose de 6 hôtels avec une capacité de 410 personnes, alors que le territoire ne compte que 7 hôtels. Il n'y en a aucun sur la CC de La Motte-Turriers et un seul sur le territoire de la CC du Jabron avec une capacité de 25 personnes.

Au total la capacité d'accueil n'est que de **1 650 personnes** (voir annexe 9 : les infrastructures d'accueil touristique). Cette offre est **insuffisante** et aurait même tendance à régresser dans la catégorie hôtels. C'est ainsi que le territoire de la CC de la Motte-Turriers qui avait 2 hôtels, n'en a plus aucun.

Le territoire dispose de 18 restaurants/auberges, mais ils sont concentrés pour l'essentiel dans la commune de Sisteron (65%). La vallée du Jabron avec ses 8 communes n'a qu'un seul restaurant, aux Omergues en fond de vallée. Il bénéficie du label « bistrot de pays » et fait bar, hôtel et point poste.

Dans les autres catégories la tendance est plutôt à la hausse. Les gîtes ruraux, au nombre de 80, sont nombreux, en particulier dans la CC de La Motte-Turriers qui en compte 43 (54%). Le territoire dispose aussi de 25 tables et chambres d'hôte, 7 gîtes d'étape/gîtes de groupe, 8 campings, 4 refuges ONF et une ferme-auberge.

Ces données sont à mettre en parallèle avec les données concernant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les données concernant le département des Alpes de Haute-Provence.

Région Provence Alpes Côte d'Azur ⁶	Département des Alpes de Haute Provence ⁷
<ul style="list-style-type: none"> - 25 000 entreprises du tourisme (hébergements, restaurants, activités de services...) - 148 000 emplois dans le tourisme dont 120 000 salariés, ce qui représente 7,5 % de l'emploi total - Premier rang pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les régions françaises pour le volume de nuitées touristiques françaises et étrangères - 14 milliards d'€ de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes, dont 5 milliards proviennent des dépenses des touristes internationaux - 64 € de dépense moyenne par jour et par touriste - 31 millions de séjours touristiques annuels en Provence-Alpes-Côte d'Azur dont 5,6 millions de touristes internationaux (21 %) - 1 milliard d'€ d'investissements annuels dans le secteur du tourisme. - 11% la part du tourisme dans le PIB régional - 2 800 € : revenu moyen annuel du tourisme par habitant (recettes touristiques / nombre d'habitants) - 221 millions de nuitées touristiques en 2011 - 11 % des emplois dans les commerces sont directement liés au tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 319 structures d'accueil en hébergement marchand - 9 000 emplois dans les activités caractéristiques du tourisme. Le tourisme est le premier employeur des Alpes de Haute-Provence - 750 millions d'euros de consommation touristique annuelle - - 53 € de dépense moyenne par personne et par jour - 1,5 millions d'euros de taxe de séjour - - 90 millions d'euros ont été investis dans le secteur du tourisme - - 14,1 millions de nuitées touristiques annuelles - 87% des nuitées réalisées par la clientèle française - 97% des touristes satisfaits de leur séjour

⁶ Source - Tourisme et emplois en Provence Alpes Côte d'Azur – CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur – Avril 2012

⁷ Source : Les chiffres clés du tourisme 2012 – ADT 04

L'espace valléen des Terres de Provence fait partie de la destination touristique « Haute Provence-Luberon » avec une capacité d'accueil de 71 700 places pour le département (composés surtout de lits en camping en premier lieu, puis en hôtels et ensuite en meublés et tables et chambres d'hôtes labellisés).

Le visiteur vient en famille ou en groupe d'amis avec des enfants. Issu généralement de la catégorie CSP+, il dépense en moyenne 53 euros/pers./jour et recherche pour l'hébergement des campings et des meublés puis des hôtels et en dernier lieu des chambres d'hôtes et autres types d'hébergement.

Avec le repos, ses 3 activités principales sont : 1) la découverte de villages pittoresques, 2) la promenade et la randonnée et 3) la visite d'espaces et de sites naturels protégés. Il reste en moyenne 5,7 jours.

Il prépare son voyage en passant surtout par internet. Il se fie également à ses proches et amis, très bons prescripteurs.

Sur les Terres de Provence, les structures les plus demandées en terme d'hébergement (campings, hôtels) sont aussi celles qui sont les plus déficitaires en nombre. L'analyse des questionnaires remis aux visiteurs durant les mois de juillet et août tend à montrer que la majorité d'entre eux sont logés en campings et hôtels.

Il en résulte donc non seulement une inégale répartition et une insuffisance mais aussi une offre ne correspondant pas à la demande en terme de catégorie d'hébergement.

1.6 L'articulation avec les programmes de développement territorial

Les propositions d'actions liées à la candidature de l'Espace Valléen Terres de Provence doivent prioritairement prendre en compte les programmes territoriaux élaborés et mis en œuvre ces dernières années et qui sont au nombre de 2 :

- LEADER Pays Sisteronais Buëch (2014-2020)
- CRET Pays Sisteronais Buëch (2015-2017)

Lors de l'atelier de travail du 02/09/2016 en présence des institutionnels, il a été précisé que les schémas touristiques du département des Alpes de Haute-Provence et de la Région PACA sont en cours d'élaboration. Ils seront validés au cours du mois de février 2017. Il ressort toutefois que les activités de pleine nature, la valorisation des produits locaux, la valorisation des milieux naturels et la géologie restent des thèmes fondamentaux.

De ce fait, les filières retenues ne présenteront pas de contradiction avec ces futurs schémas institutionnels.

LEADER « Pays Sisteronais Buëch »	C.R.E.T. « Pays Sisteronais Buëch »
<u>Fiche Action n°1</u> : « Développer les démarches d'accueil et d'accompagnement des créateurs, des repreneurs et des entreprises »	<u>Axe 3</u> : « Développer et promouvoir une offre culturelle et sportive de qualité, améliorer son accessibilité »
<u>Fiche Action n°2</u> : « Accompagner l'organisation de filière(s) économiques interconnectées basées sur l'exploitation des ressources locales »	<u>Axe 4</u> : « Poursuivre la valorisation patrimoniale »
<u>Fiche Action n°3</u> : « Appuyer les organisations dans la commercialisation de leur produit (accès aux marchés) »	
Fiche action N°4 : « Créer les conditions pour l'optimisation et le développement des activités et des services »	

1.7 Un territoire concerné par 3 schémas touristiques

Le produit France vieillissant, l'État, les Régions et les Départements ont mené des réflexions aboutissant à la rédaction de préconisations et de contrats de modernisation.

Sur le plan national, 20 contrats de destination ont été retenus pour adapter et renforcer l'offre de destinations à forte notoriété (dont la Provence et les Alpes). Par ailleurs, le Ministère des Affaires Étrangères a aussi travaillé sur des pôles d'excellence dans l'espoir de permettre à la France de conserver sa pôle position (en nombre d'arrivées annuelles) et surtout d'inciter les touristes à dépenser davantage sur le territoire national lors de leurs séjours.

Les Régions ont, elles aussi, mis en place des schémas de développement.

Le premier point commun de l'ensemble de ces démarches est d'avoir **pris en compte les attentes fortes des clients et les pratiques de consommation** et de mettre en face les offres locales qui pouvaient convenir ainsi que d'imaginer les organisations les plus adaptées.

Le second est d'avoir inscrit ces démarches et les actions qui doivent en découler dans **une logique partenariale**.

Le territoire des Terres de Provence est directement concerné par plusieurs documents cadre à caractère touristique ce qui représente une opportunité qu'il faudra saisir.

Les trois documents qui ont été pris en compte et doivent servir de guides et de sources d'inspiration sont les suivants :

Le schéma Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur 2012-2016 a identifié 4 enjeux :

- Parvenir à un tourisme plus compétitif
- Développer un tourisme responsable et solidaire
- Disposer de destinations plus attractives
- Mettre en place une action publique plus efficace

La Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA)

Les grands principes de la CIMA révisée en 2013 et approuvée par les 2 Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements alpins reposent sur:

- La mutualisation des moyens et le partage d'expériences (soutien des projets ponctuels s'ils sont démonstratifs et transférables) avec un principe d'évaluation continue.
- Le développement de stratégies intégrées portées à la bonne échelle pour chaque projet par les territoires des Alpes sur un principe de gouvernance élargie (soutien à l'animation et l'ingénierie pour le montage de projets à l'échelle intercommunale ou du massif).
- La coopération entre régions de montagne (avec les pays de l'arc alpin, avec les autres massifs français, en Europe et à l'international).

Cette convention a été traduite dans le schéma interrégional du massif des Alpes (SIMA) et actualisée dans le cadre de la nouvelle convention 2015-2020. 4 axes ont été identifiés:

- Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de service aux populations et aux entreprises
- Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs
- Accompagner l'adaptation au changement climatique
- Développer les coopérations inter massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne

Le Schéma interrégional du massif des Alpes (SIMA), déclinaison opérationnelle de la CIMA, précise que les préconisations s'appuient, en effet, sur « trois facteurs essentiels du développement touristique territorial : une gouvernance partagée, une solidarité interterritoriale et la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs ».

Dans la diversité de ses pratiques, de sa saisonnalité, de ses publics et clientèles, le tourisme itinérant constitue à la fois un levier majeur de croissance et d'emploi et un puissant facteur d'attractivité des territoires. Il est ainsi une nouvelle chance pour la montagne alpine du 21^e siècle :

- parce qu'il répond aux nouvelles attentes du public en faveur d'un tourisme de patrimoine, de découverte et de rencontre, doux et durable et aux nouveaux enjeux du tourisme de montagne.
- parce qu'il constitue aujourd'hui, par son maillage de grands et petits itinéraires, une destination à part entière à la fois pour les clientèles de proximité, nationales et internationales.
- parce qu'il repose sur des filières structurées et organisées autour d'acteurs mobilisés : collectivités, professionnels de l'accueil, opérateurs touristiques, organismes de promotion, fédérations de pratiquants et d'aménageurs, associations locales.
- parce qu'il génère, par sa haute valeur ajoutée sur l'ensemble du massif, des retombées économiques significatives dont les territoires et leurs acteurs touristiques ne pourraient désormais plus se passer.
- parce qu'enfin, il conforte la nécessité, le désir et l'ambition d'une vraie solidarité alpine dont les effets bénéfiques dépassent largement le seul domaine du tourisme, irriguant bien au-delà l'identité économique, sociale et culturelle du massif. »

Enfin, **le contrat de destination « Voyage dans les Alpes »**, qui s'appuie fortement sur le CIMA validé en 2006 et révisé en 2013, part du même constat et, en cohérence aussi avec la stratégie Destination France 2010 - 2020, il a pour objectif, à l'horizon de 3 ans (2015-2017), de :

- Accroître la part des clientèles européennes (Britanniques, Allemands, Belges, Néerlandais, Italiens, Suisses) de 10% dans les clientèles touristiques du massif.
- Accroître les retombées économiques directes, indirectes et induites sur les territoires en favorisant les modes de découverte itinérants.
- Déployer la culture d'accueil des clientèles itinérantes, en particulier européennes, sur tous les maillons de la chaîne du tourisme.
- Accompagner la mise en marché de la destination.
- Accroître la notoriété du massif des Alpes l'été et en renouveler l'image, comme terre d'itinérances douces, durables, accessibles et attractives.
- Renforcer l'intelligence économique collective en consolidant les outils de veille, d'observation et d'évaluation à l'échelle du massif alpin.

C'est une stratégie basée sur « *le tourisme itinérant comme un levier de développement d'une économie touristique responsable et durable dans les Alpes* » permettant de faire « *face à l'effritement de la fréquentation estivale de la montagne, aux premiers effets du changement climatique, au vieillissement des clientèles touristiques, aux mouvements de métropolisation et à l'urbanisation des modes de vie* ».

Il nous offre un véritable mode d'emploi de ce que peuvent être les vacances en Terres de Provence. « Les vacances en montagne sont naturellement actives, même pour les « contemplatifs ». Approcher un paysage, la beauté d'un vallon ou d'un alpage, rencontrer les femmes et les hommes qui vivent de la montagne et en témoignent, se ressourcer dans le silence des grands espaces nécessite au moins... quelques pas. Les itinérances, à pied, à vélo, à cheval, en voiture ou à moto, c'est la garantie de faire de la montagne un grand et beau voyage. »

L'itinérance touristique, « créatrice de valeur » est indéniablement à considérer dans la stratégie de développement des Terres de Provence.

RÉCAPITULATIF DES AXES DES SCHÉMAS TOURISTIQUES

Schéma régional tourisme PACA 2012-2016	CIMA 2015-2020	Contrat de destination Voyage dans les Alpes 2015-2017
Parvenir à un tourisme plus compétitif	La mutualisation des moyens et le partage d'expériences (soutien des projets ponctuels s'ils sont démonstratifs et transférables) avec un principe d'évaluation continue.	Accroître la part des clientèles européennes (Britanniques, Allemands, Belges, Néerlandais, Italiens, Suisses) de 10% dans les clientèles touristiques du massif.
Développer un tourisme responsable et solidaire	Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs	Accroître les retombées économiques directes, indirectes et induites sur les territoires en favorisant les modes de découverte itinérants
Disposer de destinations plus attractives	Accompagner l'adaptation au changement climatique	Déployer la culture d'accueil des clientèles itinérantes, en particulier européennes, sur tous les maillons de la chaîne du tourisme.
Mettre en place une action publique plus efficace	Développer les coopérations inter massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne	Accompagner la mise en marché de la destination.
		Accroître la notoriété du massif des Alpes l'été et en renouveler l'image, comme terre d'itinérances douces, durables, accessibles et attractives.
		Renforcer l'intelligence économique collective en consolidant les outils de veille, d'observation et d'évaluation à l'échelle du massif alpin.

Un territoire central, entre Provence et Dauphiné

Atouts	Faiblesses
Un espace central situé entre les Alpes et la Provence	
<ul style="list-style-type: none"> - Une appartenance du territoire des Terres de Provence à la région Provence Alpes Côte d'Azur qui draine plus de 30 millions de touristes par an et qui est la première région pour l'accueil des touristes français - Une position géographique unique, entre Alpes et Provence - Un territoire de moyennes montagnes ensoleillées - Un grand dynamisme économique de la vallée de la Durance - Une grande proximité entre espace urbain (Sisteron et ses services) et espaces ruraux (calme, nature) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des services concentrés dans la vallée de la Durance (ville de Sisteron et parc d'activités de Sisteron val de Durance) - Le dramatique déclin des petits commerces ruraux - Un territoire de passage alors qu'il aspire à devenir un territoire de séjour - Une infrastructure touristique insuffisante - Des infrastructures très inégalement réparties sur le territoire (concentration sur Sisteron)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire entouré d'espaces touristiques connus, à forte fréquentation (Verdon, Luberon, Queyras etc.) - Des complémentarités du territoire des Terres de Provence avec les autres espaces valléens (Baronnies provençales, Pays Durance-Provence, Pays dignois, espace Gap-Tallard-Val de Durance, Luberon-Lure) - Un territoire concerné par 3 schémas touristiques (Schéma régional du Tourisme PACA, Convention Interrégionale du massif des Alpes et Schéma Interrégional du Massif des Alpes) - Un territoire concerné par un contrat de destination « voyage dans les Alpes » 	<ul style="list-style-type: none"> - La possible érosion de la fréquentation touristique - Le déclin démographique (population) et le déclin économique des petites vallées adjacentes (agriculture, services), handicaps pour le développement touristique - La concurrence des espaces voisins à fort potentiel (Verdon, Luberon etc.) - L'incapacité du territoire à adapter et développer une offre conforme à une demande de la clientèle en constante évolution - La difficulté, pour les acteurs locaux et en particulier les prestataires touristiques, à s'adapter aux mutations en cours
Enjeux 2020	
<p>Le territoire des Terres de Provence a réussi à jouer la carte de la centralité. Il a su valoriser sa position géographique entre les espaces du sud (Verdon, Luberon) et ceux du nord (parc du Queyras, stations de sports d'hiver des Alpes du sud). Il a réussi à devenir territoire de séjour et plus seulement territoire de passage. Pour faire face aux menaces, le territoire a su adapter et moderniser son offre touristique grâce à une mobilisation concertée des acteurs locaux.</p>	

Le territoire des Terres de Provence se caractérise par la diversité et la qualité de ses sites naturels, par la richesse de son patrimoine géologique, bâti et culturel, et de ses savoir-faire et ses productions agricoles.

2.1 L'atout que constitue le projet géologique d'ensemble

Le projet géologique des Alpes de Haute Provence, qui couvre l'essentiel du territoire des Terres de Provence est un ensemble constitué de trois éléments :

- Le Géoparc de Haute Provence
- La Réserve géologique
- Le Musée promenade

Le Géoparc est situé dans les Alpes du Sud, à la limite nord de la Provence, dans le département des Alpes de Haute-Provence. Il est géré par le syndicat mixte du massif des Monges (constitué de 6 intercommunalités).

Il se situe à égale distance de Nice, Marseille et Grenoble (150 km), et est organisé autour de la ville de Digne-les-Bains.

Le Géoparc couvre la partie ouest de la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute Provence, gérée exclusivement par le Conseil Départemental et 6 intercommunalités du département des Alpes de Haute-Provence : (La Communauté de Communes du Pays de Seyne (CCPS), la Communauté de Communes Haute Bléone (CCHB), la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV), la Communauté de Communes La Motte-Turriers (CCMT), la Communauté de Communes du Sisteronais (CCS) et la Communauté de Communes Duyes Bléone (CCDB) regroupant sur 1 989 km², 60 communes et 43.000 habitants.

Le Géoparc de Haute Provence est le premier créé, en 2000, par l'UNESCO. Il a servi de modèle au développement des Géoparcs à travers le monde.

Ce sont des territoires portant le label de l'Unesco et possédant un patrimoine géologique exceptionnel qui sont valorisés en connexion avec les autres patrimoines territoriaux pour apporter un développement durable au territoire concerné.

La mise en place d'un **tourisme adapté et intégré** fait partie de ce développement qui passe aussi par une **certification de qualité** Géoparc des produits du terroir, des structures d'hébergement et de restauration, des artisans, des guides.

L'objectif est, notamment, d'induire une augmentation raisonnée de la fréquentation touristique, une augmentation de la vente des produits locaux portant le label Géoparc.

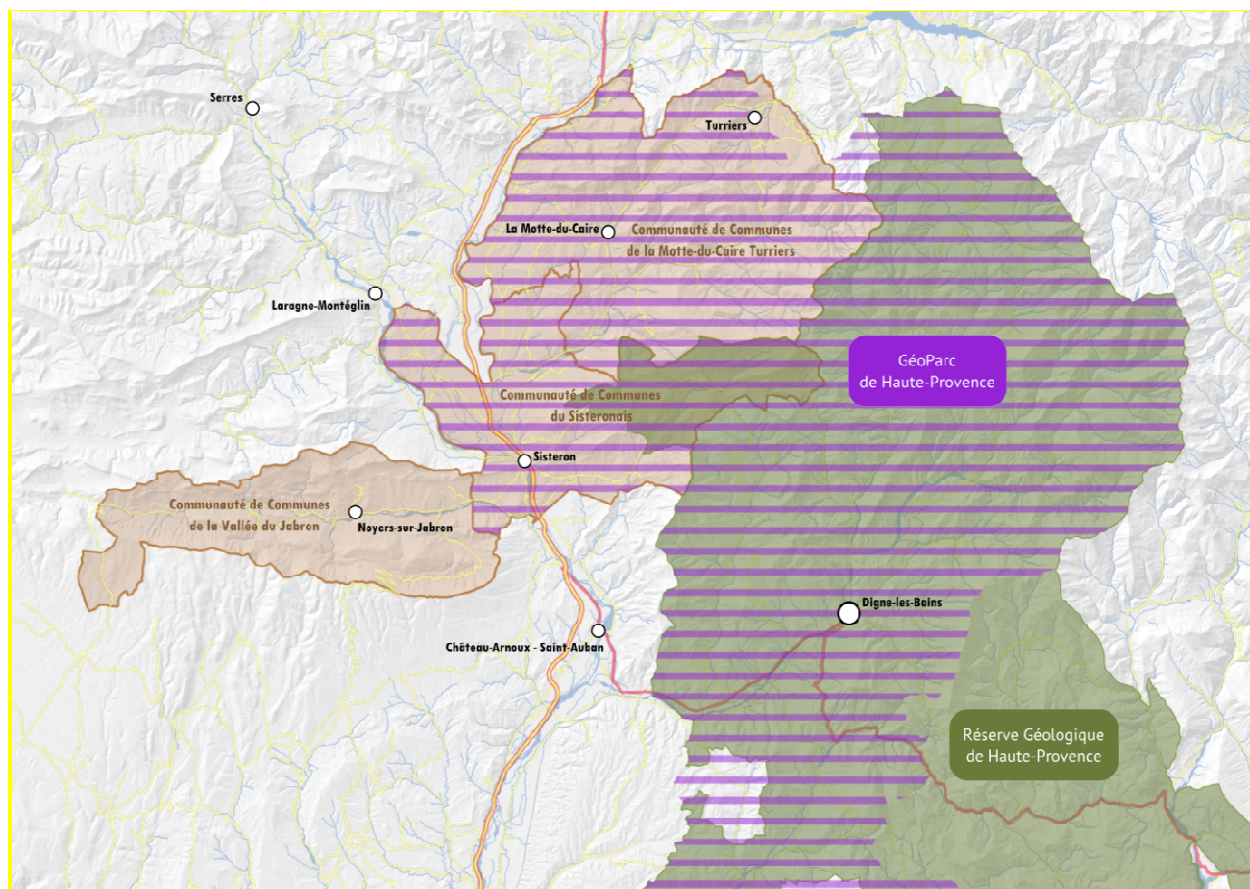
La Réserve géologique

Créée en 1984 par décret, la réserve géologique de Haute-Provence s'étend sur un territoire de 200 000 hectares entre les Alpes de Haute-Provence et le Var. Gérée par le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, elle concerne la nappe de charriage de Digne, l'arc plissé de Castellane, le bassin de Digne-Valensole et des chaînons provençaux varois. Elle protège⁸ et valorise des sites géologiques, des fossiles en place, des paysages aux couches plissées et fracturées.

⁸ La protection s'appuie sur deux échelles de limites. D'une part, un ensemble de 18 sites géologiques sur lesquels l'extraction et le ramassage de toute forme fossile sont interdits. D'autre part, une vaste zone de protection étendue sur 59 communes où l'extraction des fossiles est interdite et le ramassage des formes naturellement dégagées est toléré, s'il est pratiqué en quantité limitée.

Deux communes de l'espace valléen sont intégrées dans la Réserve Géologique : St Geniez et Authon.

Figure 4 - Le géoparc et la Réserve géologique



Le Musée promenade

Basé sur les hauteurs de Digne les bains, le Musée promenade n'est pas dans le territoire de l'espace valléen Terres de Provence. Il est le siège du Réseau Mondial des Géoparc et détenteur du label qualité du Géoparc.

2.2 Un territoire rural diversifié à la riche biodiversité

Au sud de Sisteron, l'olivier occupe les flancs des villages perchés comme Montfort. Alors qu'au nord de Sisteron, l'olivier n'a plus sa place. C'est, par contre, au nord que se sont installées les cultures de pommiers, poiriers et pêchers dans cette marge septentrionale de chaque culture qui donne les fruits les plus sains par la combinaison du froid hivernal et de l'ensoleillement estival.

Lors de la dernière glaciation, c'est à Sisteron, verrou glaciaire avec sa barre rocheuse sur laquelle trône la Citadelle, que s'arrêtaient les glaciers des Alpes. C'est ce qui a donné sa physionomie actuelle à la vallée de la Durance au nord de Sisteron, rabotée par le fond du glacier qui a repoussé vers ses flancs les moraines où se perchent maintenant les villages des deux rives de la rivière.

Et ce sont les variations du niveau de subsidence de la rivière, jusqu'à sa domestication dans les années 60-70, grâce à la construction du barrage de Serre-Ponçon, qui ont produit les

terrasses successives qui bordent les rives et où se sont installées les cultures désormais irriguées par le canal usinier qui va de Serre-Ponçon à Berre.

En dehors de Sisteron et de son environnement immédiat, le **reste du territoire est rural**, caractérisé par une très faible densité démographique.

L'isolement des petites vallées, telles que la vallée du Jabron, la vallée du Sasse ou la vallée de Saint Geniez, qui débouchent sur l'axe de communication nord-sud que constitue la vallée de la Durance, combiné à une faible population, a protégé des **milieux naturels très diversifiés**.

La **diversité de ces paysages** de moyenne montagne constitue un atout majeur pour ce territoire qui abrite une **exceptionnelle biodiversité**.

En effet, de nombreuses zones du territoire sont classées en zone Natura 2000, ZNIEFF et autres périmètres mettant en avant le caractère remarquable des sites. Une grande diversité d'espèces animales ou végétales font également l'objet de protection (*voir annexe 8 : les espèces et milieux remarquables et/ou protégés*).

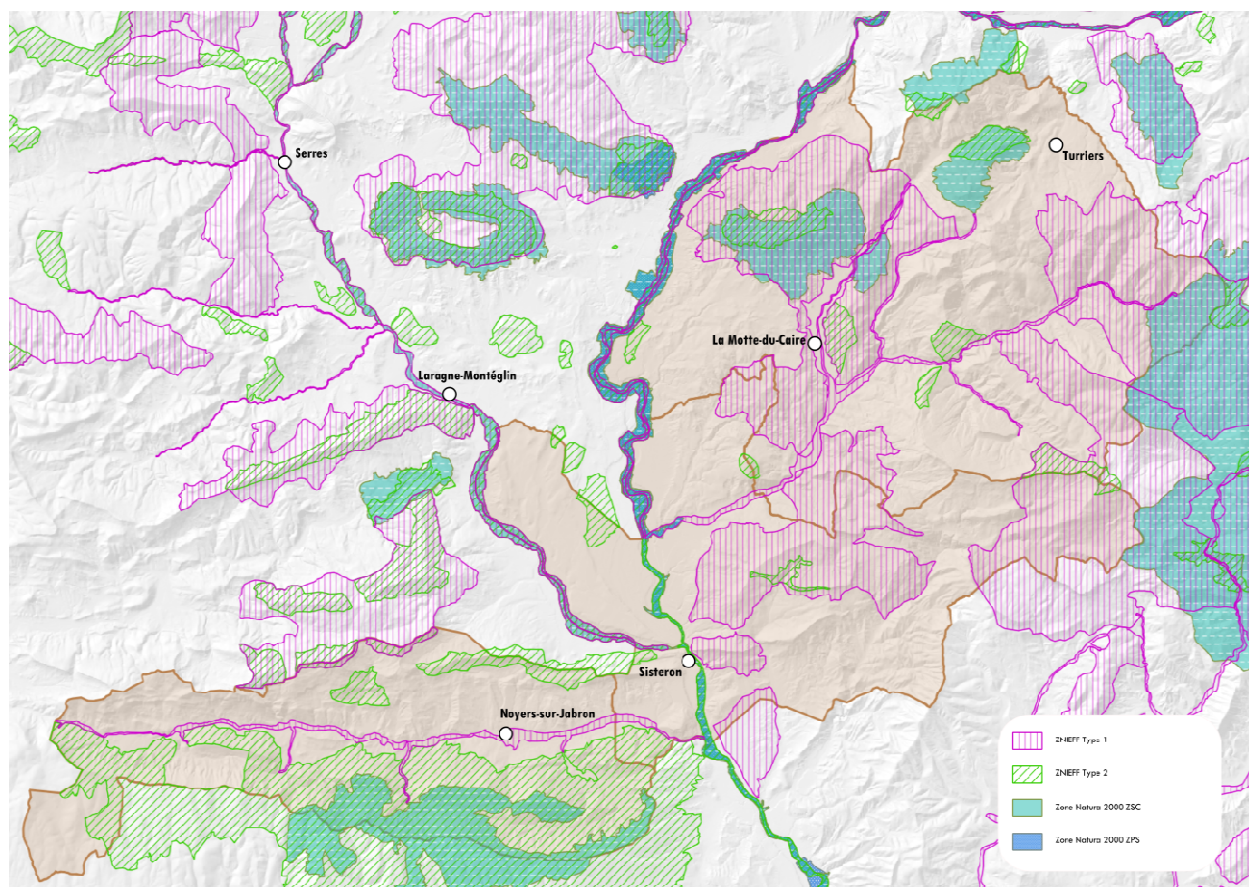


Crédits : Marc Linarès (papillon, chamois) ; SI Vallée du Jabron (champ de lavande)

Les questionnaires (*voir annexe 6 : questionnaires remis aux visiteurs : résultats*) font ressortir un intérêt non négligeable de la part des visiteurs pour la nature et les paysages. Plus des 2/3 disent être sensibles à l'environnement naturel du territoire et la moitié souhaiterait le découvrir de manière plus approfondie au travers de stages et parcours de découverte, postes d'observations, expositions, sorties accompagnées. La biodiversité, la nature, le climat, les paysages arrivent quasiment en tête des raisons motivant leur séjour.

Par ailleurs, les personnes interrogées utilisent de nombreux qualificatifs pour décrire ce territoire tels que : sauvage, préservé, lumière, grandiose, magnifique, calme, varié, impressionnant, hors norme, majestueux, époustouflant, à découvrir, soleil, pittoresque, plénitude, « *beautiful sound of silence* »...

Figure 5- Carte de la biodiversité



2.3 Un patrimoine agricole et forestier très riche

L'image d'un territoire agricole

L'arboriculture, la production de céréales et de légumineuses, l'élevage ovin, caprin et bovin sont les filières agricoles les plus importantes du territoire.

Les territoires de la Motte-Turriers et du Sisteronais, notamment avec les plateaux de Vaumeilh et de Mison, ont surtout développé l'arboriculture. Tandis que le bassin de Turriers, la vallée du Jabron et les communes d'Entrepierres et Authon sont plutôt tournés vers l'élevage soit pour la viande (agneau de Sisteron, bœuf et veau) soit pour le fromage (surtout le fromage de chèvre). L'élevage bovin est peu développé dans la vallée du Jabron.

Dans ce paysage agricole, apparaissent quelques producteurs atypiques :

- deux producteurs de safran (Bayons et Noyers sur Jabron)
- un producteur d'argousier (Claret)
- deux producteurs de céréales destinées à la fabrication de pain (Thèze et Noyer sur Jabron)
- des producteurs de légumes (variétés anciennes en permaculture à Nibles) et céréale telle que le petit épeautre (vallée du Jabron)

Les Terres de Provence sont couvertes par plusieurs AOC et IGP :

- Fromage de chèvre de Banon (AOC/AOP)
- Huile d'olive de Haute Provence (AOC/AOP)
- Huile d'olive de Provence (AOC)
- Huile essentielle de lavande de Haute Provence et essence de lavande de Haute Provence (AOC/AOP)
- Agneau de Sisteron (IGP/Label rouge)
- Pommes des Alpes de Haute Durance (IGP/Label rouge)
- Farine de petit épeautre du Jabron (IGP)
- Miel de Provence (IGP/Label rouge)
- Volaille de la Drôme (Jabron) (IGP)
- Vin des Alpes de Haute-Provence (plusieurs IGP)

On peut également noter la présence de productions en agriculture biologique : la vingtaine d'exploitations dénombrées sur le territoire fournissent des légumes, légumineuses, céréales, viandes, safran, argousier, pomme, viande d'agneau, veau et bœuf, huile d'olive, baies. Certaines exploitations transforment les produits : farines, pain, confitures.

La plupart de ces exploitations vendent en circuits courts via les AMAP, la vente directe sur site, la livraison, les marchés et les points de vente de produits locaux gérés par les agriculteurs eux-mêmes (tels que l'*Etal des Paysans* à Peipin, le *Panier de nos vallées*, et *A la ferme* à Sisteron). Mais de manière générale, ce sont les circuits longs qui sont privilégiés notamment pour les filières de l'arboriculture et de la production de viande. En effet, la mise en place de points de vente directe repose sur un collectif de personnes motivées, ayant une même vision de leur métier et pouvant accorder du temps sur le site de vente, temps qu'ils ne passeront pas sur leur exploitation. Ces contraintes limitent leur développement.

L'Agneau de Sisteron, IGP label rouge, en rupture de stock en été et automne

Les ovins élevés dans les Terres de Provence proviennent de trois races, la race Préalpes du sud, la race Mérinos d'Arles et la race « Mourerous » (tête rousse en provençal).



Crédits : Gérald Lucas : troupeau dans les Tourniquets (Bayons)

Les agneaux issus de ces brebis disposent d'une IGP label rouge « *Agneau de Sisteron* ». Le label rouge date de 1982 et l'IGP d'un plus de 10 ans. Ce double label, qui couvre les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence, des Bouches du Rhône et du Var concerne **100000 brebis réparties en 270 troupeaux**. La production labellisée représente 55 000 agneaux par an, soit environ **660 tonnes** de viande.

C'est à Sisteron qu'est installé le siège de « *Agneau Soleil* » la marque de la coopérative ovine qui couvre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ancienne région Rhône-Alpes. La coopérative dispose de 620 adhérents, dont près de la moitié produisent de

l'agneau de Sisteron. Elle dispose, à Valernes, d'un **Centre d'élevage de béliers** destiné à ses

adhérents. Cet élevage représente une ressource économique et financière fondamentale pour le territoire, mais il permet aussi de disposer de la laine, du cuir, et d'une matière organique (fumier) essentielle pour une agriculture durable.

Dans le système d'élevage traditionnel, les brebis, regroupées en troupeaux de milliers de têtes, partaient l'été en transhumance vers les alpages d'estive, ce qui libérait les paysans du gardiennage et leur permettait de se consacrer à la moisson et aux autres travaux agricoles. La mise bas avait lieu pour Noël ce qui permettait d'avoir des agneaux de 30/32 kilos prêts pour l'abattage pour la période de Pâques, qui correspond, encore de nos jours, à un important pic de consommation. Ces méthodes d'élevage ne permettent pas de disposer de cette production en période de forte fréquentation touristique.

La brebis à tête rousse « Mourerous », une race locale sauvée, mais encore fragile

La race « Mourerous », à la différence du Mérinos d'Arles que l'on trouve même dans la pampa argentine, a failli disparaître. Elle était très localisée au sud de Dignes les bains, dans les villages de montagne de la zone de Barrême - Saint André. La disparition d'une race locale parfaitement adaptée au climat et à la végétation des Alpes du sud, ces Alpes sèches, aurait constitué une **grande perte** pour la biodiversité mondiale. Même l'autre race locale, la Préalpes du sud, bien adaptée à l'estive en montagne, reste fragile.

Fort heureusement, le label « agneau de Sisteron » dont bénéficient les agneaux issus de brebis de race locale est venu contribuer à leur relance. Le Centre d'élevage de béliers de la coopérative Agneau Soleil, à Valernes, élève et vend des béliers ce qui contribue à étendre leur aire géographique d'implantation.

Une production fruitière de très haute qualité, seul label rouge d'Europe

Au siècle dernier, le patrimoine fruitier des Terres de Provence, outre l'olivier (au sud de la ville), était surtout constitué d'amandiers dont la production était destinée à la fabrication du nougat et de mûriers destinés à l'alimentation des vers à soie.

L'amandier qui occupait les bords de champs et de chemins, mais aussi les terres de culture des céréales (orge, avoine, petit épeautre, seigle, blé), a disparu, victime de la mécanisation. Le mûrier a aussi disparu avec la fin de l'élevage des vers à soie. C'est pourtant à Vaumeilh, terre de magnanerie, et dans la



Crédit : Marc Linares

à Vaumeilh, terre de magnanerie, et dans la région, que Pasteur est venu réaliser une partie des enquêtes sur la maladie du ver à soie qui l'on conduit, par la suite, à découvrir sa théorie des microbes.

Le patrimoine fruitier actuel est radicalement différent. Il est constitué essentiellement de pommiers et de poiriers, voire de pêchers. Il est très important et diversifié. Il s'est surtout développé après la guerre, dans le Grand vallon (La Motte du Caire) à partir de l'eau du Sasse et de sources multiples. Mais c'est la construction du barrage de Serre-Ponçon et de son canal usinier, qui suit le cours de la Durance, qui ont permis le développement des productions fruitières dans les communes riveraines de la Durance, sur la rive droite à Mison ou Ribiers, comme sur la rive gauche à Vaumeilh ou Claret.

Au total, les vergers situés au nord de Sisteron, dans la CC de la Motte-Turriers et la CC du Sisteronais, produisent environ 100 000 tonnes de fruits.

Vers une production « éco-responsable »

Depuis plusieurs années, des producteurs de pommes et de poires se sont engagés dans une démarche de progrès respectant les principes de la Production Fruitière Intégrée (PFI). Aujourd'hui, ils sont 1 200 à avoir obtenu leur agrément « *Vergers éco-responsables* »⁹. Ils représentent environ 60% de la production française. Localement, quelques producteurs ont fait le choix de cet agrément.

Le regain d'intérêt pour les légumineuses et les céréales locales

Les légumineuses et les céréales locales, qui présentent un grand intérêt pour l'élevage (sainfoin) ou pour l'alimentation humaine (lentilles, pois chiches, petit épeautre) connaissent un regain d'intérêt auprès des consommateurs. Ils sont de plus en plus nombreux à miser sur ces créneaux de niche.

C'est particulièrement le cas dans la vallée du Jabron, où de nombreux agriculteurs produisent des légumineuses et céréales locales labellisées bio qui sont en particulier vendues en été dans le magasin de produits de pays des Omergues.

Un terrain privilégié pour le développement des plantes aromatiques

Le climat rude et ensoleillé est favorable aux plantes à parfum, médicinales et aromatiques (lavande et lavandin, sauge sclérée, romarin, thym, mélisse, origan, sarriette, etc.).

Ces cultures sont très présentes dans la vallée du Jabron où leur extension progresse. Mais, après un temps d'absence, elles se développent à nouveau dans la vallée de la Durance, à Vaumeilh entre autres, dans la CC du Sisteronais, vouée jusqu'à présent plutôt aux grandes cultures céréalières (maïs irrigué, blé, orge) et fourragères.

Des initiatives de valorisation des produits auprès de la population tant locale que touristique

Toute l'année et plus particulièrement pendant la saison estivale, les producteurs, la Chambre d'Agriculture, le CPIE, certaines autres structures comme des restaurateurs proposent des animations dans les exploitations, sur les alpages, dans les vergers et dans les villes ou villages (marchés/restaurants) afin de faire découvrir le métier, les productions, les filières et leur savoir-faire. Ces animations se développent de plus en plus (*voir annexe 11 : quelques exemples d'initiatives de valorisation des produits locaux*) et répondent au souhait d'un certain nombre de visiteurs très intéressés par l'agritourisme.

En effet, d'après les questionnaires recueillis¹⁰, plus de la moitié des visiteurs portent un intérêt aux productions locales, la moitié d'entre eux en ont acheté, et la moitié environ déclare avoir mangé dans un restaurant.

⁹ **La Production Fruitière Intégrée** est une méthode de production de fruits de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement sûres afin d'améliorer la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire. Depuis septembre 2010, « *Vergers éco-responsables* » est devenue l'identité des fruits issus de vergers engagés dans la *Charte Qualité des Pomiculteurs de France*. (Source : *Association Nationale Pommes Poire*)

¹⁰ Enquête auprès des touristes (Été 2016)

Des espaces de reboisement et de diversification de la forêt



Crédit : carte postale issue de la collection de Lucien et Maryse Most - Le Caire en 1910

Les vallées déboisées en raison de la pression démographique (pic de population en 1860 avant les guerres de 70, 14 et 40 qui ont vidé les zones rurales de leurs jeunes paysans) ont, depuis la fin du 19^e siècle, été entièrement reboisées par l'ONF.



Crédit : OIT La Motte-Turriers – Le Caire en 2016

L'ONF a fait de cet espace forestier un produit touristique avec le développement du parcours « Retrouvance » qui favorise l'itinérance touristique dans les Monges.

3 - DES PRODUCTIONS DE HAUTE QUALITÉ BIOLOGIQUE, ATOUT POUR L'AVENIR

3.1 La production de haute qualité biologique, un créneau pour le tourisme

La France suit l'évolution de certains pays européens comme l'Allemagne, la Suisse ou l'Autriche, en matière de production en agriculture biologique, comme de consommation de produits issus de ces filières. La situation évolue de plus en plus vite. Le déploiement de gondoles de produits bio de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux achalandées dans tous les supermarchés de France en est un indicateur fort.

Les consommateurs sont de mieux en mieux informés des méfaits des productions agro-industrielles et de plus en plus concernés par leur santé et celle de leurs enfants. Les touristes sont aussi des consommateurs. Ils sont de plus en plus attentifs à ce qu'ils consomment, mais aussi à la qualité environnementale du territoire dans lequel ils passent leurs vacances. On parle de la « **rente de qualité territoriale** » (RQT) qui conditionne la bonne image d'un territoire et constitue un atout pour son attractivité. C'est un objectif essentiel pour le territoire des Terres de Provence.

Les touristes recherchent les territoires ruraux préservés parce qu'ils savent qu'ils vont y trouver le soleil, le calme, un accueil chaleureux, des possibilités d'activités sportives ou culturelles nombreuses et variées. Mais il faut aussi qu'ils trouvent des paysages qu'ils n'oublieront plus et des produits dont ils se délecteront sur place et qu'ils emporteront pour les consommer plus tard en se remémorant les vacances en Haute Provence et pour les faire connaître à leurs parents et amis.

3.2 Un atout pour le Jabron, mais aussi pour la Sasse et le Grand vallon

Les petites vallées adjacentes qui débouchent sur le val de Durance, la vallée du Grand Vallon et de la Sasse, la vallée du Jabron, constituent des zones privilégiées pour ces productions respectueuses de l'environnement et de la santé des consommateurs. La vallée du Jabron, en particulier, en constitue un très bon exemple. Elle compte de nombreux producteurs en bio¹¹.

La vallée dispose de quelques exploitations de plantes aromatiques et médicinales. Cette vallée compte aussi une « Maison de pays » aux Omergues, gérée par le Syndicat d'initiative et de très nombreuses associations qui prennent en charge de multiples activités d'animation. La vallée dispose également d'une *École Internationale de boulangerie* (céréales et pains bio).

Le territoire de La Motte-Turriers compte des productions variées, du safran (Bayons), au miel de montagne en passant par le fromage de chèvre ou la viande d'agneau de Sisteron.

Le massif des Monges dispose d'une grande variété d'espèces animales et végétales. Des espèces sylvestres, comme le cornouiller qui y est abondant, commencent à être valorisées.

La municipalité de Sisteron, de son côté, a inauguré cet été, un nouveau marché hebdomadaire réservé aux produits de terroir. Une AMAP se met également en place qui va offrir des légumes, de la viande, des fromages, du vin à sa centaine d'adhérents. Egalement, l'établissement « *La Ferme du Val Durance* » dans la zone commerciale, est un commerce qui distribue des produits biologiques, créé en 2015 par un groupe de producteurs. Trois autres magasins spécialisés dans la vente de produits biologiques sont installés au cœur de la ville de Sisteron.

¹¹ La commune des Omergues compte 3 producteurs en bio sur 5 (les 2 autres cultivent aussi de la lavande bio) et la commune de Saint Vincent sur Jabron 5 agriculteurs en bio sur 6, soit 72% en bio sur les deux communes. La commune de Saint Vincent a acheté, en 2010, une ferme de 100 ha pour y installer une agricultrice qui élève des brebis en bio. Tout cela indique une tendance qui devrait se renforcer encore dans les années à venir.

Une biodiversité et des produits de terroir de qualité, atouts pour l'avenir

Atouts	Faiblesses
Un environnement naturel remarquable	
<ul style="list-style-type: none"> - Une richesse importante de la biodiversité (flore et faune) - De nombreuses espèces protégées, nombreux sites Natura 2000 et ZNIEFF - Le Géoparc (UNESCO) qui couvre une partie du territoire des Terres de Provence - Des espaces d'évasion très nombreux (zones boisées, Massif des Monges, Montagne de Lure) - Un contexte écologique particulièrement favorable - Des réseaux de sentiers balisés reliant vallées, villages et sites remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> - Une biodiversité fragile - Une richesse naturelle insuffisamment mise en valeur - Un tourisme écologique, tourisme de niche qui n'intéresse, pour le moment, que les vrais amateurs de nature
Des productions agricoles diversifiées et de grande qualité	
De nombreuses possibilités de valorisation de ces productions	
<ul style="list-style-type: none"> - Un réseau de tables d'hôte en zones rurales et de restaurants en ville (Sisteron) qui pourraient proposer des menus locaux - Un établissement aux Omergues labellisé « bistrot de pays » qui propose des menus locaux - Une charte de qualité « Géoparc de Haute-Provence » incluant une composante menu local pour les restaurateurs sollicitant le label du Géoparc - La foire bio de Montfroc 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de menus à base de produits de pays dans les restaurants - Un seul établissement de type « maison de produits de pays » - Des marchés locaux, mais peu d'événements de grand ampleur (foire de la lavande de Digne les Bains, foire des agnelles de Thoard).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - De nouveaux produits touristiques développés autour de la connaissance de la nature - Intérêt croissant d'une frange de clients pour les produits de terroir (produits labellisés, produits certifiés biologiques) - Une clientèle étrangère en provenance de pays très sensibles aux thèmes de la protection de l'environnement et de la santé, désireux d'avoir accès à une alimentation saine (Allemagne, Autriche, Suisse, Pays Bas) - Développement des labels « bio » 	<ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique menace la flore et la faune sauvages (canicule, sécheresse, incendies) par la modification des habitats - Résistance des agriculteurs traditionnels au changement de modèle de production (difficulté du passage de l'agriculture chimique à l'agriculture biologique) - Les conflits d'usages - Une urbanisation mal maîtrisée
Enjeux 2020	
<p>Le territoire des Terres de Provence est reconnu comme un territoire d'exception pour la beauté de ses paysages, la qualité de son environnement et l'étendue de la gamme de ses produits de terroir de grande qualité.</p> <p>Une clientèle nationale, mais aussi une clientèle étrangère issue de pays sensibles aux thèmes de la protection de l'environnement et de la santé (Europe du nord entre autres) vient spécialement dans la zone pour profiter de sa « rente de qualité territoriale » (air pur, alimentation saine, calme, détente, activités de plein air)</p>	

4– UN PATRIMOINE BATI A CONSERVER ET A VALORISER

4.1 La cité médiévale de Sisteron, emblème et cœur du territoire

Sisteron compte parmi les plus belles cités médiévales de Provence avec ses ruelles couvertes (les « andrônes ») et ses calades. Cinq tours subsistent des anciens remparts qui ceinturaient la ville depuis le XIV^e siècle. Classées monuments historiques en 1848, elles sont exceptionnelles par leur élévation (18 à 22 m) et leur structure ouverte à la gorge.

La Citadelle, qui domine la ville et la vallée, est l'un des plus beaux fleurons de l'architecture militaire du moyen âge à nos jours. Profondément meurtrie par le bombardement de la ville en août 1944, elle est admirablement restaurée par l'association Arts, Théâtre, Monuments (ATM) qui en assure la gestion depuis plus de 60 ans dans le cadre d'une convention avec la ville de Sisteron.

Un magnifique théâtre de verdure (1500 places) y a été construit en 1928 pour accueillir un festival de théâtre, devenu aujourd'hui « **Les Nuits de la Citadelle** », un des plus anciens festivals de France. La Citadelle reçoit chaque année quelque 70 000 visiteurs.

Sur la rive gauche de la Durance, le faubourg de la Baume abrite l'église et le Cloître Saint-Dominique (XIII^e s.) qui accueille les concerts de musique de chambre organisés par ATM lors du festival.



Crédit : OT Sisteron – Panoramique sur la citadelle, la Durance, la Baume

4.2 Un patrimoine bâti assez important, mais mal valorisé

Le territoire dispose de vestiges romains :

- Le défilé ouvert par le romain Dardanus pour donner accès à la vallée suspendue de Saint-Geniez et à la ville de Théopolis dont le site n'a jamais été identifié et la roche gravée, la fameuse « Pierre Ecrite » qui, à l'entrée du défilé, témoigne de l'œuvre de Dardanus ;
- La voie romaine, la Via Domitia, qui traversait la ville de Sisteron est un autre témoignage de l'influence romaine dans ce territoire, voie de passage vers la Provence depuis Rome et l'Italie.

Le patrimoine culturel est important :

- La *cathédrale Notre-Dame et Saint Thyrs*e à Sisteron, bel exemple d'architecture romane. 22 000 visiteurs ont découvert le site en 2014.
- L'*église du village de Bayons*, un monument classé
- L'*église romane* du vieux village de Noyers-sur-Jabron
- L'église St Gervais et Protais à Bevons
- L'*église rupestre* de St Pons
- L'église de Claret et son porche classé
- Valavoire et son *église romane*
- *Chapelle St Amand*
- L'*église romane Ste Marie* à Châteauneuf
- *La chapelle et la crypte de Dromon* à St Geniez
- ...

Le territoire dispose aussi de vestiges médiévaux :



Crédit : SI Vallée du Jabron : ruines du château du vieux Noyers

- Le *château de Sigoyer*, en partie en ruine, équipé d'une borne interactive
- Le *château du vieux Noyers* datant du 13^e siècle, également en ruines et son église romane classée
- Des *tours* (Vaumeilh, Nibles, Melve, Bayons), le plus souvent vestiges de châteaux démolis lors des guerres
- Le *vieux village* de Curel et son ancienne église
- Le *vieux village de Mison* et son ancien château

Ce patrimoine bâti, à la notable exception des sites de Sisteron, n'est pas mis en valeur.

4.3 Un patrimoine vernaculaire à sauvegarder

Le territoire compte un certain nombre d'édifices ou d'installations à usage agricole ou artisanal :

- Deux moulins à huile de noix, l'un mû par une roue hydraulique à Bayons et l'autre par traction animale à Reynier
- Des distilleries de plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée du Jabron
- D'anciens moulins à plâtre (Le Caire et Clamensane)
- Une ancienne forge (Reynier)
- Une fontaine et une meule à Gigors
- De nombreux villages disposent encore d'un lavoir public. Certains ont été restaurés (Les Omergues, Saint Vincent sur Jabron). D'autres sont en attente de restauration (fontaine publique et lavoir de Noyers sur Jabron, lavoir de Saint Geniez)
- ...



Crédit : Gérald Lucas – Fontaine de Gigors

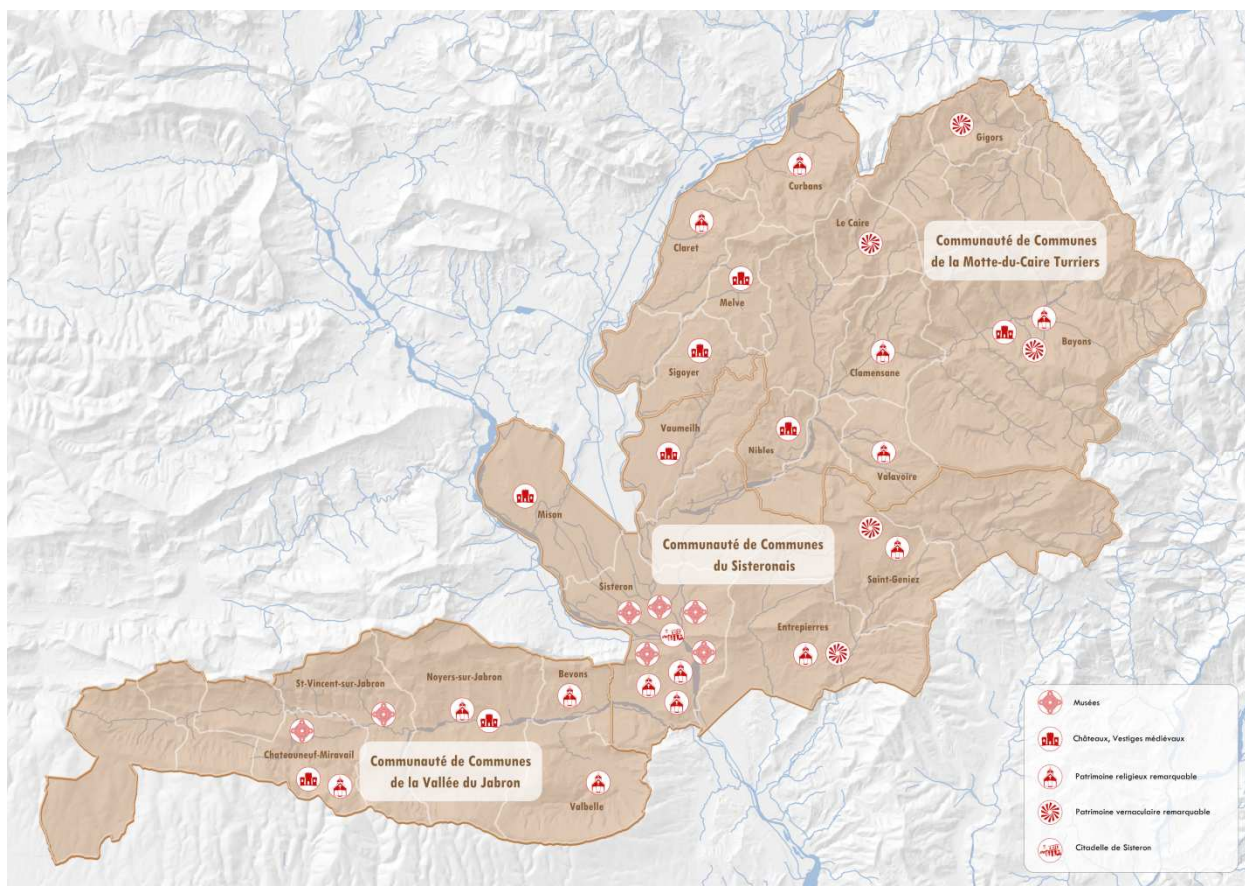
Toutes ces anciennes installations présentent un réel intérêt (*voir annexe 13 : patrimoine culturel et bâti remarquable*). Aucune n'est en fonctionnement.

4.4 Quelques musées et sites culturels

Le territoire est assez pauvre en espaces muséographiques et sites culturels. Sisteron dispose d'un musée de la Terre et du Temps (2 990 visiteurs en 2014), d'un musée archéologique gallo-romain classé musée de France installé dans l'hôtel d'Ornano (ouvert depuis juillet 2016), d'un éco-musée et d'un musée du scoutisme. A Entrepierres, le Domaine d'Aragon, domaine privé exploité par un GAEC, présente deux expositions principalement destinées à un public d'enfants.

La Motte-Turriers n'a que la borne interactive du château de Sigoyer et le Jabron n'a que le musée du casque (Saint-Vincent sur Jabron) ainsi que le musée de l'école d'Autrefois (Châteauneuf-Miravail : *ouvert de manière très ponctuelle*).

Figure 6- Le patrimoine bâti et culturel remarquable



Un patrimoine riche, trop peu mis en valeur



Crédit : Gérald Lucas – Pont de la Bernarde à Gigors

Atouts	Faiblesses
Un patrimoine qui mérite d'être mieux valorisé	
<ul style="list-style-type: none"> - Le site de Sisteron, sa cité médiévale et sa citadelle, mondialement connues, constituent un atout extrêmement fort pour le territoire des Terres de Provence et son image - Dans les villages des environs, les vestiges médiévaux sont nombreux - Le site romain de « Pierre Ecrite » intéresse de nombreux amateurs - Le patrimoine vernaculaire est assez riche (moulins, fours, lavoirs, fontaines) - Le patrimoine culturel compte des monuments remarquables (églises romanes, clochers) - Des démarches innovantes de conservation de la « mémoire du pays » ont été réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - En dehors de Sisteron, les vestiges du patrimoine local (tours, châteaux) ne sont pas suffisamment restaurés, entretenus, mis en valeur - Manque de moyens pour la conservation du patrimoine local - Des installations anciennes sont très dégradées (moulins à huile, fours à chaux, distilleries) - Des musées proposant une scénographie peu accessible à un public de non-initiés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un intérêt croissant pour le développement durable de la part d'une partie de la clientèle touristique, en particulier étrangère, qui fréquente les Terres de Provence - Le département des Alpes de Haute-Provence, la région Provence Alpes-Côte d'Azur, la Fondation du patrimoine apportent un soutien à des projets de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> - Le risque de raréfaction des finances publiques, à l'avenir, pour des actions de sauvegarde du patrimoine, est réel - L'ouverture pour des mises en scène « contemporaines » de ce musée à ciel ouvert
Enjeux 2020	
<p>Le patrimoine local, naturel comme culturel, du territoire des Terres de Provence est reconnu comme digne d'intérêt par les acteurs locaux, les professionnels comme les collectivités locales.</p> <p>Le territoire des Terres de Provence est reconnu par la clientèle touristique comme exceptionnel, grâce à son patrimoine conservé, restauré et valorisé. Cela concerne le patrimoine naturel (biodiversité, géologie), comme culturel (patrimoine vernaculaire). Les produits de terroir sont valorisés par le tourisme.</p>	

5 - DE NOMBREUSES FESTIVITÉS, MAIS PEU D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

5.1 Les Nuits de la Citadelle, seul événement d'importance

Le festival des Nuits de la Citadelle de Sisteron est l'évènement culturel majeur du département. Créé et organisé par l'association Arts, Théâtre, Monuments (ATM), le festival accueille depuis plus de 60 ans (61^e édition en 2016) les plus grands noms des scènes internationales. De la mi-juillet à la mi-août, musique, danse et théâtre investissent le théâtre de verdure de la Citadelle, le Cloître Saint-Dominique et la Cathédrale Notre Dame des Pommiers. Six à huit soirées rassemblent chaque année quelque 6000 spectateurs (6022 en 2016), mêlant touristes et habitants de la région.

Depuis ces dernières années, l'École municipale de Musique de Sisteron organise parallèlement un festival Off, avec trois concerts donnés dans l'auditorium de l'école.

A la demande de nombreux élus, comme des commerçants et professionnels du tourisme, une réflexion pourrait être engagée afin de donner au festival, dont la qualité de la programmation fait l'unanimité, des retombées plus importantes encore pour Sisteron et son territoire. Il devrait en être de même pour la Citadelle, principal pôle d'attraction touristique du territoire.

5.2 Des festivités, des animations, de petits événements

Le territoire des Terres de Provence organise des foires, des marchés, des animations, des expositions nombreuses et très diversifiées durant l'année, avec une prédominance d'activités en été entre début juin et fin septembre.

Depuis quelques années, des animations sont réalisées durant cette même période, dans les villages voisins appartenant à la Communauté de Communes du sisteronais.

Marchés locaux

Plusieurs marchés et foires sont proposés tout au long de l'année (*voir annexe 10 : état des lieux des manifestations*) sur les trois communautés de communes. Depuis 3 ans, les producteurs du territoire s'organisent pour proposer des marchés de produits locaux tels que ceux de Clamensane, Turriers, Saint Vincent sur Jabron ou Sisteron (le jeudi soir l'été -2016).

Depuis 33 ans, la foire bio de Montfroc, qui a lieu le premier week-end d'octobre connaît un vif succès. C'est le rendez-vous incontournable des amateurs et professionnels du bio et de l'environnement avec des animations et des conférences.

Mais il n'y a pas de concertation entre les communautés de communes pour l'organisation de ces événements. Chaque intercommunalité organise les événements à son gré. Il n'y a pas, non plus, de plan commun de diffusion et de promotion de l'ensemble des événements. Ceci devrait s'améliorer dans le cadre du regroupement des intercommunalités.

Festivals et manifestations culturelles

Outre les Nuits de la Citadelle, la ville de Sisteron organise notamment une fête médiévale « *Le passage du fort* ». Au cours de ce festival organisé tous les deux ans, "L'Asso Kiadihop!!!" anime le *Passage du fort* (village médiéval, cavalcade, spectacle de feu, volerie de rapaces etc.) qui draine environ 10 000 spectateurs en deux jours. On notera aussi l'organisation d'un *festival des marionnettes*, et d'un *festival d'Art Urbain*

La ville de Sisteron détient le label Ville et Métiers d'Art

Créé à l'initiative d'élus locaux en mai 92 à l'occasion de rencontres avec des professionnels soucieux de promouvoir toute la richesse et la diversité des métiers d'art dans leur ville, le **Label Ville et Métiers d'Art** regroupe une sélection de 69 communes qui ont l'excellence et l'authenticité en tête.

Sisteron organise chaque été ses *Rues en fête*, ainsi que la Journée nationale de l'Archéologie et la Journée européenne du Patrimoine.

La ville organise également la *Fête de l'Agneau* chaque année au mois de mai. A cette occasion, l'abattoir de la ville fait une journée « portes ouvertes » qui draine de nombreux visiteurs. La coopérative Agneau Soleil y est associée. Cette forme de tourisme agro-industriel a de nombreux adeptes et le créneau pourrait être beaucoup plus largement exploité.

A Mison, l'association Alpes Rétro Provençale organise chaque année en juillet la *Fête du patrimoine rural* au cours de laquelle l'association présente les machines anciennes (lieuse, batteuse, tarare etc.). L'ancien four banal y est aussi mis en fonctionnement deux fois par an, en mars et en juillet, pour la cuisson du pain.

Dans la CC de La Motte-Turriers, le festival *Vivre Culture*, est organisé chaque année, en été. Il permet de réaliser une dizaine de spectacles (concerts, théâtre) dans les villages de la communauté de communes. Trois autres animations sont régulièrement organisées : *Faites des randonnées*¹² (octobre), la *Fête de la Montagne* (juin) et la *Journée du Patrimoine de pays* (juin).

La vallée du Jabron organise la *Fête de la Nature et des Jardins*, le *Trail La Belle à Lure* (pas d'édition en 2016), la *Journée européenne du Patrimoine* et une *exposition des peintres de la vallée*.

Elle propose également deux manifestations : *les Jabronnades* et le *festival Ar'Lire*.



Crédit : OT Sisteron : fête du vent 2016

Depuis plusieurs années, ces mêmes offices de tourisme proposent des « Balades sous les étoiles ».

Cette manifestation permet la découverte de la faune et le l'observation du Ciel nocturne. Durant la saison estivale, huit balades sont organisées en collaboration avec les communes, les associations locales et les accompagnateurs en montagne. Chaque été, environ 600 personnes participent à ces sorties.

¹² En 2016, la *Faites des randonnées* est élargie à deux autres communautés de communes (Sisteronais et Laragne/Ribiers-Val de Méouge). L'organisation est portée par les 3 offices de tourisme Les Hautes Terres de Provence, Sisteron et Laragne.

Un territoire qui offre de nombreuses animations mais encore insuffisantes

Atouts	Faiblesses
Un espace encore insuffisamment animé	
<ul style="list-style-type: none"> - Les « Nuits de la citadelle » évènement culturel majeur du département des Alpes de Haute Provence - Des animations nombreuses, diversifiées, dans les villages voisins - Des marchés locaux et des foires tout au long de l'année avec une intensification en période estivale - Un label Ville et métiers d'art pour la ville de Sisteron - Un ciel nocturne exceptionnel favorisant les activités et animations de nuit 	<ul style="list-style-type: none"> - Des retombées insuffisantes des Nuits de la citadelle sur Sisteron et sa région - Des fêtes et des animations confidentielles - Des marchés locaux peu renommés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire propice à des animations et de petits évènements dispersés dans les villages pittoresques des alentours de Sisteron - Une demande croissante de la part de la clientèle touristique pour des animations - L'opportunité de développer des animations nocturnes - Des fêtes susceptibles de mobiliser des producteurs agricoles et des prestataires de services touristiques (fête de l'agneau, fête du patrimoine rural) 	<ul style="list-style-type: none"> - La concurrence des zones touristiques voisines - La baisse de fréquentation estivale - Manque de coordination dans l'offre d'animation, de communication
Enjeux 2020	
<p>Le territoire des Terres de Provence propose, en période estivale, une large gamme d'activités et d'animations qui peuvent inciter les touristes à séjourner plus longtemps sur le territoire.</p> <p>Sisteron, en particulier, joue à fond la carte de son emblématique citadelle pour en faire un véritable levier de développement touristique estival, en particulier en valorisant ses Nuits de la citadelle.</p>	

6 – UN TERRITOIRE PROPICE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE

6.1 La filière vol à voile, pôle majeur d'attractivité internationale

Cette filière a été l'un des fils conducteurs avec la filière nuit du projet Ciel Mon Pays ! 2009-2015. Dans ce cadre, les plateformes de vol à voile et les sites d'envol (parapente et delta plane) situés sur le Sisteronais-Buëch ont bénéficié d'un accompagnement pour démocratiser et sécuriser les pratiques auprès de nouveaux publics.

Ainsi, l'aéroclub de Sisteron a bénéficié d'un soutien financier pour la construction d'un avion remorqueur partagé pour l'école internationale de pilotage et la formation de jeunes pilotes. L'association a été aidée pour l'acquisition d'un treuil électrique afin de réduire les nuisances environnementales et le coût de tractage. Enfin, le Club a obtenu des aides pour l'accueil sur la plate-forme, en 2014, du Championnat du Monde de vol à voile.

Il s'avère que les deux filières aérologie et environnement nocturne sont deux éléments forts de notre contexte territorial. Ce sont des **filiales à fort potentiel « différenciateur »** dont le développement doit être poursuivi.

Notre espace Valléen compte deux plates-formes spécialisées dans la pratique du vol à voile : la plate-forme de Sisteron-Vaumeilh située sur la commune de Vaumeilh et la plate-forme de La Motte du Caire, et des sites d'envol en parapente.

La plate-forme de vol à voile de Sisteron-Vaumeilh

La plate-forme est installée sur le plateau de Vaumeilh, dans la vallée de la Durance, au nord de Sisteron. Les terrains et les bâtiments sont gérés par le *Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion (SIAG)*. Le syndicat regroupe 5 communes riveraines de l'aérodrome: Sisteron, Vaumeilh, Valernes, Thèze et Sigoyer. La commune de Sisteron y est très majoritaire (91%). Outre les infrastructures de vol à voile, le syndicat dispose d'un ensemble restaurant-camping 3* Le Janus. La plate-forme accueille deux structures associatives : l'*Aéroclub International de Sisteron (AIS)* pour le vol à voile et le *Club des 3 rivières* pour les activités ULM. La création d'un *club de modélisme* est également en projet. La plate-forme accueille par ailleurs un parc d'activités en lien avec le secteur aéronautique.

L'Aéroclub International de Sisteron (AIS)

Le club, qui a une délégation de service public, dispose de deux pistes (une piste goudronnée et une piste en herbe pour le treuil) de 1200 m de longueur, de trois hangars, dont un hangar vétuste en très mauvais état. Ces hangars abritent le matériel du club (11 planeurs et 3 avions remorqueurs) et le matériel des adhérents qui le souhaitent. Le club dispose aussi d'un treuil pour le décollage, d'un club house et de bureaux (accueil et administration).

L'AIS est le premier club d'accueil de pilotes étrangers en France, alors qu'il occupe l'une des plus petites surfaces (16 ha contre 40 à 50 ha pour Vinon sur Verdon ou Saint-Auban). Il accueille chaque année environ **400 pilotes** majoritairement en provenance de l'international (Allemagne (30%), Grande Bretagne (30%) et d'autres pays d'Europe (40%)). Il s'agit de pilotes qui viennent pour pratiquer le *vol de montagne* en raison de conditions aérologiques très favorables. Les décollages s'y effectuent par tractage avion mais aussi par treuil électrique ce qui permet un tractage moins coûteux, moins bruyant et moins polluant.

Les pilotes effectuent en moyenne **12 000 heures de vol par an**. Les séjours représentent **5 000 nuitées**. De nombreux pilotes venant accompagnés, la retombée commerciale, sur Sisteron principalement, est évaluée par le club à plus de **2 M d'€ par an** (hébergement, restauration, activités).

Le club a ouvert récemment une *École internationale de pilotage*, ouverte aux jeunes pilotes de planeurs. Pour développer le projet, le club souhaite acquérir un planeur-école d'occasion et construire quelques bungalows en bois pour l'accueil des jeunes pilotes.

Le Club ULM

Le club des 3 rivières a été créé en 2005 avec l'objectif de fédérer les utilisateurs ULM fréquentant la plateforme de Vaumeilh. Le club regroupe actuellement 23 adhérents qui disposent d'une demi-douzaine d'ULM. Cette activité ULM semble faire bon ménage avec l'activité vol à voile. Elle présente le grand avantage de pouvoir se pratiquer toute l'année alors que l'activité vol à voile est concentrée sur la période mars-octobre.

Au total, l'ensemble des activités de la plateforme représente en moyenne **20 emplois permanents**.

La plate-forme aéronautique de La Motte-du-Caire

Cette plate-forme est moins importante que celle de Vaumeilh. Les décollages sont réalisés uniquement par le treuil, ce qui constitue un atout écologique indéniable. Ce type de décollage nécessite une bonne expérience de la part des pilotes.

Toutefois, les instructeurs du club transmettent ce savoir-faire très utile lorsque les aléas d'un vol imposeront un point bas loin de la base. La plate-forme peut accepter simultanément 25 planeurs. Elle accueille environ **100 à 150 pilotes/an** en provenance d'une dizaine de pays (notamment d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de Hollande). Les allemands représentent 50% de la clientèle. La fréquentation est régulièrement en hausse, d'une année sur l'autre.

Outre le bâtiment technique et les hangars, la plate-forme dispose d'un petit terrain de camping, annexe du camping municipal de La Motte du Caire et réservé exclusivement aux adeptes du vol à voile. Le tout est installé sur des terrains qui appartiennent à la commune. Les dirigeants du club souhaiteraient y installer quelques bungalows en bois pour améliorer les conditions de l'accueil et renforcer l'adduction d'eau potable et l'installation sanitaire.

En 2017, la base de La Motte du Caire organisera la compétition régionale de vol à voile Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Crédit : ADT 04

6.2 La filière randonnée, extension et innovation

La randonnée de moyenne montagne bénéficie de **conditions très favorables** dans ce territoire dont les paysages sont magnifiques. Les randonneurs de week-end viennent de toute la région, en particulier de la région marseillaise, desservie en 1h30 par l'autoroute A 51 qui suit la vallée de la Durance et dessert ainsi le territoire.

Mais les touristes estivaux, qui sont nombreux à louer des gîtes ruraux et autres hébergements dans la zone, profitent aussi largement de sentiers bien entretenus.

Le réseau des sentiers balisés du territoire couvre **578 kilomètres**, ce qui permet de proposer **57 itinéraires**.

- Le réseau de la vallée du Jabron dispose de 192 km de sentiers balisés (16 itinéraires)
- Le réseau du Sisteronais est long de 130 km (11 itinéraires)
- Le réseau des Hautes Terres de Provence est long de 256 km (30 itinéraires)

Sans oublier, le réseau des randonnées VTT dont disposent les 3 communautés de communes et le spot de trail de la vallée du Jabron. Ces réseaux sont entretenus par les collectivités (Vallée du Jabron), l'office de tourisme (Motte du Caire Turriers) ou par le Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (Sisteronais).

Cette infrastructure a été mise à profit par les professionnels du tourisme ou d'autres acteurs touristiques comme l'ONF, pour proposer à leurs clients des produits originaux : « Retrouvances », saint Jacques de Compostelle, séjours nature et biodiversité, sentiers de découvertes... (voir annexe 12 : quelques exemples de produits originaux autour du thème de la randonnée)

6.3 Via ferrata ou l'escalade sans risques

Le territoire bénéficie de quelques sites pour la pratique de l'escalade, mais il ne bénéficie pas de la notoriété des spots de proximité comme Orpierre, Céüse, les gorges du Verdon. Par contre, notre Espace Valléen dispose d'un équipement situé sur la commune du Caire, à 8 km de La Motte du Caire, la via ferrata de la Grande Fistoire, implantée en 1996 l'une des toutes premières de la région.

Cette via ferrata offre à un public profane en matière d'escalade, toutes les sensations du grimpeur dans une totale sécurité (à condition de respecter scrupuleusement les règles de sécurité ou d'être encadré par un professionnel de la montagne et de l'escalade).

Le site du Caire accueille entre 6000 et 7000 visiteurs chaque année pour un taux d'encadrement d'environ 10 %. Le site dispose d'une passerelle de 60 m, d'un pont népalais de 32 m de long et de 3 tyroliennes de 150 m, 135 m et 220 m.

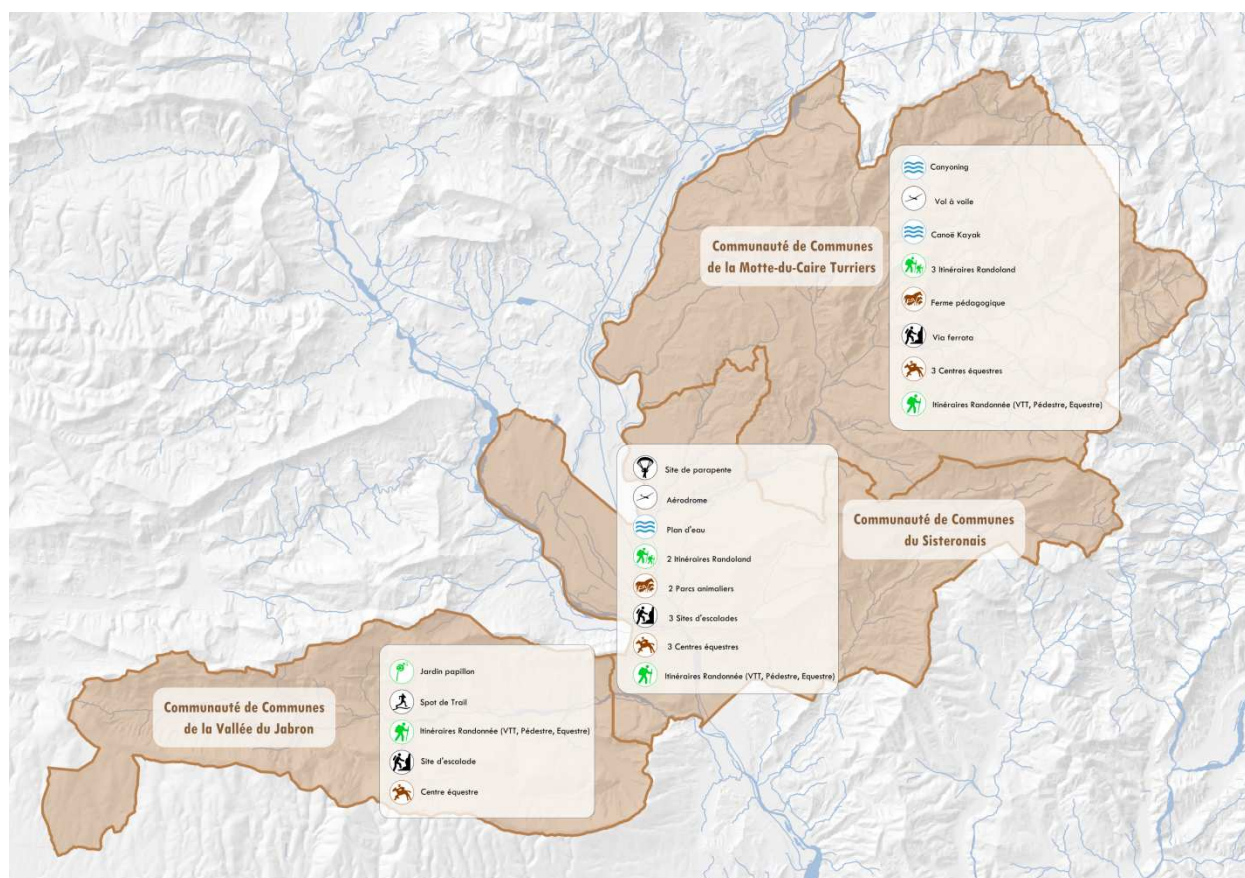


Crédit : Autrement dit Communication – Via ferrata de la Grande Fistoire

La via ferrata de la Grande Fistoire est une des rares via ferrata en France où l'accès est payant (5,5 euros). Cette participation, versée à l'Office de Tourisme, gestionnaire du site, permet de pouvoir s'adonner à ce plaisir en toute sécurité en finançant entre autres : la surveillance du site et le conseil aux usagers, la sécurisation, la maintenance et la promotion du site, le renouvellement du matériel abîmé ou usagé, les assurances (accident, risques naturels : foudre, etc,...), les investissements successifs nécessaires pour maintenir l'attractivité du site dont la valeur actuelle se monte aujourd'hui à 450 000 euros.

A noter : Le département des Alpes de Haute-Provence compte deux autres via ferrata en accès libre, installées plus récemment (Digne les Bains et Prads Haute Bléone)

Figure 7- Les activités de pleine nature



6.4 Des activités variées et insolites

En dehors des activités de pleine nature et du vol à voile, filières de loin les plus importantes, le territoire **compte d'autres activités qui permettent de répondre aux attentes d'un public plus familial et moins sportif**. Nous pouvons citer entre autres le parc animalier de st Geniez, le plan d'eau de Sisteron situé au cœur de la vieille Ville, des fermes pédagogiques.

Parmi ces activités, l'une d'entre elles est insolite il s'agit des **Les rochers qui parlent** (Prix régional et Prix national de l'innovation touristique). Le principe, basé sur la technologie RFID, permet de découvrir le territoire des Hautes Terres de Provence de manière originale, ludique et culturelle. Pour découvrir ces rochers, deux possibilités :

- « **Haute-Parole** », avec des contes du monde entier, destinée à un public passionné par le conte
- le « **Sentier des Contes** », mélange de jeu de piste et d'histoires médiévales destiné au public familial

A noter : Le département des Alpes de Haute-Provence est un des premiers départements français pour la randonnée et l'escalade. Il est aussi parmi les plus riches de France métropolitaine du point de vue écologique. Il compte 210 clubs de sport de nature avec 11206 licenciés et 750 sites de pratique. Le trail et la randonnée itinérante sont deux activités en pleine expansion.

Le département s'est ainsi doté d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires : il s'agit de conserver et préserver l'environnement sans pour autant nuire à la pérennité des activités de sports et de loisirs.

Un territoire très propice aux activités de sport et de loisir

Atouts	Faiblesses
Des conditions aérologiques exceptionnelles pour le vol à voile en montagne	
<ul style="list-style-type: none"> - Une qualité exceptionnelle de l'aérologie propice à la pratique du vol en montagne - L'existence de bases (Sisteron-Vaumeilh et La Motte du Caire) bien équipées, complémentaires l'une de l'autre - Une clientèle européenne (Allemagne, Suisse, Belgique) - L'existence de quelques structures d'accueil de qualité qui tirent vers le haut l'ensemble de l'offre - Un intérêt marqué du département des Alpes de Haute-Provence 	<ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique qui peut rendre dangereux la pratique du vol à voile dans certaines circonstances (orages, vents violents, vagues de chaleur) - Un grand nombre de prestations (restauration, hébergement, accompagnement) qui ne correspondent pas au niveau d'exigence de la clientèle accueillie
Des possibilités diverses d'activités sportives de pleine nature ou de loisirs	
<ul style="list-style-type: none"> - Un climat ensoleillé la majeure partie de l'année - Des sentiers de randonnée nombreux (578 km), diversifiés, bien équipés et entretenus - Une fréquentation importante de ces sentiers - Un tracé du chemin de St Jacques de Compostelle qui passe sur le territoire - Des séjours nature diversifiés et innovants, - Des équipements performants comme la via ferrata de la Grande Fistoire au Caire - un Spot de trail officiellement répertorié 	<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien des sentiers pas homogène selon les vallées - Des espaces avec des fonctionnalités différentes qui manquent de coordination - Un renouvellement constant des équipements qui demande un investissement permanent pour rester à la pointe (parc aventure, trail...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt croissant d'une frange de clients pour un tourisme durable, écologique et solidaire, favorisant la rencontre et l'échange avec les populations locales - Fermeture, pour raisons sécuritaires, de nombreuses destinations à l'étranger, avec pour conséquence un nouvel intérêt pour des vacances en France et particulièrement en zones rurales - Proximité de la Côte d'Azur et de sa sur-fréquentation - Complémentarité avec les activités proposées par les espaces valléens voisins (ex. baignade, escalade dans les Baronnies) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une promotion insuffisante - La concurrence de plus en plus importante de nouveaux produits proposés par les structures voisines, en particulier les parcs naturels régionaux (Verdon, Luberon, Baronnies provençales...) - Conflits d'usages (chasse, VTT, piétons, pastoralisme...) - Contexte géopolitique (Brexit, menace terroriste)
Enjeux 2020	
<p>Le territoire des Terres de Provence constitue une référence dans le domaine de la pratique d'activités de pleine nature pour l'observation (paysages, animaux, végétaux), le renforcement des connaissances scientifiques, la pratique des sports aériens.</p>	

7 – UN TERRITOIRE OUVERT AU MONDE, QUI DOIT S'OUVRIRE ENCORE D'AVANTAGE

7.1 L'accueil des visiteurs étrangers

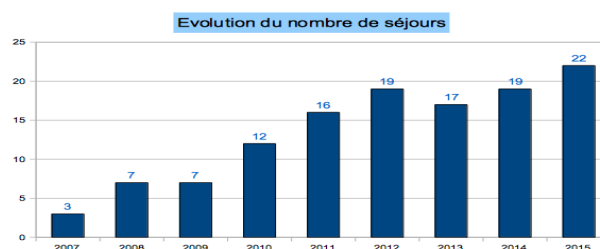
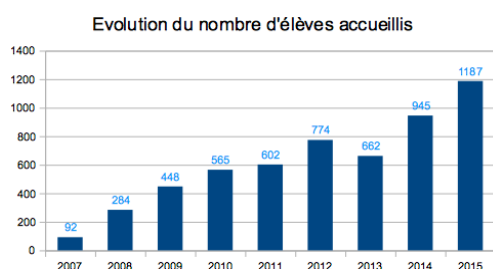
Après la guerre de 40, les allemands ont été interdits de pratique du vol à moteur par les Alliés. Les amateurs, et ils étaient nombreux, de sports aériens, se sont alors orientés vers le vol à voile. Les clubs allemands se sont multipliés et ils ont rapidement compté des milliers d'adhérents.

Longtemps cantonnés à la RFA, les clubs se sont ouverts à partir des années 80 vers d'autres destinations. L'aérodrome de Sisteron-Vaumeilh a accueilli les premiers vélivoles allemands et, progressivement, le club s'est développé. Il a accueilli jusqu'à 1 100 pilotes étrangers. Il accueille actuellement environ 400 pilotes par an. C'est le club de vol à voile de France qui accueille le plus d'étrangers.

7.2 Le succès du projet Collégiens du Monde

Grâce à une technique bien maîtrisée de e-marketing, l'OIT de La Motte-Turriers, qui a obtenu un agrément commercial dès 1997, a commencé à accueillir des collégiens en provenance d'établissements francophones situés à l'étranger.

Il accueille désormais, chaque année, plus de 1000 collégiens pour des séjours de 10 jours en moyenne dans les Alpes de Haute-Provence et la région PACA. Ils viennent de tous les continents, d'Europe, d'Amérique du nord et du sud, d'Afrique, d'Asie. La progression a été spectaculaire ces dernières années.



Si les prestations assurées par l'Office de Tourisme de la Motte du Caire sont indéniablement de bonne qualité, elles profitent insuffisamment à son territoire de compétence, les collégiens n'ayant que peu voire pas du tout d'activités sur place. Pour être juste, c'est en grande partie dû à une carence en hébergements et activités adaptés.

Les marges de progrès de cette activité spécifique et vectrice d'image sont considérables et il serait opportun que le territoire mette tout en œuvre pour être en capacité de retenir davantage ces clients sur place.

7.3 L'initiative Forum International Tourisme solidaire et développement durable (FITS)

L'OIT de la Motte-Turriers a également été à l'initiative de l'organisation du Forum International Tourisme Solidaire et développement durable (FITS). Ces forums, soutenus par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Ministère des Affaires étrangères, sont placés sous le haut patronage de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et de l'UNESCO.

Le premier FITS a été organisé à Marseille en octobre 2003 avec la participation de délégations de 64 pays. Une partie d'entre elles a été accueillie, dans les jours qui ont précédé le forum, dans le territoire lors des ateliers de terrain destinés à leur faire découvrir le tourisme rural français. Les éditions suivantes ont eu lieu au Mexique en 2006, au Mali en 2008, au Maroc en 2012, au Nicaragua en 2014. Au total, en une décennie, **3 550 personnes** ont participé à ces rencontres internationales. Ces forums ont permis de tisser des liens avec 75 pays, d'échanger des bonnes pratiques.

C'est ainsi que la démarche du « pescatourisme », qui permet d'accueillir des touristes sur les bateaux de la pêche artisanale, a été transférée d'Italie vers la Provence, puis vers l'Algérie. C'est également dans ce cadre que l'OIT de la Motte-Turriers a reçu de nombreuses délégations en provenance du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) mais aussi d'Afrique (Mali).

7.4 Un transfert de technologie de développement touristique durable

En 2012, le service Tourisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a demandé à l'OIT Les Hautes Terres de Provence de s'impliquer dans l'appui à un projet de coopération décentralisée en Arménie. La Région avait, en effet, l'intention d'aider les communes rurales de la vallée de la Debed dans la région de Lori en Arménie, à développer le tourisme.

Depuis 2013, un projet de transfert de technologie touristique fondé sur une approche entrepreneuriale analogue à celle de l'OIT, est mis en œuvre par l'Office. Les thèmes retenus ont été les suivants : 1) développement des sports d'eau vive sur la rivière Debed (canyoning), 2) valorisation de la biodiversité avec l'installation d'une volerie des rapaces en partenariat avec la volerie du Lac Léman, 3) valorisation culturelle en dehors du patrimoine religieux: création d'un espace de découverte autour de l'archéologie et de Jacques de Morgan (archéologue français du 19^e siècle ayant mené plusieurs campagnes de fouilles archéologiques dans la région de Lori).

Dans le même temps, les Hautes Terres de Provence ont accompagné la création, la mise en place et l'aménagement d'un office intercommunal de tourisme qui emploie aujourd'hui deux personnes.

8 - UNE STRUCTURATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE, EN EVOLUTION

8.1 Une organisation intercommunale en pleine évolution

Dans le cadre de la loi Nôtre seront regroupées ensemble les communautés de communes du Sisteronais, du Laragnais, de Ribiers-Val de Méouge, de la Motte-Turriers, du serrois, de la vallée de l'Oule et interdépartementale des Baronniees.

La Vallée du Jabron, quant à elle, sera associée à la Communauté de Communes de Lure-Vançon-Durance qui compte 6 communes (Aubignosc, Châteauneuf-Val Saint Donat, Montfort, Peipin, Salignac et Sourribes).

Au regard des évolutions et de la réorganisation des collectivités, le périmètre de l'espace valléen pourrait être amené à évoluer et à intégrer la CC Lure-Vançon-Durance. A mi-parcours du projet, soit en 2018. Ce point pourra être à l'ordre du jour lors de la clause de revoyure de la stratégie espace valléen.

La CC Lure-Vançon-Durance présente des caractéristiques similaires aux 3 communautés de communes de l'espace valléen Terre de Provence. Il s'agit d'une zone de moyenne montagne rurale avec cependant deux « pôles » importants et urbanisés : Peipin et sa zone commerciale et Aubignosc. Le diagnostic de ce territoire devra être approfondi au moment de son éventuelle intégration en 2018.

A ce jour, la CC Lure-Vançon-Durance est incluse dans l'espace valléen Durance-Provence. Les élus de cette CC ont été invités au comité de pilotage de l'espace valléen Terres de Provence le 2 septembre 2016 afin de prendre connaissance de la stratégie retenue.

Rapide présentation de la Communauté de communes Lure-Vançon-Durance :

- 3708 habitants
- Densité 39 hab/km2 (la plus forte densité par rapport aux 3 autres CC)
- Superficie : 95 km2 (la plus petite par rapport aux 3 autres CC)
- Une zone commerciale avec notamment un point de vente directe de produits locaux (L'Etal des Paysans)
- Un habitat pavillonnaire important sur la commune d'Aubignosc
- Peu de structures d'hébergement touristique (quelques meublés, un camping, un gîte d'étape, deux hôtels dont un 3 étoiles, quelques tables et chambres d'hôtes)
- Un restaurant (Michelin Bib Gourmand) « La Magnanerie »
- Une agriculture de qualité (AOC/IGP pour l'huile d'olive, le vin...)
- un site de découverte culturelle, la Paléo-galerie à Salignac

Sur cet espace valléen, on compte 5 offices de tourisme :

1. Sisteron (station classée)
2. La Motte-Turriers (marque déposée *Les Hautes Terres de Provence*)
3. Laragne (marque déposée *La Provence des Montagnes*)
4. Serres (marque déposée *La Provence des Montagnes*)
5. Orpierre - Rosans (marque déposée *La Provence des Montagnes*)

Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle Communauté de Communes devra proposer une organisation touristique comprenant ces différentes structures. Durant le dernier trimestre 2016, une commission tourisme se réunira toutes les semaines pour mettre en place cette organisation et sa stratégie touristique.

8.2 Des offices de tourisme avec des positionnements complémentaires

Le territoire dispose de deux offices de tourisme, à Sisteron et au Caire, qui assurent différemment les missions régaliennes (accueil, information, promotion, fédération des acteurs) parce qu'ils se sont adaptés parfaitement aux spécificités de leur territoire de compétence respectifs. Mais ce qui caractérise ces offices, est le choix, d'assurer, grâce à la commercialisation de produits touristiques innovants, une part croissante d'autofinancement afin de ne pas être constamment tributaires de financements publics de plus en plus difficiles à mobiliser.

L'Office Intercommunal des Hautes Terres de Provence s'autofinance quasi-intégralement (95%).

Celui de Sisteron, organisé sur un modèle plus courant, étant promoteur de son territoire et positionné sur de l'accueil et de l'information, voit sa part d'autofinancement progresser chaque année.

Le territoire s'appuie également sur un Syndicat d'Initiative dans la vallée du Jabron basé aux Omergues. Hébergé dans les locaux de la Maison de Pays, il accueille les réalisations d'artistes et artisans et des produits locaux. Il en gère la vente. La structure est portée financièrement par la Communauté de Communes du Jabron, par la mairie des Omergues, par les cotisations des adhérents et par une partie des recettes de la Maison de Pays.

Ces 3 structures préfigurent le devenir des Offices de Tourisme de demain. :

- des entités qui gèrent des équipements sportifs, culturels ou commerciaux
- des entités qui s'autofinancent en partie, pesant le moins possible sur les services publics.

8.3 Le pilotage du projet et sa gouvernance

Le pilotage du projet est effectué par le Comité de pilotage

Le Pays Sisteronais-Buëch est d'abord l'espace de réflexion et d'élaboration de la politique d'aménagement du territoire par les 9 EPCI qui le constituent. Il a porté entre 2007 et 2014, les axes de développement de la politique touristique de ce projet de territoire. Cependant, avec la création du Parc naturel régional des Baronnies provençales et la mise en place des nouvelles intercommunalités, cet espace a fait évoluer son approche territoriale en terme de développement touristique. Ainsi, deux stratégies Espaces Valléens superposent le territoire du Pays Sisteronais Buëch.

Ce dernier s'est vu confier, à la demande des 3 communautés de communes de la Motte du Caire-Turriers, du Sisteronais et de la Vallée du Jabron, la stratégie touristique espace Valléen partagée par ces 3 EPCI.

La loi Notre dans la construction de la nouvelle intercommunalité marque la responsabilité et le rôle décideur des communautés de communes sur le développement touristique. Cette loi amène les collectivités à formaliser l'organisation de leur compétence tourisme au 1er janvier 2017. Cette situation a été à l'origine de la constitution du Comité de pilotage qui a réuni les élus des EPCI et les offices du tourisme. Ce comité de pilotage est composé :

- le Président (ou élu désigné) de chaque communauté de communes (les élus peuvent être accompagnés du Directeur/trice de la Communauté de communes ; seul l'élu est décideur)
- le Président (ou un élu désigné) de chaque office de tourisme (les administrateurs des offices peuvent être accompagnés du Directeur/trice de l'office)

Le Comité de pilotage :

- Détermine la stratégie touristique et les modalités de sa mise en œuvre ;
- Etablit les critères de décision sur les actions touristiques ;
- Effectue les arbitrages au regard de ces critères ;
- S'assure de la réalisation des actions et de leur conformité ;
- Décide l'évaluation des actions les plus significatives et l'évaluation globale du projet ;
- Anime en continu la mise en œuvre et l'actualisation de la stratégie touristique.

Il se réunira au moins deux fois par an, pour le suivi du projet touristique espace Valléen. Par ailleurs, il se réunira de façon régulière pour assurer la cohérence de l'action touristique à l'échelle de l'intercommunalité créée en janvier 2017.

La Gouvernance du projet associe des opérateurs

La mise en place des ateliers prospectifs pour l'élaboration de la stratégie Espace Valléen, a permis de réunir aux côtés des établissements publics et des offices de tourisme, des opérateurs.

Pour la construction de la stratégie, nous avons sollicité une soixantaine d'opérateurs touristiques des 3 EPCI pour participer à ces ateliers. Ce choix d'associer les opérateurs montre la volonté du territoire d'être à l'écoute de ces derniers. Certains d'entre eux ont manifesté leur intérêt à développer des complémentarités ; cette association des opérateurs montre la voie d'une gouvernance à structurer, impliquant des opérateurs aux côtés des élus et offices de tourisme. Ainsi la commission tourisme de l'intercommunalité pourrait annuellement être un espace représentatif du système touristique local (élus, offices de tourisme, opérateurs, investisseurs, clients), faisant participer les entreprises touristiques à un système qui gagne en performance collective.

Ainsi, cet ensemble d'acteurs pourra partager la vision prospective du tourisme et conduire l'évaluation des programmes et des actions en cours dans le champ du tourisme

Si la candidature est retenue, les modalités de la gouvernance ont été ainsi actées :

- réunion de présentation du projet touristique Espace Valléen à toutes les personnes conviées à son élaboration
- réunions régulières de la commission tourisme, amenée à associer progressivement des acteurs privés (sur des modalités qui seront établies par les commissions tourisme des intercommunalités).
- conduite de chantiers sur des problématiques transversales tourisme (par exemple, formation-action...)
- constitution de groupes de projets, pouvant à terme déboucher sur un/des clubs d'opérateurs.

Les moyens du pilotage et de la gouvernance sont inscrits dans le plan d'actions, qu'ils bénéficient d'un financement spécifique ou non.

Le suivi technique et ingénierie du projet touristique est assuré par le Pays Sisteronais Buëch et l'office de tourisme de la Motte Turriers, jusqu'à la création des nouvelles intercommunalités, qui animent les réunions du comité de pilotage.

Une fonction d'ingénierie de développement touristique espace Valléen sera portée par l'intercommunalité. Elle favorise l'émergence des projets individuels et collectifs, met en place les conditions de l'innovation, impulse une démarche collaborative entre les porteurs de projets et favorise les synergies entre les acteurs (au sein de chaque filière, entre les filières). La fonction d'ingénierie intervient en appui individuel et collectif, en constituant des groupes projets d'opérateurs, dans le montage de projets, la recherche d'opérateurs : la fonction de développement est au cœur du projet.

Une mission coordination, prospection et commercialisation, articulée avec la fonction précédente, a pour objet une prospection et une promotion différenciée. Elle correspond au rôle que pourront occuper les offices de tourisme dans le potentiel de développement de produits et séjours ; dans leur accompagnement à la professionnalisation et la formation des acteurs du Tourisme ; dans leur capacité à transférer ou s'approprier et à rester compétitifs par rapport aux évolutions des tendances dans l'économie touristique.

9 – LE TEST DES PARCOURS VISITEURS, UN POTENTIEL INDÉNIABLE GRÂCE À LA QUALITÉ DES PAYSAGES ET LES POSSIBILITÉS DE CIRCUITS OFFERTES

Le bureau d'études le Belvédère conseil a proposé dans sa prestation de prendre connaissance du territoire par une immersion en résidence d'une semaine au mois de juillet. Il a choisi le camping car comme mode de déplacement et d'hébergement.

L'objectif de cette immersion était de se mettre dans les conditions d'un touriste souhaitant découvrir le territoire. Ce séjour a été très instructif et a permis de conforter les constats dressés dans le diagnostic (*voir annexe 14 : test parcours visiteur*).

La porte d'entrée retenue pour ce « road trip » est celle de la ville de Sisteron. Cette ville est un atout indéniable pour les Terres de Provence, mais elle reste sous-exploitée et autocentrée. Sa mise en valeur doit se poursuivre dans une optique d'accroissement de la qualité de l'accueil notamment au niveau de l'offre de restauration, mais aussi par la prise en compte des nouvelles attentes des clientèles touristiques (qualité des hébergements, restauration et produits locaux, patrimoine historique et découvertes contemporaines...). La perle de Provence devra travailler sur l'image provençale de son centre ville. Elle doit aussi travailler ses liens et son ouverture avec les vallées adjacentes pour favoriser l'itinérance et la découverte de manière à inviter les clientèles à séjourner sur ce territoire.

Les parcours visiteurs (Sisteron-Author/ Sisteron-Serre-Ponçon/ Forcalquier Sisteron via la vallée du Jabron/ Sisteron –Val Buëch-Méouge via la vallée du Jabron) ont permis d'asseoir l'importance de l'itinérance pour découvrir ce territoire. Ses paysages variés et d'une rare beauté sont un atout indéniable dans l'offre touristique. Ces différents itinéraires ont permis de découvrir des lieux chargés d'histoire aujourd'hui peu connus. Parmi eux, ceux empruntant la vallée du Jabron, sont de loin ceux qui satisferont les amateurs de grands espaces préservés et peu fréquentés. Cependant, un travail devra être engagé sur le développement de cette itinérance qui nécessitera en premier lieu de penser la signalétique pour faciliter le parcours visiteurs.

En conclusion, Terres de Provence est une espace propice à la découverte d'un patrimoine naturel et culturel préservé qui mérite d'être mis en valeur. C'est un territoire propice à l'itinérance quel que soit le mode de déplacement choisi. En ce sens, les itinéraires doivent être identifiés et développés en lien avec l'offre existante. Malgré les nombreuses productions agricoles de qualités présentes, on ne les retrouve qu'exceptionnellement sur les cartes des établissements. Ce créneau est à travailler en termes d'image, de valorisation et de reconnaissance des produits et des savoir-faire.

Sauf à déjà connaître le territoire, il n'est pas évident de le cerner dans les informations qui circulent actuellement. Outre le manque de notoriété, le territoire souffre aussi d'un manque d'image.

Quatre angles de découverte sont actuellement possibles :

- grâce au terme « *Provence* » parfois utilisé comme pour l'Office Intercommunal de Tourisme de la Motte du Caire,
- soit par le vocable « *Alpes* » encore utilisé par certains guides,
- soit par la proximité de sites attractifs (les gorges du Verdon par exemple ou le pays de Forcalquier)
- soit encore par le biais d'activités spécifiques bien représentées (randonnées, VTT ou plus spécialisées comme le vol à voile ou la via ferrata).

Les guides ne le situent pas tous de la même manière (voir ci-dessous) et les sites Internet institutionnels souffrent quasiment tous d'un problème de référencement ce qui combiné au manque d'image et de notoriété ne permet pas au potentiel visiteur de découvrir spontanément les richesses intrinsèques, essentiellement d'ordre patrimonial au sens large (bâti, naturel, culturel, immatériel).

10.1 Ce que disent les guides touristiques (*Lonely planet et Guide du routard*)

Pour résumer l'image promue par les guides, nous aurions tendance à retenir des guides papier, la description utilisée par le Lonely Planet pour présenter la Haute Provence :

« Région de caractère peu peuplée, la haute Provence a trouvé un équilibre entre les principales localités et des microrégions à la personnalité affirmée, comme la mystérieuse vallée du Jabron ou la montagne de Lure. Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel, elle panache à la merveille des paysages vallonnés aux roches torturées et des terroirs enclavés, ponctués de villages médiévaux »

Outre la vallée du Jabron, le site de Sisteron est lui aussi mentionné. Par ailleurs, l'approche Land Art¹³ est retenue comme étant quelque chose qui mérite l'attention, qualifiée d'ailleurs d'insolite. Notons également l'intérêt du guide pour le patrimoine géologique et la mention qui est faite de la réserve comme du Géoparc.

Le Routard, quant à lui, nous met en appétit avec son commentaire dans l'édition 2016 puisque la haute vallée du Vançon et la vallée des Duyes est présentée comme « *l'une des plus jolies balades routières du département* » !¹⁴ Les vallées (Jabron) et plateaux (Hautes Terres) proches de Sisteron méritent pour le guide le détour et bénéficient de plus de place que Sisteron même.

La ville a droit aussi aux honneurs du guide et plus particulièrement, la cathédrale, la citadelle et la vieille ville qui sont citées. Ce quartier de Sisteron n'y est, cependant, présenté que trop timidement alors qu'il mérite toute l'attention des touristes pour l'ambiance, la qualité de préservation et de conservation du bâti, les enduits colorés des façades et l'ambiance toute particulière qui y règne. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'écarter quelque peu de la rue Droite et de monter vers la citadelle par les petites rues étroites (andrônes) et ombragées.

¹³

Les refuges d'art d'Andy Goldsworthy

¹⁴

Voici 90 km (compter 3 h) de l'une des plus jolies balades routières du département

10.2 Un territoire en déficit d'image et de notoriété auprès des internautes

Le territoire « n'existe pas » aujourd'hui sur le web et les informations que nous y trouvons sont distillées de manière insuffisamment attrayante.

L'appartenance du territoire au département de Haute-Provence amène les internautes à situer ce territoire dans les Alpes, voire dans les Alpes du Sud.

Le constat que nous pouvons faire est que l'internaute ne cherche que peu d'informations directement sur le territoire, à la notable exception des amateurs d'activités de pleine nature (vol à voile, randonnée pédestre, VTT et cyclotourisme, escalade, via ferrata...) voire des passionnés par des sujets très spécifiques (l'observation des étoiles). Il faut d'ailleurs noter que le VTT fait l'objet de presque deux fois plus de requêtes que la randonnée.

Sisteron fait l'objet de recherche sur les hébergements, mais ni la citadelle ni les Nuits de la citadelle ne font l'objet d'une recherche importante (pour le festival, il est fort possible que le canal d'information soit davantage la presse écrite ou la radio) ce qui est gênant dès lors que ce territoire cherche à améliorer sa notoriété globale et sa notoriété attributive.

Pour les recherches liées à l'hébergement, nous observons une demande importante liée à une **offre insolite**.

Et pour finir avec Sisteron, nous découvrons qu'une association importante est faite avec les Mées.

Lors des entretiens et ateliers, il a été relativement fréquent d'entendre parler de la route Napoléon comme une force et une recherche spécifique liée à la thématique et à son histoire et donc comme la finalité d'un déplacement. Cependant, sur Internet, la route Napoléon est identifiée tel un itinéraire routier.

L'analyse des recherches sur Internet met par contre en évidence la proximité, voire l'assimilation, avec des sites reconnus qui peuvent susciter l'envie et provoquer l'acte de réservation et donc le séjour (Gorges du Verdon, Lac de Serre-Ponçon, Pays de Forcalquier, Manosque le pays de Giono, Digne les bains).

Le territoire des Terres de Provence devra donc jouer la carte du partenariat et inscrire son développement touristique davantage dans une **logique d'itinérance** plutôt que de séjour de moyenne et longue durée (en tout cas dans un premier temps).

Enfin, l'analyse des sites web met en exergue deux problèmes qui se combinent, sur le fond comme sur la forme. Les sites Internet consultés (hormis celui de l'ADT) n'utilisent que trop rarement une ergonomie à la pointe et accusent leur âge. Par ailleurs, nous sommes encore trop souvent sur une communication référentielle qui fait la part belle aux informations brutes et présentations sans saveur alors qu'il est aujourd'hui nécessaire de combiner fonctions référentielle, expressive et poétique en produisant des textes séduisants, en favorisant l'identification et les images (fixes et animées) de qualité, le tout en offrant des points de vue et des angles différents.

La communication touristique doit aussi être conative et amener l'internaute vers un acte d'achat. Or, dans ce cas, il est impossible de réserver (en tout cas rapidement) par le biais des sites des Offices de tourisme notamment.

Si, en tant que touriste, je fais quand même le choix de séjourner sur le territoire, se pose alors un problème de rareté de l'offre d'hébergement. Je n'ai que très peu le choix dans chaque catégorie et le stock est limité. Sisteron concentre une grande part de l'offre dans ce domaine avec une qualité plutôt bonne et des avis sur les plateformes souvent positifs.

11 – UNE SOUS-EXPLOITATION DES OUTILS DU M-TOURISME ET DU E-TOURISME

De manière générale, comme l'a démontré le CREDOC¹⁵, de plus en plus de consommateurs ressentent le besoin presque vital d'être connectés en permanence, au moins à leur famille/tribu.

Par ailleurs, quelles que soient les typologies de touristes, il est nécessaire aujourd'hui de pouvoir leur offrir des solutions assimilables à des services (informations, conseils, réservations, etc.) où qu'ils soient et quelle que soit l'heure. Partir en vacances est certes le moment pour rompre avec ses habitudes, pour faire le vide (la *vacance*) mais pouvoir se connecter procure un sentiment de sécurité.

De plus, sur un espace comme Terres de Provence, il est important de pouvoir disposer d'informations sur la géologie, la faune et la flore sans même parler du patrimoine bâti. Comment donner du sens, diffuser des informations sans être obligé de planter des panneaux à chaque centre d'intérêt, chaque point de vue.

A titre d'exemple, les amateurs de randonnée peuvent désormais, sur de plus en plus de territoire, avoir à leur disposition une application mobile qui leur permet de préparer leur circuit et de le repérer une fois sur le terrain.

L'application Géotrek a par exemple été conçue pour « gérer et valoriser les randonnées et activités touristiques de votre territoire »¹⁶

Or, en Terres de Provence, il est fréquent de ne pas pouvoir se connecter et par ailleurs il est impossible de pouvoir disposer d'applications dédiées ni même de sites Internet de séjour adaptés aux appareils nomades (smartphone, tablette). Des solutions *hors connexion* sont pourtant désormais disponibles sur le marché.

D'une certaine manière, aujourd'hui, seuls les « *rochers qui parlent* » offrent une alternative aux dépliants ou mobilier d'information en faisant appel à des TIC. Ils sont d'ailleurs signalés dans le Guide du Routard 2016. Le principe est bien le bon. En reprenant les mêmes mécaniques (autonomie, liberté, flexibilité du timing, approche intergénérationnelle, technique du récit, etc.) puisqu'elles correspondent aux pratiques des touristes, il serait intéressant de l'adapter pour ensuite le décliner sur l'ensemble du territoire.

¹⁵ en 2011 déjà, 41% des français déclaraient avoir du mal à se passer d'Internet plus de trois jours
¹⁶ <http://geotrek.fr/http://geotrek.fr/produit.html#rando>

Un territoire en déficit d'image et de notoriété malgré une ouverture internationale originale

Atouts	Faiblesses
Un déficit notable d'image et de notoriété	
<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel indéniable grâce à la qualité des paysages et aux possibilités offertes - Une maîtrise de la valorisation des nouvelles technologies (« rochers qui parlent ») - Un territoire ouvert vers l'extérieur et l'international (accueil de vélivoles étrangers, accueil de collégiens du monde) - Un territoire innovant dans le domaine des approches alternatives de développement touristique (forum international du tourisme solidaire, transfert de technologie touristique) - Des offices de tourisme avec des positionnements complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Un déficit important de notoriété du territoire - Un déficit d'image auprès des internautes - Des référencement Internet très insuffisants - Une sous-exploitation des outils du e-tourisme et du m-tourisme - Des difficultés de connexion au réseau Internet/téléphonie mobile en certains lieux du territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement d'outils TIC de plus en plus performants pour résoudre les principaux problèmes des touristes (information, conseils, réservation) - Une maîtrise croissante de ces outils par des touristes de mieux en mieux équipés - Des applications déjà opérationnelles et qui devraient se développer et se diversifier 	<ul style="list-style-type: none"> - Une organisation intercommunale qui pourrait ralentir l'apport de réponses pertinentes aux besoins du territoire en matière d'innovation touristique - Une incapacité des acteurs du tourisme à saisir les nouvelles opportunités liées aux TIC
Enjeux 2020	
<p>Le territoire des Terres de Provence bénéficie d'une image revalorisée et d'une notoriété accrue. Il a su se faire connaître en jouant la carte du développement durable et solidaire. Il est de plus en plus ouvert vers l'extérieur. Il accueille un nombre croissant de visiteurs étrangers : des sportifs, des collégiens, mais également des cadres du développement touristique durable, nationaux comme étrangers. Son savoir-faire est valorisé à l'exportation.</p> <p>Il est devenu un « territoire connecté » dans lequel les acteurs du tourisme, bien organisés entre eux, maîtrisent de mieux en mieux les nouveaux outils d'information et de communication.</p> <p>L'organisation territoriale est performante. Elle est en capacité de répondre de manière efficace aux besoins du territoire en matière de développement touristique.</p>	

DIAGNOSTIC AFOM du territoire

	ATOUTS	FAIBLESSES
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne image nationale et internationale du territoire de la haute Provence (montagne, soleil, nature, lavande) - Bon positionnement géographique - Une qualité de vie remarquable (air pur, calme, quiétude) - Un patrimoine bâti intéressant (ville médiévale de Sisteron, citadelle, églises romanes, tours et ruines de châteaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une identité territoriale mal définie - L'absence d'une marque commune - Des clivages trop marqués entre tourisme, développement économique, culture, patrimoine... - La persistance d'une opposition ville/campagne
Services	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux services et commerces sur Sisteron et dans la vallée de la Durance - Des transports publics qui privilégient la vallée de la Durance - Des équipements de loisirs nombreux et diversifiés - Un important tissu associatif notamment dans la vallée du Jabron - Une « Maison de pays du Jabron » 	<ul style="list-style-type: none"> - Hors Durance, des vallées isolées avec trop peu de services (école, poste, transports collectifs, médecin) et des services en déclin - Une qualité globale de services qui reste à améliorer - Des problématiques de mobilités pour accéder et circuler dans le territoire (peu d'offres de transport...)
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - La citadelle de Sisteron, cœur du pays, avec ses Nuits de la Citadelle - Une grande biodiversité, tant végétale qu'animale - Une production agricole de qualité, très diversifiée (labels AOC, IGP...) - La vallée du Jabron avec une majorité d'exploitations agricoles en bio - Près de 600 km de sentiers balisés (pédestre, équestre, VTT) bien entretenus - Proximité de massifs montagneux : Les Monges, la montagne de Lure, voire le Ventoux et le Luberon - Un territoire au cœur de routes touristiques connues : route Napoléon, Via domitia, Chemin de St Jacques de Compostelle, route des vins - Des infrastructures d'accueil en zones rurales variées et de bonne qualité (gîtes ruraux, gîtes de groupe, tables et maisons d'hôte) - Des offices de tourisme et SI fonctionnant sur un modèle entrepreneurial innovant - De nombreux supports de communication écrits et numériques - Une implication assez importante de 	<ul style="list-style-type: none"> - Une richesse naturelle insuffisamment mise en valeur - L'absence d'une véritable culture touristique partagée - Un déficit de notoriété, malgré Sisteron et sa citadelle - des sites remarquables, trop peu connus et mis en valeur - Aucun site de baignade naturelle, - Une signalétique touristique insuffisante - Des capacités inégalement réparties d'hébergement touristique - Une qualité de l'accueil à améliorer - Manque d'accès aux solutions e-tourisme et m-tourisme - Faible appropriation de la culture du web - Une faible valorisation des produits locaux dans la restauration - Renouvellement constant des équipements qui demande un investissement permanent pour rester à la pointe (parc aventure, trail...)

	<p>certaines communes dans le développement touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bar-hôtel-restaurant labellisé « Bistrot de pays » - Des productions locales à forte valeur ajoutée notamment dans les menus gastronomiques - Un réseau de chemins et petites routes propices à la pratique de l'itinérance 	
	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - Le fort pôle d'attraction que constitue Sisteron, - Proximité de zones touristiques importantes : gorges du Verdon, Serre-Ponçon, parc des Baronnies provençales avec lesquelles établir des partenariats - Une clientèle étrangère (allemands, belges, suisses, autrichiens) - Des productions agricoles de très grande qualité avec des agriculteurs qui s'ouvrent à des techniques de production dans le respect de l'environnement et de la santé, en phase avec l'évolution de la demande - Un territoire en phase avec les attentes et les motivations profondes d'un grand nombre de segments de clientèles - De nouveaux produits touristiques développés autour de la connaissance de la nature - L'opportunité de développer des animations nocturnes - Intérêt croissant d'une frange de clients pour un tourisme durable, écologique et solidaire, favorisant la rencontre et l'échange avec les populations locales - Fermeture, pour raisons sécuritaires, de nombreuses destinations à l'étranger, avec pour conséquence un nouvel intérêt pour des vacances en France et particulièrement en zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique qui affecte les habitats de nombreuses espèces animales et végétales et influe sur les paysages et sur les productions agricoles - Conflits d'usage sur les espaces naturels (urbanisme, pastoralisme, chasse, VTT...) - La concurrence des territoires voisins - Le risque de désaffection de la clientèle étrangère si les prestations touristiques n'évoluent pas - Un risque de concentration des séjours en période estivale - Des besoins en ingénierie touristique sous-évalués - Un cloisonnement trop important entre tourisme, développement économique, patrimoine, culture - L'ouverture pour des mises en scène « contemporaines » de ce musée à ciel ouvert - Manque de coordination dans l'offre d'animation, de communication - Contexte géopolitique - Une incapacité des acteurs du tourisme à saisir les nouvelles opportunités liées aux TIC

PARTIE II – STRATEGIE

Vision 2020

“Nous sommes entrés dans l’Ère de la complémentarité: non plus “ou/ou” mais “et/et”.” Joël de Rosnay

Cette réflexion du célèbre prospectiviste français introduit bien la ligne de conduite que le territoire des Terres de Provence pourrait adopter en déployant sa stratégie de développement, une manière de penser à faire partager progressivement par l’ensemble des parties prenantes.

Sommes-nous dans les Alpes ou en Provence ? Réponse : les deux !

Devons-nous être dans une logique de préservation ou une approche favorisant l’innovation ? Les deux !

Devons-nous développer en priorité des services pour nos habitants ou investir pour le bien-être de nos touristes ? Les deux, en sachant que ce qui est bon pour l’un, l’est aussi pour l’autre !

Dans les propos qui vont suivre, nous devons garder en tête que nous ne sommes pas sur des logiques d’opposition (entraînant à terme des rejets) mais bien sur des mécanismes de complémentarité et pour clôturer ce préambule, voici quelques illustrations du principe de dualité sur lequel nous aurons à travailler et traduire en actions:

- *Endogène/exogène*
- *Résidant/résident*
- *Itinérance/séjour*
- *Conservation/innovation*
- *Individuel/collectif*
- *Rigueur scientifique/passion sans compromis*
- *Public/privé*
- *Notoriété/intimité*
- *Rentabilité/générosité*
- *Partager/protéger*
- *Opportunité/durabilité*

Et, finalement, ce qui est en cohérence avec la volonté de faire de ce territoire une référence dans le développement durable et la préservation de la biodiversité :

- *Penser global/agir local*

Au regard des constats effectués lors du diagnostic, nous pouvons nous projeter à trois ans et imaginer ce que le territoire des Terres de Provence sera devenu en 2025...

- 1 Le territoire des Terres de Provence est un territoire apprécié pour la qualité de son environnement et de ses produits locaux, pour les actions de préservation entreprises sur son patrimoine, tant naturel que culturel, et pour la grande qualité de l’accueil qu’il réserve à ses visiteurs.
- 2 Il est reconnu pour ses options stratégiques, fondamentales pour l’avenir, en faveur du développement durable, ainsi que de l’adaptation et de la lutte contre le changement climatique.
- 3 Le territoire est connu pour les activités spécifiques qu’il propose aux touristes, en particulier en période estivale, dans les filières : 1) de l’air (vol à voile, vol libre), 2) de la culture et du patrimoine, 3) des productions agricoles de qualité et 4) des activités sport-loisirs.

- 4 Le territoire est connu pour être une base de départ et un espace dédié à l'itinérance et qui permet aux touristes de vivre leur *road trip* provençal et de tester de nouveaux modes de déplacement.
- 5 Un territoire qui a fait un choix clair de pédagogie auprès du public des touristes, comme des divers groupes d'acteurs du développement local, en particulier les professionnels du tourisme.
- 6 C'est un territoire ouvert au monde extérieur avec une image de territoire d'excellence, capable d'exporter ses technologies touristiques et d'accueillir des personnes en formation dans les divers domaines du tourisme responsable et du développement local durable.
- 7 C'est un territoire qui attire des visiteurs de toutes les destinations aux alentours, le temps d'une nuit parce que le ciel y est un spectacle qui nous amène à réfléchir sur nous et le monde, aujourd'hui et demain.

13.1 Une stratégie qui s'insère dans les dynamiques territoriales

La stratégie de développement touristique proposée par les acteurs des Terres de Provence s'appuie directement sur les grandes options du Schéma Régional du Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur, du Schéma Interrégional du Massif des Alpes (SIMA) et sur les axes choisis dans le contrat de destination « Voyage dans les Alpes ».

Le Schéma Régional du Tourisme PACA met en exergue plus particulièrement 4 enjeux :

1. Parvenir à un tourisme plus compétitif
2. Développer un tourisme responsable et solidaire
3. Disposer de destinations plus attractives
4. Mettre en place une action publique plus efficace

Le Schéma Interrégional du Massif des Alpes repose, quant à lui, sur 4 axes :

5. Garantir dans la durée, la diversité et l'équilibre des ressources naturelles et patrimoniales
6. Consolider et diversifier les activités spécifiques du massif en les adaptant aux changements
7. Organiser le territoire
8. Insérer les Alpes françaises dans leur environnement régional, transfrontalier et transnational

Et enfin le **Contrat de destination « Voyage dans les Alpes »** propose une stratégie basée sur « le tourisme itinérant comme un levier de développement d'une économie touristique responsable et durable dans les Alpes » permettant de faire « face à l'effritement de la fréquentation estivale de la montagne, aux premiers effets du changement climatique, au vieillissement des clientèles touristiques, aux mouvements de métropolisation et à l'urbanisation des modes de vie ».

Le projet Espace Valléen Terres de Provence s'articule, en outre, avec les autres projets et programmes mis en œuvre sur le territoire, en particulier LEADER (Liaison entre Actions de développement de l'Economie Rurale) Sisteronais-Buëch « Nos talents au service d'un écodéveloppement », le Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET), le Plan Climat Energie Territorial départemental (PCET).

Le territoire des Terres de Provence envisage, pour sa part, tout en s'inscrivant dans le schéma régional, de se positionner autour de **5 enjeux clés** :

- 1 Valoriser sa double appartenance aux Alpes et à la Provence ainsi que **sa situation de centralité et de passage obligé** qu'il occupe par rapport aux espaces touristiques voisins davantage connus et fréquentés
- 2 Réussir à améliorer sa **notoriété et son image** en valorisant davantage ses **pôles d'excellence** potentiels en matière d'itinérance et de sport-loisirs et en mettant en place des produits caractérisés par l'innovation et la durabilité dans les domaines de la biodiversité, du patrimoine et de l'accueil
- 3 Faire des Terres de Provence un territoire qui s'appuie **sur ses richesses naturelles et patrimoniales** et qui se mobilise pour un **développement territorial durable**
- 4 Fédérer les parties prenantes locales dans une démarche **d'amélioration continue** et de **professionnalisation** pour créer de l'intelligence collective

- 5 « **Apprendre à apprendre** » et s'inscrire ainsi dans une logique permanente de partage des savoirs et des expériences

13.2 Des enjeux stratégiques

Le territoire des Terres de Provence dispose d'**importantes potentialités**, qu'il s'agisse de ses paysages de moyenne montagne, d'une nature à la biodiversité préservée, de ses ressources agricoles de très grande qualité, de son patrimoine culturel riche et diversifié, mais ces potentialités sont insuffisamment valorisées.

Ce territoire, circonscrit autour de Sisteron, est un **espace central** auquel on accède à partir de diverses portes d'entrée, le Verdon au sud, Serre-Ponçon et le Gapençais au Nord, le pays dignois à l'est et les Baronnies provençales à l'ouest. C'est actuellement un handicap car la concurrence est rude de la part d'espaces touristiques connus et reconnus, mais cela peut devenir un **atout** si le territoire joue la carte de sa situation d'épicentre par rapport à ceux qui l'entourent.

L'un des enjeux essentiels, sur lequel les élus des communes rurales se sont largement exprimés, est la contribution que le tourisme pourrait apporter pour le **maintien de la vie** dans les petites vallées du Jabron et de la Sasse-Grand vallon qui débouchent sur l'axe central nord-sud de la vallée de la Durance, beaucoup mieux aménagé et équipé.

Face à la menace du bouleversement climatique induit par notre mode de production-consommation, il est également essentiel que le territoire prenne ouvertement l'option du **développement durable**, c'est à dire d'un développement maîtrisé par les populations locales, capable de combiner développement économique et justice sociale avec le respect des grands équilibres écologiques.

Non seulement le territoire des Terres de Provence ne peut pas rester à l'écart des démarches innovantes que cet enjeu rend indispensables, mais il peut jouer cette carte à fond et devenir un **territoire d'excellence**, un territoire recherché par les touristes, dans ce domaine. L'option prise est que ce qui est bon pour les touristes doit également être bon pour les locaux.

C'est aussi en permettant à chacun de continuer à s'informer et à se former et en poussant les acteurs locaux à davantage de concertation entre eux, que l'ensemble du territoire pourra voir s'accélérer sa dynamique de développement.

Enfin, le double vocable **Alpes et Provence** dont bénéficie le territoire qui, combiné à la situation géographique, permettra de positionner le territoire comme une charnière entre deux univers. D'un point de vue général, nous nous évertuerons à faire de cette apparente dualité une qualité et à la décliner dans tous les axes de la stratégie et dans leur traduction opérationnelle.

13.3 La démarche du territoire des Terres de Provence

La stratégie que le territoire des Terres de Provence se propose de mettre en oeuvre dans le cadre de l'Espace valléen doit nécessairement prendre en compte un **ensemble de précontraintes** dans un monde qui change :

- un dérèglement climatique de plus en plus préoccupant ;
- un web devenu incontournable ;
- des déplacements facilités entre les pays et les continents, un monde désormais à portée de la main ;
- un marché touristique de plus en plus concurrentiel ;

- un vieillissement du produit France, tout comme un vieillissement des clientèles ;
- des mutations sociétales et sociales profondes ;
- la profonde révolution en cours, induite par la convergence des nanotechnologies, des biotechnologies, de l'informatique et de l'intelligence artificielle ;
- une loi NOTRe qui provoque une recomposition des territoires
- une raréfaction de l'argent public.

La stratégie des Terres de Provence s'appuie, en premier lieu, sur les **atouts** et les **particularités** du territoire qu'il s'agit de conserver, préserver et valoriser dans une **vision de long terme** tout en essayant de s'adapter le mieux possible aux grandes mutations sociales et sociétales actuelles et qui vont s'accroître dans un avenir très proche.

Parmi ces atouts, on peut citer :

- l'abondance et la diversité des patrimoines locaux (naturel, architectural, culturel, immatériel) ;
- la « pureté » de l'environnement naturel, qui confère une qualité plastique, cinématographique aux paysages ;
- le calme et le caractère sauvage des petites vallées adjacentes ;
- la richesse de la biodiversité locale, tant animale que végétale ;
- le potentiel aérologique exceptionnel pour la pratique du vol à voile de montagne ;
- la qualité du ciel nocturne pour l'observation astronomique comme pour de simples balades sous les étoiles ;
- la densité des réseaux de chemins de randonnée et des petites routes, véritable plaidoirie en faveur de l'itinérance...et tout cela à proximité de destinations reconnues à la forte fréquentation ;
- enfin, la présence de trois offices de tourisme atypiques, avec une « structure de type entrepreneurial » plus ou moins avancée.

En deuxième lieu, la stratégie vise à réduire les **faiblesses** du territoire et elles sont encore nombreuses, qu'il s'agisse :

- du déficit d'image et de notoriété et d'une quasi-absence du territoire sur Internet ;
- d'une synergie encore insuffisante entre les différentes parties prenantes ;
- du manque d'hébergements ;
- de l'insuffisance de l'offre de restauration ;
- de la faible valorisation des productions agricoles par le tourisme ;
- d'une qualité encore insuffisante de l'accueil ;
- d'une accessibilité ferroviaire imparfaite ;
- de l'état de dégradation de nombreux sites du patrimoine vernaculaire ;
- de l'insuffisante valorisation, pour Sisteron et sa région, de l'incontestable atout que constituent les « Nuits de la citadelle » et la citadelle elle-même.

En troisième lieu, cette stratégie doit prendre en compte les **opportunités** qui apparaissent et elles sont importantes. Les acteurs du territoire devront être capables de les saisir. Les territoires voisins bénéficient d'une renommée et d'une reconnaissance touristiques plus importantes que les Terres de Provence et jouissent donc d'une fréquentation plus enviables. La situation géographique du sisteronais (axe central Nord/Sud), atout déjà souligné, doit donc être travaillée pour pouvoir saisir cette opportunité.

On peut aussi citer l'intérêt croissant de la part des touristes pour :

- bénéficier d'une nature calme et préservée, incitant à la découverte ;
- pouvoir consommer des produits locaux sains ;
- pratiquer des sports et des loisirs de plein air sur des équipements performants et sécurisés dans un environnement de qualité. Le territoire accueille déjà de nombreux

- touristes étrangers, notamment des pratiquants de vol à voile venus de toute l'Europe, ce qui constitue une autre opportunité à développer et elle est importante pour l'avenir ;
- se ressourcer et se retrouver entre amis et membres de la famille dans des endroits propices tout à la fois aux échanges et à une certaine forme de relaxation ;
 - et pour terminer, l'absence de notoriété peut être exploitée pour présenter les Terres de Provence comme LA découverte à faire, tant qu'il est encore temps (sous-entendu tant qu'il n'y a pas trop de monde).

Enfin, la stratégie mise en œuvre dans le cadre de la candidature Espace Valléen doit permettre de contrer les **menaces** qui assombrissent le ciel touristique des Terres de Provence.

La première d'entre elles est le **changement climatique** en cours qui va imposer des modifications drastiques de nos modes de vie et de nos modes de consommation et cela à l'échelle de la planète entière. Les habitants du territoire, comme les touristes qui viennent y séjourner, doivent s'y préparer et c'est aux acteurs du territoire de les aider par la sensibilisation et la formation.

La deuxième menace est l'éventuelle **concurrence** des espaces touristiques voisins, plus connus et mieux dotés que les Terres de Provence qui drainent déjà d'importants flux touristiques. C'est une menace si les Terres de Provence ne jouent pas la carte du partenariat et pensent leur développement de manière autocentrée. Dans le cas contraire, c'est une véritable opportunité.

La troisième menace est la non prise en compte de la **révolution numérique** qui, avec les objets connectés, est en train de bouleverser l'approche du produit et du service par les touristes-consommateurs. Tous les acteurs touristiques sont concernés, les institutionnels comme les professionnels et celui qui ne saura pas s'adapter, disparaîtra.¹⁷ Tout comme pour l'éventuelle concurrence des territoires voisins, les mutations technologiques et les changements de pratique qui en découlent sont aussi à considérer comme une opportunité si le territoire des Terres de Provence sait la saisir !

La quatrième menace est **organisationnelle** et peut s'illustrer grâce au modèle de l'arbre des **ressources et des compétences**. Si le territoire n'acquiert pas, et ne gère pas comme il se doit, les compétences nécessaires en se contentant de reproduire des schémas anciens, les fruits de l'arbre ne seront pas de qualité.

¹⁷ Quel est par exemple, le rôle d'un office de tourisme classique quand le touriste peut trouver par lui-même et en tous points du territoire, grâce aux applications de son smartphone, infiniment plus d'informations que ce que les hôtesses peuvent lui fournir.

13.4 Des objectifs généraux

A partir de ce qui précède, on peut proposer d'organiser la stratégie des Terres de Provence autour de **3 objectifs généraux** :

- Objectif général 1** Grâce à une stratégie de destination¹⁸ claire et lisible, être considéré comme un territoire de référence dans l'itinérance et l'écotourisme.
- Objectif général 2** Compléter et améliorer l'offre touristique (produits et services) des Terres de Provence et contribuer à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et du patrimoine culturel comme des services en zone rurale.
- Objectif général 3** Préparer le territoire aux grands changements en cours et aux mutations à venir, aussi bien dans le domaine de la lutte et de l'adaptation au changement climatique, que dans la prise en compte de la révolution technologique, en particulier numérique. Il s'agit aussi de jouer vis à vis des touristes sur cette image de territoire à la fois **innovant et durable** pour renforcer l'attractivité.

13.5 Des objectifs stratégiques

Les acteurs du territoire Terres de Provence se sont prononcés, au cours du processus d'élaboration de la candidature Espace Valléen, pour des objectifs qui ont été regroupés en 6 objectifs stratégiques dont le détail suit sous forme de fiches :

- Objectif stratégique 1** : Améliorer le niveau des équipements et des prestations touristiques
- Objectif stratégique 2** : Valoriser les ressources de la biodiversité, tant la faune et la flore, mais également le patrimoine local
- Objectif stratégique 3** : Développer l'interface entre les productions agricoles locales et le tourisme rural
- Objectif stratégique 4** : Favoriser la pratique de l'itinérance
- Objectif stratégique 5** : Organiser le territoire, le doter d'une capacité autonome d'ingénierie touristique, renforcer les compétences des prestataires et autres acteurs locaux
- Objectif stratégique 6** : Améliorer l'image du territoire et développer sa notoriété

¹⁸ « Une destination touristique est une entité territoriale identifiée par le visiteur qui est le reflet d'une marque touristique d'un territoire bénéficiant d'une identité géographique, culturelle, patrimoniale ou naturelle propre. Elle correspond à un véritable bassin de vie et de consommation touristiques. La visibilité d'une destination touristique est si singulière qu'elle est capable de générer des séjours à elle seule ».

Objectif stratégique 1 : Améliorer le niveau des équipements et des prestations touristiques	
Objectif opérationnel 1.1	Améliorer la qualité des infrastructures et des services touristiques dans les filières d'excellence
Contexte	Notre territoire se différencie des autres destinations touristiques par la pratique d'activités de niche qui drainent une clientèle internationale notamment, l'activité vol à voile des aéroclubs de la Motte du Caire-Turriers et de Sisteron-Vaumeilh. Dans le secteur des activités de pleine nature, la via ferrata de la grande Fistoire promet aux adeptes d'une escale en toute sécurité une activité vertigineuse. Ces activités adossées aux activités de randonnées (pédestre, VTT et cyclotouristique...) sont des produits d'appel pour l'ensemble de l'offre d'activités de pleine nature que proposent les Terres de Provence. La centralité de notre destination est favorable à l'itinérance entre le Verdon et les Baronnies, le Luberon et les Alpes. Nous devons ainsi conforter leur développement et accroître leur visibilité.
Objectif	Améliorer la qualité des infrastructures et des services touristiques dans les filières d'excellence : vol à voile, via ferrata et compléter l'offre de services dans les activités de pleine nature pour favoriser la pratique de l'itinérance (randonnée, VTT, vélos à assistance électrique, cyclotourisme ¹⁹)
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de nouveaux équipements sur la via ferrata du Caire - Réhabilitation de hangar, acquisition de matériels pour les plateformes de vol à voile (planeurs école) à Sisteron-Vaumeilh et à La Motte du Caire - Aménagement de la base de loisirs de Sisteron - Investissements pour améliorer la logistique de l'itinérance: transport, stockage, réparation des vélos
Types de dépenses	Investissements Fonctionnement (études pré opérationnelles)
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Communes et leurs groupements - Associations - Privés (entreprises, groupement d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Concernant l'itinérance, un travail sera engagé avec les espaces Valléens voisins, notamment avec des produits existants, comme celui développé par la Grande Traversée des Alpes.
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipements soutenus - Nombre de formations

¹⁹ Sur la Route des Grandes Alpes, le cyclo représente une pratique fortement génératrice de retombées pour les territoires avec une dépense moyenne journalière de 89 € par personne, soit 14 € de plus que la moyenne nationale déjà élevée par rapport aux autres pratiques. Quant à la dépense journalière moyenne d'un vététiste en itinérance, elle est de 60 €.

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points logistiques itinérants
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs/ de pratiquants - Nombre d'utilisateurs des points logistiques - Augmentation de la fréquentation
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements plus compétitifs - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 1 : Améliorer le niveau des équipements et des prestations touristiques	
Objectif opérationnel 1.2	Renforcer les capacités d'hébergement en favorisant la création de gîtes de groupe et le développement de l'hôtellerie de plein air
Contexte	Pour pouvoir augmenter sa fréquentation touristique estivale, les Terres de Provence doivent travailler sur la qualité, la diversification et la capacité des hébergements. Le diagnostic montre une inégale répartition des hébergements, concentrés sur Sisteron, au détriment des petites vallées, mais aussi un besoin de consolider et diversifier l'offre existante, notamment en hébergement de plein air et gîtes de groupes. Ce type d'hébergement correspond aux attentes de la clientèle estivale (cf : questionnaires diffusés durant l'été).
Objectif	Accroissement des capacités d'hébergements en gîtes de groupe et amélioration et optimisation des capacités de l'hôtellerie de plein air. Cela passe par l'aménagement de nouveaux espaces, mais aussi par une diversification des hébergements proposés et le développement d'hébergements insolites qui sont une bonne alternative à l'hôtellerie, dont le modèle économique en zone rurale n'est pas viable.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'aires de stationnement de camping-cars - Extension et amélioration des infrastructures de camping - Installation d'hébergements insolites - Aménagement de bâtiments désaffectés en gîtes de groupe
Types de dépenses	Fonctionnement (études techniques si nécessaire)/ investissement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Communes et leurs groupements - Associations - Privés (entreprises, groupement d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Espace Valléen Durance Provence
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aires de stationnement de camping-cars - Nombre de campings aménagés - Nombre d'hébergements soutenus
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux établissements labellisés - Nombre de visiteurs en période estivale
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 1 : Améliorer le niveau des équipements et des prestations touristiques	
Objectif opérationnel 1.3	Contribuer, grâce à la clientèle touristique, au maintien des services de base en zones rurales
Contexte	Les services à la population sont essentiellement concentrés sur l'axe du val de Durance et plus particulièrement à Sisteron. Les petites vallées adjacentes, la vallée du Jabron, la vallée de la Sasse-Grand vallon, se dévitalisent. La baisse de la population dans le haut des vallées et la disparition des commerces de proximité constituent un handicap pour l'attractivité du territoire.
Objectif	Contribuer, grâce à la clientèle touristique, au maintien des services de base en zones rurales isolées (petites vallées) au bénéfice des habitants permanents comme des touristes grâce à des partenariats public/privé (par exemple commerces multiservices, ambulants).
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 1 : Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises <i>Mesures 1.1 et 1.2 Encourager l'innovation dans les services à la population et aux entreprises : Soutenir les innovations économiques et sociales pour les services à la population avec une prise en compte de la saisonnalité et de la pluriactivité et favoriser les accès aux services à la population en logique de complémentarité entre les approches « organisation territoriale des services » et « usages du numérique »</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Création de points de vente - Accompagnement et soutien à la diversification de l'activité - Reprise et installation de commerces multiservices sédentaires et/ou ambulants - Démarche de labellisation (bistrot de Pays...)
Types de dépenses	Investissement et fonctionnement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Communes et leurs groupements - Associations - Privés (entreprises, groupement d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	
Calendrier de réalisation	Tranche 1 (2017-2018) et tranche 2 (2018-2019) en fonction des opportunités
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services soutenus
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures labélisées - Nombre de séjours - Durée moyenne des séjours
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources de la biodiversité, tant la faune et la flore, mais également le patrimoine local	
Objectif opérationnel 2.1	Développer un véritable tourisme nocturne
Contexte	Le territoire bénéficie d'un ciel particulièrement propice au développement d'un tourisme nocturne : le climat, la faible densité de population, une pollution moindre contribuent au maintien d'un ciel nocturne de grande qualité. Les touristes sont de plus en plus nombreux à participer aux activités déjà organisées (« balades sous les étoiles »). Cependant, l'offre d'activités nocturnes existe mais elle n'est pas organisée et coordonnée.
Objectif	Développer l'activité économique locale en s'appuyant sur le tourisme nocturne par la sensibilisation des prestataires locaux. Outre l'organisation de soirées thématiques autour des étoiles et de l'univers nocturne (astronomie, photographie, contes, randonnées...), d'animations culturelles, ou la création d'un marché nocturne, il faut structurer le modèle économique pour que tous les acteurs jouent le "jeu de la vie en soirée", c'est-à-dire ouverture des commerces et restaurants plus tardivement le soir.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de groupe de travail - Formation - Equipements pour événementiels - Événementiel (marchés nocturnes...)
Types de dépenses	Fonctionnement / investissement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Chambres consulaires - Associations - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Espace Valléen du massif des Baronnies provençales
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces ouverts le soir - Nombre d'actions culturelles coordonnées entre elles - Nombre d'animations réalisées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs - Nombre de manifestations organisées
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources de la biodiversité, tant la faune et la flore, mais également le patrimoine local	
Objectif opérationnel 2.2	Favoriser la découverte et la connaissance de la biodiversité du patrimoine naturel des Terres de Provence
Contexte	Sa situation géographique entre Alpes et Provence confère à ce territoire une grande biodiversité. Elle est atout indéniable pour le développement d'une offre basée autour du ressourcement et du retour à la nature. D'ors et déjà, des accompagnateurs en montagne proposent des randonnées à thèmes. Cette offre pourrait se développer afin de mettre en valeur et préserver ces espaces naturels.
Objectif	Apporter une meilleure connaissance et accompagner la préservation de la faune et de la flore locales et les valoriser par des infrastructures éco-touristiques adaptées (circuits de sites d'observation, routes paysannes, points d'information) ;
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel Objectif Spécifique 2 : Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines
Contribution aux objectifs de la CIMA	<i>Mesure 3-4 Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques et développer les services éco systémiques</i> Axe 3 : Accompagner l'adaptation au changement climatique
Types d'opérations	Installation d'un réseau de sites d'observation pour chaque groupe d'animaux Réalisation d'une étude pour l'identification des sites les plus favorables à l'observation des différentes catégories d'animaux dans leur contexte naturel – Appui de scientifiques spécialisés Réalisation de voyages d'étude pour des élus, éleveurs et des responsables du développement touristique sur deux sites spécialisés : <ul style="list-style-type: none"> - La volerie des aigles du Lac Léman - Le Parc Naturel des Abruzzes en Italie Circuit « Traces de vie, pistes de loup », Stages-séjours Sensibilisation du public local et du public touristique à la richesse naturelle du territoire Mise en place de 3 à 4 circuits pédestres type « éco-balade » (application smartphone permettant la découverte du milieu naturel)
Types de dépenses	Fonctionnement et investissement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Associations - Privés
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Espaces valléens Gap-Tallard, Durance Provence et massif des Baronnies provençales
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de circuits proposés - Nombre de produits créés - Nombre de journées d'animation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources de la biodiversité, tant la faune et la flore, mais également le patrimoine local	
Objectif opérationnel 2.3	Conservation, réhabilitation et mise en scène du patrimoine local
Contexte	De très nombreux sites patrimoniaux (fontaines, lavoirs, tours, distilleries, châteaux etc.) ne sont pas mis en valeur. Ils sont souvent laissés à l'abandon et en ruine alors qu'ils sont l'âme et l'identité du territoire. Il conviendrait de pouvoir leur redonner vie. Il faut aller au-delà d'une simple réhabilitation en créant des possibilités de découverte ludique de ce patrimoine.
Objectif	Conservier et réhabiliter le patrimoine local et le mettre en valeur de manière innovante en faisant appel aux nouvelles technologies (bornes interactives, applications smartphones...)
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du petit patrimoine local - Développement de contenus numériques - Renforcement et adaptation de la « Route du temps » - Etude de différentes options permettant d'accroître l'attractivité de ces sites (par exemple équipement de bornes interactives) - Mise en lumière des savoir-faire autour des matériaux traditionnels comme le gypse (four à plâtre, artisanat et artisans d'art) et des productions agricoles (moulins, alambics, distilleries)
Types de dépenses	Fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> - prestation de services Investissements : <ul style="list-style-type: none"> - Petits matériels d'exposition - Support de diffusion numérique (bornes interactives, applications...)
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Associations
Liens avec d'autres Espaces Valléens	
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de circuits - Nombre de sites réhabilités
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs/utilisateurs
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 3 : Développer l'interface entre les productions agricoles locales et le tourisme rural	
Objectif opérationnel 3.1	Mieux valoriser les productions agricoles locales de grande qualité dans le cadre de l'économie du tourisme
Contexte	Développer l'interface entre les productions agricoles locales qui sont de grande qualité (agneau de Sisteron, pommes des Alpes) et le tourisme, en particulier le tourisme rural. Faire des Terres de Provence un territoire d'excellence en matière de développement rural durable, combinant agriculture écologique et tourisme responsable. Cet objectif pourra s'appuyer sur les travaux de Suaci montagn'Alpes, notamment le guide méthodologique « Valoriser les économies agricoles et artisanales dans l'offre touristique des territoires alpins ».
Objectif	Mieux assurer l'interface entre tourisme et productions agricoles de haute qualité environnementale grâce à des équipements et des services adéquats. Mettre en place, en particulier, un réseau de points permanents de promotion et de vente de produits de pays couvrant l'ensemble du territoire et situés dans les lieux de forte fréquentation.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des agriculteurs et de leurs organisations (coopératives agricoles) - Sensibilisation des prestataires touristiques - Animation d'un réseau agriculture-tourisme - Création de points polyvalents de promotion et vente de produits locaux
Types de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement - Investissement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Chambres consulaires - Associations - Privés (entreprises, groupement d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	
Calendrier de réalisation	2017-2018 : Actions de sensibilisation (agriculteurs et prestataires touristiques), réalisation des études d'implantation des points de vente 2018-2020 : Installation des points de vente, suivi-évaluation de leur développement
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de travail - Nombre de réseaux créés - Nombre de participants
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs impliqués - Nombre de points de vente de produits locaux
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées - Notoriété des productions locales

Objectif stratégique 3 : Développer l'interface entre les productions agricoles locales et le tourisme rural	
Objectif opérationnel 3.2	Optimiser la prise en compte des produits locaux par les restaurateurs et les gestionnaires de tables d'hôtes
Contexte	Malgré un grand nombre de produits labellisés et reconnus (IGP/AOP/label rouge) et/ou de qualité (agriculture raisonnée ou agriculture bio), trop peu de prestataires proposent ces produits dans leur offre. Les clientèles touristiques sont en recherche de ce type de prestations, mais il est complexe d'organiser la rencontre de deux secteurs activités qui font face à différentes contraintes (coûts, logistique, saisonnalité...)
Objectif	Améliorer la qualité de l'offre de restauration et, proposer plus de produits locaux. Cela nécessite une meilleure prise en compte des attentes et contraintes des agriculteurs et des restaurateurs.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'animation, de sensibilisation - Formations - Renforcement de la mise en place des labels, notamment le label « pays gourmand » du Géoparc, déjà en œuvre dans le Pays d'ignois pour les restaurants et tables d'hôtes
Types de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Géoparc - Chambres consulaires - Associations - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Articulation avec l'espace valléen Pays d'ignois et extension progressive à l'ensemble du territoire couvert par le Géoparc
Calendrier de réalisation	2017-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de restaurateurs impliqués - Nombre de réunions d'animation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de labels obtenus - Nombre de restaurateurs offrant des menus avec des produits locaux
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 4 : Favoriser la pratique de l'itinérance	
Objectif opérationnel 4.1	Développer les partenariats avec les territoires voisins pour favoriser l'itinérance
Contexte	Favoriser la pratique de l'itinérance afin de valoriser la situation géographique stratégique du territoire des Terres de Provence qui occupe une position centrale par rapport aux autres espaces valléens et par rapport aux sites touristiques plus connus (Verdon, Luberon, Queyras) et en travaillant sur le principe de « <i>convenience</i> » (terme anglo-saxon recouvrant les notions de confort, commodité, proximité et liberté)
Objectif	Développer les partenariats avec les territoires voisins pour favoriser l'itinérance et profiter ainsi des touristes fréquentant les plus proches destinations davantage connues en leur proposant une offre nouvelle, positionnée écotourisme ²⁰
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	<i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i> Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Animation - Services croisés d'information et de promotion entre les différents espaces valléens - Conception et production conjointes de supports d'information (papier et numérique)
Types de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - P.N.R. - Chambres consulaires - Associations - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Actions de concertation entre les quatre espaces valléens voisins afin de définir un programme partenarial visant à favoriser l'itinérance
Calendrier de réalisation	2017-2018 : étude et mise en place expérimentale 2019-2020 : mise en œuvre sur l'ensemble des espaces valléens voisins
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de circuits soutenus
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

²⁰ Ne pas oublier le marché de la moto en proposant à ses pratiquants de vivre un *road trip* provençal. Cependant, cette clientèle attend une offre complète à l'étape : apéritif, repas, petit-déjeuner, garage fermé

Objectif stratégique 5 : Organiser le territoire, le doter d'une capacité autonome d'ingénierie touristique, renforcer les compétences des prestataires et autres acteurs locaux	
Objectif opérationnel 5.1	Doter le territoire d'un centre de ressources/observatoire du tourisme et d'une capacité d'ingénierie touristique
Contexte	Le territoire dispose d'une certaine capacité d'ingénierie touristique mais elle reste insuffisante et il ne dispose d'aucun outil de veille et de suivi-évaluation du tourisme. Il est nécessaire de renforcer l'organisation du territoire en matière de tourisme et le doter d'une véritable capacité autonome d'ingénierie touristique, afin de susciter et entretenir une dynamique permanente d'innovation notamment en matière de TIC.
Objectif	Doter le territoire d'un centre de ressources et d'ingénierie touristique en capacité d'accompagner les acteurs locaux (veille touristique, évaluation, études, aide à la décision, formation, transfert de technologie touristique)
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'équipe d'ingénierie touristique - Appui au fonctionnement - Etudes et suivi-évaluation
Types de dépenses	Fonctionnement (salaires, prestations de services)
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Associations/offices de tourisme
Liens avec d'autres Espaces Valléens	
Calendrier de réalisation	Tranche 1 et tranche 2
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services proposés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prestataires bénéficiaires - Nombre d'utilisateurs
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées - Nombre de séjours

Objectif stratégique 5 : Organiser le territoire, le doter d'une capacité autonome d'ingénierie touristique, renforcer les compétences des prestataires	
Objectif opérationnel 5.2	Renforcer les compétences des professionnels du tourisme
Contexte	Les pratiques, exigences et besoins de la clientèle touristique évoluent très vite. Les acteurs locaux ne sont pas toujours en phase avec ces évolutions. Ils doivent avoir la possibilité d'être formés, d'être soutenus et conseillés pour pouvoir s'adapter au mieux.
Objectif	Améliorer la qualité des outils et des prestations et les adapter en permanence aux pratiques, besoins, attentes des bénéficiaires (élus, prestataires locaux, habitants, excursionnistes, touristes). Renforcer en continu les compétences des acteurs locaux et favoriser les synergies pour créer de l'intelligence collective. Etre en capacité de s'adapter plus facilement aux mutations en inscrivant les acteurs locaux dans une GPEC.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 - Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	- Programmes de formation-action
Types de dépenses	Fonctionnement :(salaries, prestation de services)
Maitrise d'ouvrage	- Collectivités et leurs groupements - Chambres consulaires - OPCA - Associations/offices de tourisme
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Possibilité de programmes conjoints de formation-action regroupant des représentants des différents espaces valléens
Calendrier de réalisation	2018-2020
Indicateurs de réalisation	- Nombre de formations - Nombre de professionnels accompagnés
Indicateurs de résultat	- Nombre d'actions mise en place par les professionnels - Nombre de visiteurs - Durée du séjours
Indicateurs d'impact	- Nombre de nuitées

Objectif stratégique 6 : Améliorer l'image du territoire et développer sa notoriété	
Objectif opérationnel 6.1	Investir la communication web 2.0 et maîtriser e-tourisme et m-tourisme
Contexte	Il apparaît important d'accroître notre visibilité sur internet et les réseaux sociaux. Pour cela, nous devons nous doter des compétences désormais indispensables dans les domaines de l'information et de la communication, ceci afin de contribuer à améliorer l'image et accroître la notoriété du territoire pour pallier le déficit constaté.
Objectif	Investir la communication web 2.0 et maîtriser e-tourisme et m-tourisme pour proposer des solutions adaptées au touriste avant, pendant et après son séjour.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 1 : Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises <i>Mesures 1.1 et 1.2 - Encourager l'innovation dans les services à la population et aux entreprises : Soutenir les innovations économiques et sociales pour les services à la population avec une prise en compte de la saisonnalité et de la pluriactivité et favoriser les accès aux services à la population en logique de complémentarité entre les approches « organisation territoriale des services » et « usages du numérique »</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Révision/amélioration des sites Internet des prestataires - Mise en réseau des sites - Développement d'applications
Types de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement - Investissement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Chambres consulaires - Associations/offices de tourisme - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	
Calendrier de réalisation	2018-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'applications développées - Nombre de sites internet mis en réseau
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs journaliers - Nombre de réservations - Nombre de téléchargements
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées - Augmentation de la durée du séjour

Objectif stratégique 6 : Améliorer l'image du territoire et développer sa notoriété	
Objectif opérationnel 6.2	Déployer une image de marque pour ce territoire
Contexte	Territoire de centralité, entouré par les grandes destinations touristiques, le territoire des Terres de Provence doit travailler pour l'amélioration et la reconnaissance de ses aménités patrimoniales et paysagères. Il doit travailler sa stratégie de marketing territorial pour garantir sa visibilité et sa place dans l'offre touristique régionale
Objectif	Construire la notoriété et l'image du territoire en capitalisant sur la double identité Alpes ET Provence et sa situation géographique stratégique, les grands espaces préservés et la biodiversité, la pratique de l'itinérance et les thématiques telles que les APN, la qualité de l'air, l'offre nocturne et le patrimoine géologique.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culture
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Animation d'un comité de marque - Outils promotionnels
Types de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Associations (offices de tourisme) - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Travail en collaboration avec l'espace Valléen du Massif des Baronnies provençales
Calendrier de réalisation	2018-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisateur de l'image de marque
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de l'image de marque
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

Objectif stratégique 6 : Améliorer l'image du territoire et développer sa notoriété	
Objectif opérationnel 6.3	Faire le choix d'une communication basée sur la transmission entre les hommes : l'art du récit
Contexte	Pour donner envie aux touristes de venir et de résider sur notre territoire, il faut faire de nos habitants des « ambassadeurs » des Terres de Provence. Pour cela, il est important de mettre en valeur les savoir-faire locaux. Les habitants contribueront ainsi à la production d'information à destination des touristes de manière à personnaliser le territoire. Le récit est la forme ancestrale de transmission des savoirs entre les hommes. C'est aussi, et avant tout, ce qui donne du sens aux faits, aux données. Malgré la vogue de la communication des données brutes, connue sous le nom de mouvement open data, le récit reste indispensable pour établir les liens et bâtir les significations
Objectif	Mettre en place une communication basée sur l'art du récit en favorisant l'interaction émetteur/récepteur et doter le territoire d'une capacité à produire de manière autonome du contenu de qualité mettant en valeur les spécificités identitaires locales.
Contribution aux objectifs du POIA	Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Contribution aux objectifs de la CIMA	Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs <i>Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire</i>
Types d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Animation locale - Collecte - Création de contenus - Achat de matériel
Types de dépenses	Fonctionnement : Prestations de services Investissement : petit équipement
Maitrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leur groupement - Association – Offices de tourisme - Privés (entreprises, groupe d'entreprises, coopératives)
Liens avec d'autres Espaces Valléens	Travail en collaboration étroite avec l'espace Valléen du Massif des Baronnies provençales
Calendrier de réalisation	2019-2020
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de citoyens impliqués - Nombre de contenus produits
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de téléchargements - Nombre d'ambassadeurs de territoire
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuitées

ANNEXES

Annexe 1 - Possibilités d'actions coordonnées entre Espaces valléens voisins

	Baronnies provençales	Durance Provence	- Gap- Tallard- Val de Durance	Terres de Provence
Réseau d'observation de la faune sauvage		Oiseaux limicoles (bords de Durance à Château-Journaux)	Oiseaux limicoles, parcours de découverte	Castors et oiseaux de bord de rivière (Durance à Vaumeilh) Faune de montagne (les Monges à Bayons) Aire de nourrissage de rapaces Jardins des insectes (papillons, libellules)
Route paysanne	Extension de la Route paysanne	Extension de la Route paysanne	Extension de la Route paysanne	Route Paysanne (créée avec 3 producteurs)
Sentiers de randonnée	Réseau de sentiers balisés couvrant l'ensemble du territoire			
Pratique du vol à voile, ULM et deltaplane parapente	Aéroclub de la Bâtie-Montsaléon, Sites de parapente et de deltaplane	Centre de vol à voile de St Auban	Aérodrome Gap Tallard	Plateformes de vol à voile de Sisteron-Vaumeilh et de La Motte du Caire Club ULM de Vaumeilh
Activités de Pleine Nature (Activités Sport Loisir)	Vol libre/vélo/escalade, randonnées	Base VTT (spot d'envergure nationale)	Activités liées à l'eau (plans d'eau)	Via ferrata Canyoning Trail Escalade Randonnées
Tourisme durable	Label Parc Naturel Régional	Proposition de certification		Labellisation Géoparc
Mise en tourisme agriculteurs /producteurs	Produits locaux de qualité		Mise en valeur des productions locales	Produits locaux de qualité

Annexe 2 – Liste des communes de l'espace valléen Terres de Provence

Communauté de communes du Jabron (8 communes)

- Bevons,
- Châteauneuf-Miravail
- Curel
- Les Omergues
- Montfroc
- Noyers sur Jabron
- Saint Vincent sur Jabron
- Valbelle

Communauté de communes du Sisteronais (7 communes)

- Authon
- Entrepierres
- Mison
- Sisteron
- Saint Geniez
- Valernes
- Vaumeilh

Communauté de communes de la Motte-Turriers (16 communes)

- Bayons
- Bellaffaire
- Châteaufort
- Clamensane
- Claret
- Curbans
- Faucon du Caire
- Gigors
- La Motte du Caire
- Le Caire
- Melve
- Nibles
- Sigoyer
- Thèze
- Turriers
- Valavoire

Annexe 3 - Liste des personnes rencontrées

1. **Alain Esclangon**, président de l'Office de Tourisme de Sisteron
2. **Aurélie Maitre**, syndicat d'initiative de la Vallée du Jabron
3. **David Desvignes**, producteur de Miel (Piégut)
4. **Nicoline Marois**, chargée d'études, Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence
5. **Catherine Chaland**, présidente du syndicat d'initiative de la Vallée du Jabron
6. **Sylvie Normand**, guide de pays
7. **Louis Sapey-Triomphe**, conseiller municipal, Saint Vincent sur Jabron
8. **Elisabeth Collombon**, maire de Vaumeilh, agricultrice
9. **Marine Clément**, employée de mairie, Curel
10. **Philippe Durand**, assureur
11. **Christiane Peiretti**, conseillère municipale, Valavoire
12. **Alain Coste**, maire Les Omergues, président CC du Jabron
13. **Joëlle Gamet**, chargée de mission UNESCO Géoparc
14. **Marc Linarés**, accompagnateur de moyenne montagne, président OIT La Motte-Turriers
15. **Mira Gaarenstroom**, consultante tourisme
16. **Marie-J Soncini**, chargée de médiation, Géoparc
17. **Daniel Guerassimenko**, consultant tourisme
18. **Jean-Luc Bouchet**, agriculteur
19. **Elisabeth Bouchet**, agricultrice
20. **Mireille Savournin**, artisane (poterie)
21. **Catherine Gardiol**, consultante
22. **Françoise Riffet**, retraitée de l'éducation nationale
23. **Marie Thérèse Watt**, conseillère municipale Saint Vincent sur Jabron, retraitée de l'éducation nationale
24. **Jean-Louis Re**, adjoint mairie de Mison, trésorier ATM
25. **Jean-Michel Magnan**, maire du Caire
26. **Jean-Jacques Lachamp**, maire de Nibles, président CC La Motte-Turriers
27. **Sylvain Maurel**, agriculteur boulanger, Thèze
28. **Lionel Quelin**, chargé de mission Conservatoire des Espaces Naturels Sisteron
29. **Patrice Renaud**, ONF Sisteron
30. **Jean-Yves Sigaud**, maire de Turriers
31. **Ingrid Maurel**, agricultrice Col des Sagnes
32. **André Maurel**, agriculteur Col des Sagnes
33. **Marie-C. Arnaud**, élevage Bel'âne à Bellafaïre
34. **Lucie Mangematin**, agricultrice Agriyourte à Nibles
35. **Severine**, agricultrice Agriyourte à Nibles
36. **Marcel Clément**, ancien maire de la Motte du Caire, ancien conseiller général
37. **Aurélie Gomme**, directrice CPPARM Manosque (téléphone)
38. **Robert Gay**, maire de Mison
39. **Plauche**, agriculteur-distillateur, Bevons
40. **André Pinatel**, arboriculteur, ancien président de la Chambre d'agriculture des AHP et de la Chambre régionale
41. **Marie-Christine Ratto**, agricultrice Bienvenue à la ferme à Entrepierres
42. **Jean-Charles Paoli**, président aéroclub de La Motte du Caire
43. **Lucienne Barbero**, maire de Saint Geniez
44. **Michel Watt**, maire de Saint Vincent sur Jabron
45. **François Hugon**, maire de Noyers sur Jabron
46. **Castan**, ONF Digne les bains
47. **Sylvain Betti**, directeur adjoint coopérative Agneau soleil à Sisteron
48. **Jean Cosnard**, président Club des 3 rivières à Vaumeilh
49. **Jean-François Lucas**, président aéroclub international de Sisteron (ACIS)
50. **Christian Gallo**, président du SIAG, aérodrome de Sisteron-Vaumeilh
51. **Guy Martini**, directeur Géoparc, Digne
52. **Edith Robert**, présidente d'ATM Sisteron
53. **Jean-Paul Goudal**, adjoint maire de Saint Geniez
54. **Jean-Simon Pagès**, Géoparc à Digne les bains
55. **Jean-François Saboul**, adjoint maire de la Motte du Caire
56. **Daniel Spagnou**, maire de Sisteron, président CC Sisteronais
57. **Nicolas Laugier**, président association commerçant Sisteron, conseiller municipal

Annexe 4 -Chronologie des étapes de travail et méthodologie

- **25 novembre 2015** : première réunion d'information à Bevens auprès des élus (Communauté de communes) et des offices de tourisme
- **17 mars 2016** : présentation des espaces valléens – Calendrier prévisionnel – Définition pour l'accompagnement de l'élaboration de la candidature
- **24 mars 2016** : calendrier – procédure – Définition AMO : Pays Sisteronais Buëch/ Hautes Terres de Provence / Bureau d'étude –
- **17 Mai 2016** : comité de pilotage (3 CC, 3 OT, PSB) – Choix de l'AMO
- **3 juin 2016** : comité de pilotage – Réunion de lancement en présence du Bureau d'Etude
- **30 juin 2016** : atelier en présence des acteurs du territoire (après-midi) : sur le thème « tourisme et valorisation des produits locaux »



- **1 juillet 2016** : ateliers en présence des acteurs du territoire (matin et après-midi) : sur les thèmes « tourisme et patrimoine » et « tourisme et APN »



- **18 juillet 2016 (matin)**: réunion d'information avec la Région
- **18 juillet 2016 (après-midi)** : comité de pilotage – Point d'avancement sur le diagnostic
- **5 août/ mi-septembre 2016**: questionnaires déposés et laissés chez les prestataires à destination de leurs clients
- **Fin août 2016** : Questionnaires envoyés aux élus

- **2 septembre 2016 (matin)** : ateliers avec les institutionnels autour des problématique de l'économie touristique



- **2 septembre 2016 (après-midi)** : comité de pilotage élargi (ouvert aux acteurs du tourisme et de l'économie locale)– Partage des enjeux et proposition des axes de travail



- **26 septembre 2016** : comité de pilotage final de validation de la candidature avant la finalisation du dossier

Du mois de juillet au mois de septembre 2016, le bureau d'étude a conduit un travail de terrain :

- Réalisation d'entretiens individuels auprès de personnes ressources
- Une semaine en immersion (« en résidence touristique »)
- La diffusion de questionnaires auprès de visiteurs et des élus

Annexe 5 - Questionnaire « Espace valléen des Terres de Provence »

Le Pays Sisteronais et les 3 communautés de communes du Sisteronais, de la vallée du Jabron et de la Motte-Turriers répondent à un appel à candidature européen relatif au développement touristique. Pour rédiger cet appel à candidature, nous avons besoin de connaître un peu mieux les besoins, attentes, suggestions des visiteurs sur les thèmes des activités et découvertes, des produits locaux et de l'environnement naturel. Nous vous remercions par avance de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Vous :

- 1/ Lieu et type hébergement (camping, chambre d'hôtes, résidence secondaire, hôtel...) :
- 2/ Département d'origine (ou pays d'origine) :
- 3/ Age et sexe :
- 3/ Activité professionnelle :

Votre séjour :

- Etes-vous en famille avec des enfants ? En couple ? En groupe d'amis ?
- Durée de votre séjour ?
- Est-ce la première fois que vous venez ici ?
- Quelles sont les autres destinations que vous fréquentez habituellement ?
- Comment avez-vous eu connaissance de ce lieu/territoire de vacances ?
- Quelles sont les raisons motivant votre séjour sur ce territoire ?

Moyens de transport utilisés :

- pour venir sur votre lieu de vacances ?
- pour vous déplacer sur votre lieu de vacances ?

Activités :

- Quelles activités pratiquez-vous pendant votre séjour ? (Découvertes, activités sportives, activités culturelle, repos, etc. : détailler)
- Quelles activités souhaiteriez-vous voir se développer sur ce territoire ?
- Sortez-vous de ce territoire pour des découvertes/activités plus lointaines (Verdon, barrage Serre-Ponçon...) ?

Productions locales :

- Etes-vous intéressés par les produits locaux ?
- Pouvez-vous citer des produits locaux ?
- En avez-vous acheté ou comptez-vous en acheter ? Si oui, lesquels ? Et où ?
- Avez vous mangé dans un restaurant pendant votre séjour ? Si oui, vous a-t on proposé/servi des produits locaux ?
- Quelles suggestions auriez-vous à faire concernant ce thème ?

L'environnement naturel

- Etes-vous sensibles à l'environnement naturel de ce territoire ?
- Quels qualificatifs utiliseriez-vous pour le définir ?
- Souhaiteriez-vous le découvrir de manière plus approfondie ?
- Si oui, comment ? Sorties nature accompagnées, postes d'observation, expositions, parcours de découverte (utilisant ou non les nouvelles technologies), stages, etc.
- La protection des espèces et des milieux naturels vous paraît-elle importante pour préserver l'identité de ce territoire ? Pourquoi ?

Le territoire :

- Citer deux aspects du territoire présentant un potentiel de développement pouvant devenir un atout :
- Citez deux freins au développement du territoire qu'il conviendrait de résoudre :
- Votre degré de satisfaction par rapport à votre séjour : notation de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait) :
- Comment décrivez-vous ce territoire en quelques mots à un interlocuteur qui ne le connaît pas ?
- Envisagez vous de revenir ?
- Conseilleriez vous cette destination à vos connaissances ?

Annexe 6 - Questionnaire « Espace valléen des Terres de Provence » : résultats

QUESTIONNAIRES VISITEURS

200 questionnaires ont été déposés entre la mi-juillet la mi-septembre 2016 à destination des visiteurs dans un certain nombre de lieux touristiques. Ils avaient pour but de déterminer quelles étaient les perceptions, besoins ou ressentis de ces derniers concernant les axes pressentis pour l'espace valléen. 56 questionnaires ont été remplis. A défaut d'être un échantillon suffisamment représentatif, ils nous donnent tout de même une idée de ce que peuvent penser les visiteurs de notre territoire.

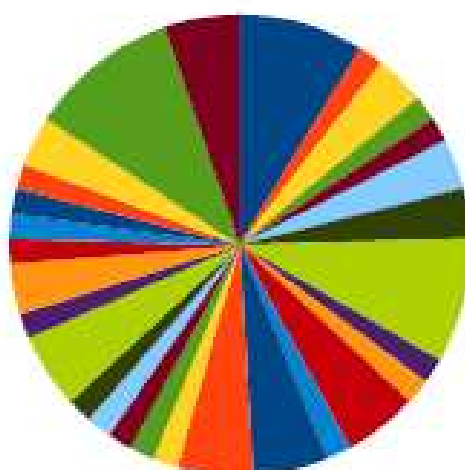
Lieux de dépôt : le parc animalier de Saint-Geniez ; la citadelle de Sisteron ; La Maison des Hôtes (Motte du Caire) ; les centres de vol à voile de Vaumailh et la Motte du Caire ; le camping de la Motte du Caire ; le camping de Sisteron ; les hôtels IBIS, le Tivoli, les Chênes à Sisteron ; les offices de tourisme et syndicat d'initiative du Jabron, Sisteron et la Motte-Turriers.

● Types d'hébergement des visiteurs :



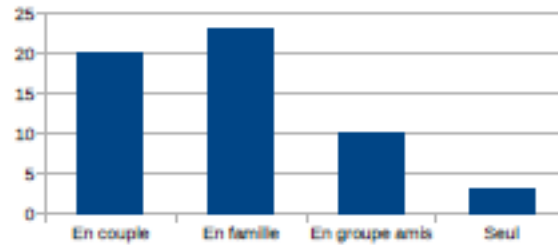
- Table et chambre d'hôte
- Gîte
- Hôtel
- Camping
- Résidence secondaire
- Camping-car
- Air Bands
- Amis/Famille

● Origines des visiteurs :

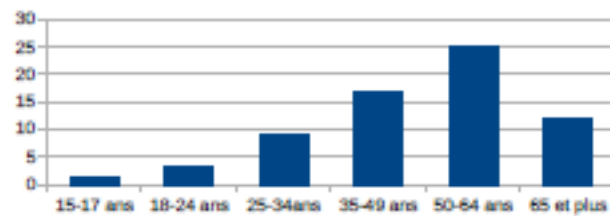


- Alpes Maritime
- Bas Rhin
- Sarthe
- Seine Maritime
- Haute Garonne
- Drôme
- Haute Savoie
- Essonne
- Côte d'Amor
- Yvelines
- Ardennes
- Doubs
- Calvados
- Pays Bas
- Belgique
- Gard
- Aube
- Vosges
- Bouches du Rhône
- Var
- Isère
- Haut Rhin
- Paris
- Vendée
- Alpes de Haute Provence
- Rhône
- Pyrénées Orientales
- Nièvre
- Allemagne

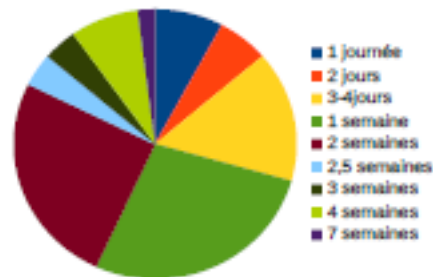
● Nos visiteurs viennent en :



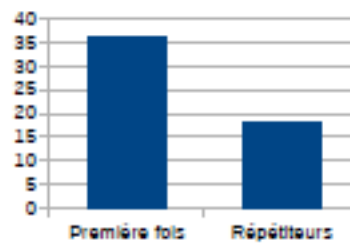
● Les tranches d'âge



● La durée du séjour :



● Ils viennent pour la première fois ou sont déjà venus :



● Ils ont connu ce territoire grâce à :



- Club/association
- Documentation/Presse
- Internet
- Office de tourisme
- Famille
- TV
- Sur la route
- Bouche à oreille
- Autres

● Les raisons motivant ce choix de destination :



- Biodiversité
- Nature
- Rando
- Visites/découverte
- Provence
- Paysage
- Famille/amis
- Lavande
- Famille
- Vol à voile
- Climat
- Verdon
- Calme
- Montagne
- Citadelle
- Escalade Valbonne

● Le moyen de transport utilisé pour venir :

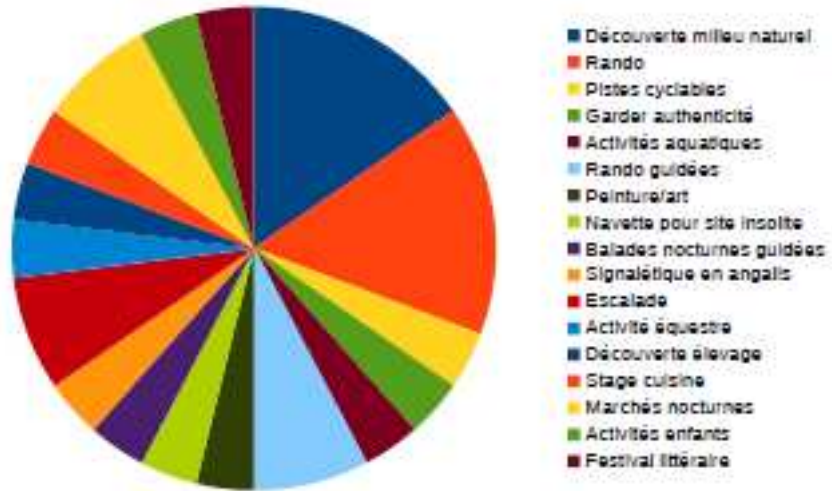


● Les activités pratiquées durant leur séjour :

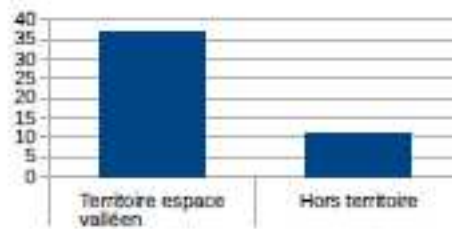


- Découverte/Excursions
- Visites/activités culturelles
- Activités sportives
- Repas
- Gastronomie
- Baignade

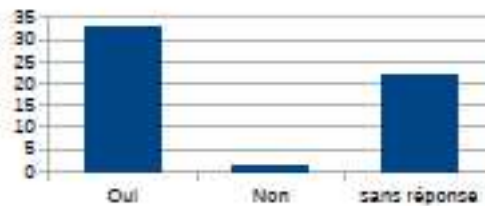
● Les activités qu'ils souhaiteraient voir se développer :



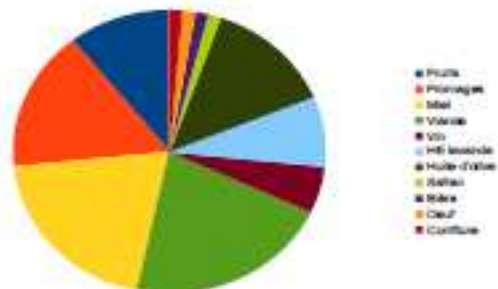
● Sortent-ils du territoire pendant leur séjour ?



● Ils sont intéressés par les productions locales :



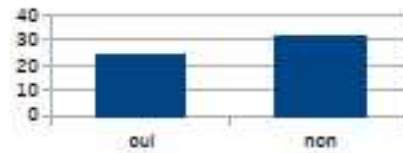
● Quels produits locaux connaissent-ils ?



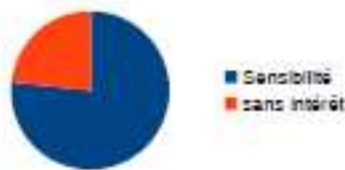
● Ont-ils mangé des produits locaux au restaurant ?



● En ont-ils achetés ?



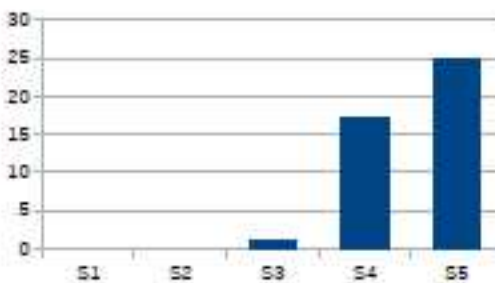
● Ils sont sensibles à l'environnement naturel du territoire :



● Ils souhaiteraient le découvrir de manière plus approfondie avec des :



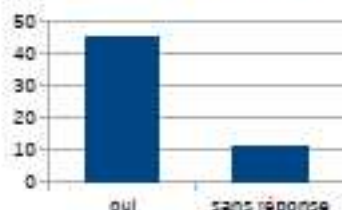
● Leur degré de satisfaction : (S1 : très insatisfaisant ; S5 : très satisfaisant) :



● Ils reviendront sur le territoire :



● Ils conseillent cette destination à leurs connaissances ?



« Oui, mais pas à tout le monde »

« Perhaps, but I don't want to get it full ! »

● Les qualificatifs utilisés pour décrire ce territoire :

Sauvage (7 fois), varié (3 fois), entre montagne douce et paysage sauvage, préservé, belle (fois), naturel/nature (5 fois), sec, calme (6 fois), « beautiful sound of silence », grandiose, impressionnant, magnifique (8 fois), hors norme, authentique (2 fois), époustouflant, majestueux, provençal, minéral, riche, fragile, merveilleux, lieu paradisiaque, vaste, bien entretenu, ensoleillé, propre et soigné, parfait, paisible, montagneux, époustouflant, tranquillité, surprenant, plénitude, pittoresque (2 fois), « quiet », montagne imposante, fascinante, ... « Les photos faites parleront... »

● Quels pourraient être les potentiels de développement touristique ?

Protection du milieu	Agriculture
Plateforme Vol à voile Motte du Caire	Patrimoine local et l'histoire
Eau, rivière, Durance, torrent	Ornithologie, entomologie
Pêche	Vélo itinérant
Géologie	Les paysages
Trail, VTT	Le climat
Parois rocheuses	

● Quels pourraient être les freins de développement touristique ?

Ouverture des pistes à la circulation
Tirs de loups
Massif des Monges méconnu
La population locale ne connaît pas sa chance d'avoir un tel patrimoine remarquable
L'urbanisme incontrôlé, le mitage des paysages
Agriculture intensive
Commerces rares en dehors de Sisteron
Les transports en communes
Beaucoup de trajet pour relier sites/activités touristiques

Annexe 7 – Questionnaire transmis aux élus

ESPACE VALLEEN TERRES DE PROVENCE Etat des lieux

ENQUETE MAIRIES

Cette enquête très simple est réalisée dans le cadre de la préparation du dossier de candidature du territoire Terres de Provence au financement Espace valléen (Etat, Région, Europe) destiné à améliorer son attractivité touristique en période estivale pour la période 2017-2020. Le territoire concerné regroupe les 31 communes appartenant aux Communautés de Communes de Sisteron (7 communes), du Jabron (8 communes) et de La Motte-Turriers (16 communes). La candidature du territoire concerne 3 thématiques principales : 1) la conservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, 2) la valorisation des productions agricoles et 3) le développement des activités de pleine nature.

Cette brève enquête a pour but de compléter l'état des lieux qui sera discuté lors de la session du comité de pilotage élargi qui aura lieu à la maison de l'Entreprise de Sisteron le 2 septembre à 17h30. Elle doit aussi permettre d'identifier d'éventuels projets portés par les communes et qui pourront être inclus dans le plan d'action 2017-2020 qui sera élaboré d'ici à fin décembre. La fiche d'enquête est à renvoyer à Karine Tarasconi contact@hautesterresprovence.com ou, mieux, à la remettre en mains propres lors de la réunion du 2 septembre. Remplir cette fiche reste le moyen le plus sûr pour que les projets de votre commune puissent être pris en compte.

Nom de la commune :

**Nombre d'habitants permanents:
Population en été (estimation) :**

I - Infrastructures dont dispose la commune (cocher ou indiquer le nombre)

Infrastructures	Nombre	Précisions, commentaires éventuels
Transport (lignes de bus, train)		
Collège		
Ecole(s) Indiquer le niveau et le nombre d'élèves en 2015		
Hôtel(s)		
Restaurant(s)		
Bar(s)		
Camping(s)		
Gîtes d'étape		
Gîtes ruraux		
Maison d'hôte		
Tables et chambres d'hôte		
Fermes auberges		
Commerces de proximité Préciser		
Activités proposées aux touristes Ex. piscine municipale, centre équestre etc.		

Autres informations utiles :

2 - Principaux problèmes que rencontre la commune

Problèmes d'ordre général (par exemple : disparition du dernier commerce)

Problèmes spécifiques concernant le tourisme (par exemple : manque d'hébergements touristiques)

3 - Les projets de la commune

Il s'agit de projets que la municipalité souhaiterait réaliser dans l'un ou l'autre des 3 domaines d'action mentionnés plus haut et qui pourraient être pris en compte dans le cadre du Plan d'Action. Mais il peut aussi s'agir de projets privés et/ou associatifs dont la mairie a connaissance et qui pourraient éventuellement entrer dans le programme.

Domaine	Projets	Éléments d'information sur le projet
Conservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel	Ex. Restauration du lavoir de Noyers sur Jabron ou du château de Mison	
Valorisation des activités agricoles	Ex. Ouverture d'un point de vente de produits locaux au Caire ou d'un Centre d'aromathérapie aux Omergues	
Développement des activités de pleine nature	Ex. Extension du camping de La Motte du Caire	

Annexe 8 – Les espaces remarquables et/ou protégés

	CC Sisteronais	CC La Motte-Turriers	CC Jabron
Natura 2000	- FR9301519 Le Buëch - FR9312003 La Durance (La Durance est le site de France où la diversité avifaunistique est la plus grande)	- FR9301545 Venterol-Piégut-Grand Vallon - FR9301589 La Durance - FR9301535 Montagne de Val Haut-Clue de Barles-Clue de Verdaches	FR9301537 Montagne de Lure
ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)	10 ZNIEFF de type I 9 ZNIEFF de type II	13 ZNIEFF de type I 8 ZNIEFF de type II	6 ZNIEFF de type I 2 ZNIEFF de type II
ZPS (Zone de Protection Spéciale)	FR9312003 La Durance	- FR9301535 Montagne de Val Haut-Clue de Barles-Clue de Verdaches - FR9312003 La Durance	
ZSC (Zone Spéciale de Conservation)	FR9301519 Le Buëch FR 93011589 La Durance FR93011535 Montagne de Val Haut-Clues de Barles-Clues de Verdaches		FR9301537 Montagne de Lure
SIC (Site d'Importance Communautaire)	FR9312003 La Durance	FR9301545 Venterol-Piégut-Grand Vallon	
ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)	PAC 18 Vallée de la Durance de Tallard à Sisteron	PAC 18 Vallée de la Durance de Tallard à Sisteron	
Espèces listes rouges (qq.ex.) des espèces menacées	Androsace de Breistroffer	Canis lupus, Dracocéphale d'Autriche	
Espèces protégées (qq.ex.)	Euphorbe à feuilles de graminées ; l'Orchis de Spitzel ; gagée des champs ; tulipe de l'écluse	Ancolie de Bertoloni, Pivoine velue, Isabelle de France, Apollon, Semi Apollon	Scandix étoilé, Pulsatille de Haller, pivoine velue
Espace Naturel Sensible (ENS)	Pierre Ecrite Lac de Mison		

- On peut énumérer, en partant du bas des vallées jusqu'aux sommets, le genévrier thuriféraire, l'if et le houx, divers chardons, la campanule des Alpes, le dracocéphale d'Autriche, le géranium à feuilles argentées, la berce naine, la corbeille d'argent de Candolle, l'ancolie des Alpes, le genêt radié, la nigritelle, la pivoine voyageuse, le lys martagon, la tulipe australe, l'androsace de Chaix, le sabot de Vénus, le lis orangé, le lis pompon et l'edelweiss
- Pour la faune sauvage, on peut citer le chamois qui a failli disparaître dans les années 70 à cause de la chasse, le mouflon, réintroduit dans les années 90 à partir d'animaux venus de Corse, le chevreuil qui a colonisé l'ensemble des massifs, le sanglier, de plus en plus abondant et de moins en moins sauvage, le loup arrivé d'Italie en remontant les Apennins, le tétras-lyre qui vit en limite supérieure des forêts et dont la protection est urgente, la gélinotte des bois, la bartavelle, la bécasse des bois, les grives, mais aussi les rapaces (aigle royal, vautour, circaète Jean-le-Blanc, hibou Grand-Duc)

Annexe 9 -Les Infrastructures d'accueil touristique

	CC Sisteronais <i>(capacité d'accueil : extrapolation : 800 pers.)</i>	CC La Motte-Turriers <i>(capacité accueil : extrapolation 700 personnes)</i>	CC Jabron <i>(capacité accueil : extrapolation 150 pers. environ)</i>
Hôtels (+lits)	6 (410 personnes)		1 (25 pers).
Restaurants/ Auberge	18	9 dont 2 auberges	1
Gîtes ruraux	26	43	11
Table/Chambres d'hôte	8	7	10
Gîtes étape/gîte de groupe	2	3	2
Camping	1	6	1
Refuges ONF	-	4	-
Fermes-auberges	-	-	1

Annexe 10 - État des lieux Culture Événements Festivités Animations

	CC Sisteronais	CC La Motte-Turriers	CC Jabron
Foires	Foire-Expo		Foire bio Montfroc Foire aux agnelles Foire aux potiers
Marchés	Mercredi, samedi ; jeudi soir (marché producteurs)	Jeudi (la Motte) ; mardi (Clamensane/été) ; vendredi (Turriers/été/marché producteurs)	Saint Vincent sur Jabron (vendredi /avril à octobre) Montfroc (jeudi/juillet et août)
Festivals	-Nuits de la citadelle -Passage du fort (fête médiévale) -Festival des Arts de la marionnette -Festival d'Art Urbain -Fête de l'agneau -Festival de Théâtres Amateurs -Automne Provençal	Vivre Culture (été) : concerts, théâtre)	-Les Jabronnades -Festival Ar'Lire
Animations	-Rues en fête (été) -Journée nationale de l'archéologie -Journée européenne du patrimoine -Nuit des musées -Journées européennes des Métiers d'Art -Fête du patrimoine rural (Mison) -Villages en fête -Cuisson du pain au four banal (Mison) - Fête du vent	-Faites des randonnées -Fête de la montagne -Journée patrimoine de Pays -Fête du massif des Monges (organisé par le Syndicat Mixte des Monges) -La Bayonnaise : course VTT	-Fête de la Nature et des jardins -Trail la Belle à Lure -Journée européenne du patrimoine -Exposition des peintres de la vallée -Fête de la bière

Annexe 11 -Quelques exemples d'initiatives de valorisation des produits

- Le **réseau Bienvenue à la ferme** (Chambre Agriculture) qui valorise l'agritourisme et la vente en direct. 9 producteurs de l'espace valléen y adhèrent et proposent la vente de produits fermiers, la restauration et dégustation, des séjours et loisirs (ex : Agriourte à Nibles ou le domaine d'Aragon à Entrepierres)
- Les **marchés paysans** qui connaissent un vif succès : les marchés de Clamensane, Turriers, Saint Vincent sur Jabron, Montfroc et Sisteron se veulent proches de ce concept. Ce sont les producteurs eux-mêmes qui les organisent.
- Les **itinéraires paysans** initiés par le CPIE Alpes de Haute Provence: il s'agit de sorties pédestres familiales conduites par des agriculteurs pour découvrir sur un parcours, leurs savoir-faire, leurs productions, les paysages et le patrimoine de leurs terres. Ex. : A la découverte d'une épice : le safran (Bayons).
- Les **manif'estivales** : document édité par la Chambre d'Agriculture qui reprend l'ensemble de manifestations telles que: les journées en alpages (Authon-juillet 2016), les rencontres agricoles (Thèze – juillet 2016), les foires agricoles, les Maisons de produits de pays....
- Un **été sur la Route Paysanne**: initiative locale portée par l'Association AIDE (Bayons) qui propose un circuit qui relie différentes exploitations agricoles. Trois visites ont été proposées en juillet 2016.
- Le **Label Pays Gourmand**: concerne le territoire du Pays des Vallées d'Asses, Verdon, Vaire, Var, du Pays Serre-Ponçon, Ubaye Durance et du Pays Dignois. Les restaurants qui ont signé la charte Pays Gourmand proposent au minimum un plat composé majoritairement de produits du territoire. Les plats à base de produits locaux varient au fil des saisons en fonction des produits disponibles.
- L'**Opération Vergers ouverts** : cette initiative permet de découvrir le métier de pomiculteur. Les pomiculteurs agréés "Vergers écoresponsables" souhaitent faire partager leur savoir-faire, souvent méconnu. Le visiteur peut ainsi entrer au coeur des vergers, découvrir de quelles façons les pomiculteurs préservent la biodiversité dans les vergers, et comment la nature leur est utile pour assurer une production de qualité. (Août-septembre 2016 – Exemple : Vaumeilh : 27 et 28/08/16).

Annexe 12 -Quelques exemples de produits originaux autour du thème de la randonnée

C.C La Motte Turriers

- Le projet « **Retrouvances** » piloté par l'ONF permet aux randonneurs de se loger dans les 5 maisons forestières implantées dans le massif des Monges ;
- Le produit « **Traces de vie, pistes de loup** » proposé par l'auberge Maison des hôtes de La Motte du Caire est un safari nature qui permet de découvrir la biodiversité au cœur des Hautes Terres de Provence et du massif des Monges ;
- D'autres **séjours nature** sont proposés sur des thèmes divers, tels que : « *Plantes sauvages comestibles* » ou « *Plantes et fruits sauvages d'automne* » ;
- La « **Route paysanne** », qui relie diverses fermes (ferme Agriourte à Nibles, Fournil du Pré Lacour à Thèze, ferme du Col des Sagnes à Turriers) permet de faire découvrir la vie paysanne et les produits locaux, mais également la « biodiversité de proximité » grâce à des circuits courts autour des fermes ;
- Mais c'est aussi sur le territoire de la CC de la Motte-Turriers que passe un tronçon du **Chemin de St Jacques de Compostelle** qui longe la Durance en provenance de l'Italie ;
- Deux circuits **pédestres Randoland**, sous forme de jeu de piste, ont été créés sur les communes de Clamensane, la Motte du Caire et Turriers à destination des familles et des plus jeunes.

C.C du Sisteronais

- Le **Domaine d'Aragon, site Agri'Culturel**, est un espace naturel de 5 ha au pied du massif des Monges, au cœur du pays sisteronais. Le site appartient au réseau « *Bienvenue à la ferme* ». La ferme cultive des petits fruits en bio. Elle dispose d'un sentier naturaliste, ludique et culturel et de deux espaces muséographiques « *Au pays des ânes* » et « *Notre Mère la Terre* » ;
- Le **Sentier botanique du Molard**, sur Sisteron, accessible au plus grand nombre (2h, très facile, 270 m de dénivelée) propose une découverte de la faune et de la flore locales ;
- **Trois circuits pédestres Randoland**, destinés aux enfants, ont également été mis en place pour permettre une visite ludique et originale de la ville et de sa citadelle ;
- Le **GR 653D Saint Jacques de Compostelle** (tronçon Montgenèvre-Arles) progresse en rive gauche de la Durance sur les Hautes Terres de Provence (CC de La Motte-Turriers) et fait halte à Sisteron. Mis en place au début des années 2000, sa fréquentation connaît une très forte progression.

CC de la Vallée du Jabron

- Le **sentier des bories** qui part du village des Omergues et qui conduit jusqu'au Pas de Redortiers, à la fois pédestre et équestre, permet, à travers bois, de gagner la zone des « *bories* » (anciennes cabanes de berger en pierres sèches) ;
- Le **sentier des pivoines**, aux Omergues également, permet aux amateurs de randonnées botaniques d'accéder au plateau couvert, à la fin du printemps, de pivoines sauvages rouges ;
- Le **ranch équestre de Montfroc** propose des hébergements en gîtes et des randonnées dans la vallée et vers la montagne de Lure ;
- La vallée a créé un **spot de trail** appartenant au réseau international des stations de trail (10 stations de trail sur le territoire national et 2 spots de trail, formule simplifiée de la station). La vallée compte ainsi 8 parcours de difficultés variées (1 parcours vert, 4 bleus et 3 rouges). C'est à Châteauneuf-Miravail que se déroule chaque année le trail « *La Belle à Lure* » qui permet, pour les plus aguerris, de se qualifier pour l'ultra-trail du Mont-Blanc (parcours de renommée internationale).

Sans oublier le programme **Balades sous les étoiles**, qui chaque année propose une découverte du ciel. Tous les mercredis des mois de juillet et août, le public, encadré par un accompagnateur formé aux bases de l'astronomie peut découvrir, au cours d'une balade nocturne, le ciel. Ces rendez-vous étoilés ont lieu sur les communes du pays Sisteronais Buech (2016 : Vaumeilh pour le territoire de l'espace valléen Terres de Provence). La sortie est suivie d'une collation (produits locaux) et d'une animation proposée par l'association COPERNIC.

Annexe 13 - Le patrimoine culturel et bâti remarquable

	CC Sisteronais	CC Motte-Turriers	CC Valeée du Jabron
Musées/sites culturels	<ul style="list-style-type: none"> -Musée Terre et temps Citadelle -Ecomusée du Pays Sisteronais -Musée archéologique Musée du scoutisme 	Château de Sigoyer et sa borne interactive	Musée du casque
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Cathédrale Notre Dame et st Thyrese - Vieille ville et les tours d'enceinte de Sisteron - Cloître Saint Dominique - Chapelle Saint Marcel - Tour de Vaumeilh - Château de Mison - Chapelle et crypte de Dromon - Crypte de Vilhosc - Pont de la Reine Jeanne - Site de Pierre Ecrite 	<ul style="list-style-type: none"> - Eglise classée de Bayons - Eglise de Claret (porche classé) - Eglise romane de Valavoire -Tours de Melve, Nibles, Bayons, -Moulin à plâtre du Caire et de Clamensane - Fontaine et meule de Gigors - Moulins à Reynier et Bayons (huile de noix) - Chapelle St Amand - Eglise St Pierre classée (Curbans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eglise St Gervais et Protais (Bevons) - chapelle rupestre St Pons - Vieux village de Noyers avec vestige château 13^e s et église romane classée - Eglise romane Ste Mary + vestiges tour rectangulaire (Châteauneuf) -Vieux village Curel + ancienne église

Annexe 14 – Test des parcours visiteurs, un potentiel indéniable grâce à la qualité des paysages et les possibilités de circuits

Afin d'avoir une approche expérientielle et de vérifier l'offre du territoire, nous avons testé différents circuits et ce en camping-car.

La première étape, en tant que nouveau touriste dans le pays, fut Sisteron étant donné son emplacement et les services proposés bien qu'un touriste aurait pu commencer son périple par Gap ou Manosque, directement concurrents ou simplement parce que placés plus en amont ou plus en aval sur la route Napoléon.

Cette ville est à considérer comme le verrou, le pôle, le centre de gravité du territoire mais aujourd'hui Sisteron n'est pas suffisamment structurante pour le territoire. Elle bénéficie d'un excellent emplacement sur la route Napoléon mais ne bénéficie pas suffisamment de cette accessibilité de choix et se contente peut-être de ne pratiquer que la cueillette.

La ville dispose de deux parkings pour camping-car, bien placés, l'un à l'entrée de la vieille ville et le second juste à côté de la gare SNCF. Ce dernier est juste à côté des voies, très « minéral » dans son traitement, mais il offre une vue imprenable sur la Citadelle et la clue.

La première perception, visuelle, est des plus agréables et les guides retranscrivent fidèlement ce qui nous attend et l'offre en services est rassurante (*je peux dormir, manger, faire mes courses, me soigner, me divertir...sauf le soir*) mais pas toujours séduisante.

En effet, si l'hébergement (hôtels, chambres d'hôte, camping) est de qualité, la restauration quant à elle ne retiendra pas nécessairement le client exigeant et expérimenté (sauf à rencontrer les bons ambassadeurs qui sauront vous communiquer les bonnes adresses). Par ailleurs, les produits régionaux sont insuffisamment mis en valeur à la carte des établissements (mais cela est un problème récurrent et fréquent sur le territoire national). A ce titre, je n'ai toujours pas goûté l'agneau de Sisteron qui pourtant bénéficie d'un label et est attaché à l'image du pays sisteronais. Le shopping quant à lui est favorisé dans les petites rues du centre-ville (rue Droite notamment) pour celui qui prend la peine de laisser son véhicule sur l'un des parkings quand ces derniers disposent de places.

Il est aisé de trouver une boutique de produits régionaux non loin des locaux provisoires de l'OT.

La place principale dénommée Place de la République est malheureusement insuffisamment attrayante dans ce domaine alors qu'elle constitue une vitrine des plus spacieuses tout en étant idéalement placée.

Puisque nous parlons de tourisme expérientiel, les couleurs et les parfums de la place n'évoquent pas la Provence...

La bonne surprise est de découvrir la vieille ville, imparfaitement signalée, en empruntant notamment le passage des Quatre Coins qui mène aussi à la Citadelle.

La Citadelle constitue l'intérêt majeur de Sisteron, à la fois d'un point de vue patrimonial et pour le point de vue offert, grandiose et réellement dépaysant. Bien d'autres villes possèdent une citadelle et bien que celle-ci ne figure dans le réseau des sites fortifiés de Vauban inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO, elle possède un caractère unique et spécifique sur lequel capitaliser.

Par contre, les prestations offertes aujourd'hui accusent leur âge et ne correspondent plus à ce que les visiteurs en famille ou entre amis attendent.

A l'heure de la réalité augmentée, dans un pays qui ne cesse de faire des progrès dans le domaine muséographique et dans un contexte concurrentiel aussi fort, les visiteurs de plus en plus expérimentés se détourneront très vite du site (encore une fois malgré les qualités intrinsèques du site).

A titre de comparaison, la Citadelle de Besançon, qui pourtant n'est pas dans le Sud et encore moins en Provence, accueille bon an mal an 250 000 visiteurs par an (pour être juste, il faut cependant reconnaître que l'offre de la Citadelle de Besançon est beaucoup plus riche et variée que celle de Sisteron puisque les visiteurs ont la possibilité de visiter un muséum du vivant comprenant notamment un parc zoologique).

Pour finir, le site sert d'écrin à un festival qui fait partie des plus anciens (les Nuits de la Citadelle). Si les programmes sont de qualité, la manifestation ne contribue nullement à une amélioration de la notoriété et de l'image de la cité et encore moins du territoire (vérification effectuée sur Internet).

Pour que Sisteron puisse devenir un lieu de séjour à part entière, il faudrait que les choix de destin (s) secondaire(s) et d'itinéraire(s) de visite soient mis davantage en évidence en jouant donc la carte du pays.

De plus, la ville dispose d'espaces de détente intéressants mais insuffisamment signalés comme le plan d'eau sur la Durance.

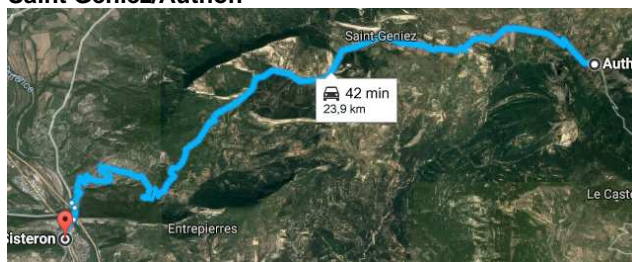
Enfin, le visiteur n'a que trop peu de support et surtout aucun outil et aucun discours qui puisse lui donner l'impression d'être dans un territoire formant un tout cohérent adapté à ses besoins et attentes et permettant d'envisager un allongement de la durée du séjour.

A titre d'exemple, l'Office de Tourisme de Sisteron met à disposition un grand nombre de supports et fait preuve de générosité dans les informations mises à disposition de ses visiteurs. Cependant, ces derniers ne savent finalement plus que choisir. Le plus opportun est de pouvoir pratiquer « le conseil éclairé, conseil engagé » afin de satisfaire les besoins et attentes des visiteurs en attente de coups de cœur et d'expériences vécues par ses hôtes...

Un « esprit destination » est à créer et ce dans le cadre de l'application de la loi NOTRe tout comme du projet de mise en tourisme porté par le Pays.

Reprenons maintenant le parcours du visiteur :
Différents scénarios ont été suivis afin de découvrir ce que le territoire proposait...ou cachait !

Saint Geniez/Author



Des paysages d'une rare beauté, une grande diversité minérale et végétale en harmonie pour le plus grand plaisir des yeux

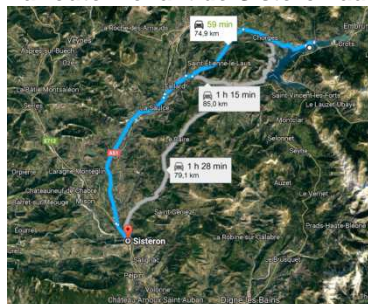
La Pierre Écrite, insuffisamment mise en valeur et pourtant évocatrice d'un périple épique et d'un passé des plus riches

La satisfaction liée à la découverte de cette vallée est à la hauteur de la difficulté pour y accéder en camping car à cause d'une étroitesse des routes qui demande un peu de doigté dès que vous devez croiser un autre véhicule. Par ailleurs, les parkings manquent pour les amateurs de points de vue et de photos.

Saint Geniez dispose d'un bistrot qui permet de se désaltérer et de faire une pause voir d'échanger avec des amateurs de randonnée (et non pas de promenade...). La rencontre avec d'autres touristes permet par ailleurs d'échanger des informations et donne envie d'aller plus loin dans l'exploration de cette vallée « du bout du monde ». Le bistrot de Saint Geniez mériterait d'être accompagné pour devenir un « bistrot de pays » et offrir ainsi la possibilité d'acheter quelques produits locaux et de disposer de quelques supports d'information.

Le dernier village de la vallée (en tout cas semble-t'il...), Authon, permet le cas échéant de faire un pique nique grâce à un espace aménagé de qualité au bord d'un ruisseau. Par ailleurs, cet espace pourrait très facilement être aménagé pour des camping-cars (en limitant le nombre de ces derniers !).

La route menant de Sisteron au lac de Serre Ponçon en passant par la Motte du Caire



Le lac bénéficie d'une notoriété relativement importante ou en tout cas il n'est pas rare d'en trouver mention en faisant des recherches sur le pays sisteronais.

Les activités y étant nombreuses, il semble naturel de s'affranchir des limites départementales pour y faire une excursion (l'inverse est à travailler).

Un arrêt à l'Office de Tourisme de la Motte du Caire permet de faire le plein d'informations et de planifier ses arrêts jusqu'au lac de Serre Ponçon.

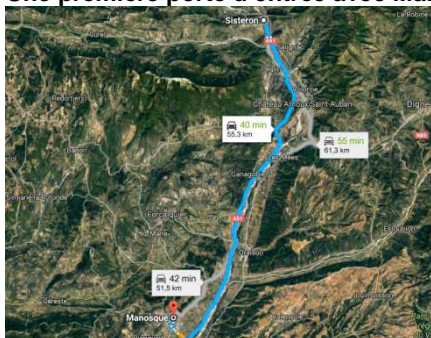
En attendant, la cluse et la via ferrata font partie des éléments qui disposent d'une relative notoriété sur Internet.

Le parking attenant à l'OT mériterait un traitement paysager léger et quelques éléments de confort pour s'arrêter quelques instants. Dans l'état actuel des choses, il permet néanmoins à un propriétaire de camping-car de s'arrêter Pourquoi ne pas imaginer un aménagement permettant aux visiteurs de faire un arrêt de jour (pique nique) comme de nuit (camping-car) ?

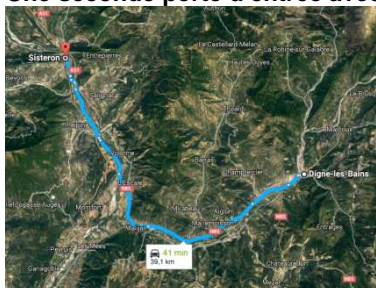
Le territoire ne dispose pas, pour le moment, du statut de destination, il nous a semblé important de vérifier quelles pouvaient être les portes d'entrée pour accéder au pays sisteronais, de faire l'exercice Sisteron/Serre Ponçon mais dans l'autre sens.

3 portes ont ainsi été testées, autrement dit, les circuits ont été systématiquement empruntés L'approche est des plus convaincantes et présente l'intérêt de pouvoir découvrir le territoire sous un grand nombre d'aspect.

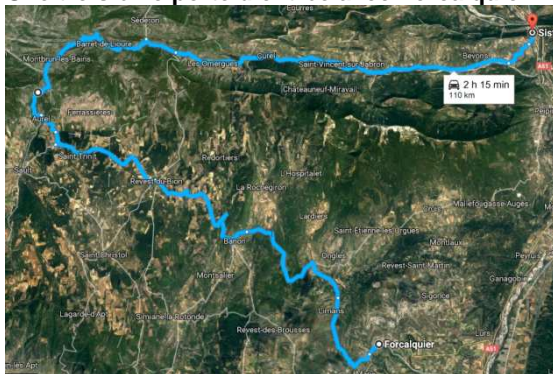
Une première porte d'entrée avec Manosque



Une seconde porte d'entrée avec Digne-les-Bains

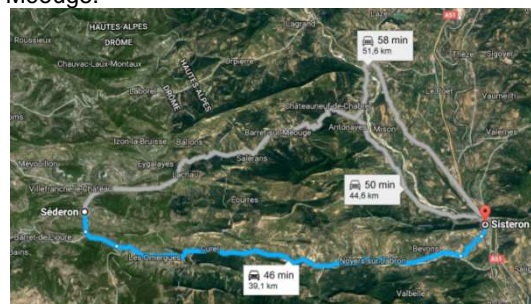


Une troisième porte d'entrée avec Forcalquier



Ce dernier circuit est indéniablement le plus intéressant de tous puisqu'il permet de découvrir de multiples facettes d'un ancien Comté (celui de Forcalquier). Les paysages sont de très grande qualité et nombreux sont les villages (Aurel, Montbrun...) à offrir un prétexte à la visite. Mais surtout, le visiteur que nous cherchons à attirer arrive par la vallée du Jabron, en amont et découvre une vallée préservée au caractère affirmée.

Nous avons d'ailleurs testé une variante pour découvrir dans le même périple la vallée du Jabron et les gorges de la Méouge.



Le territoire offre des grands espaces bénéficiant de grandes qualités paysagères qui corroborent à la fois le caractère montagnard et l'identité provençale.

Les amateurs de grands espaces peuvent indéniablement être satisfaits puisque par ailleurs, les vallées sont relativement peu fréquentées (le petit nombre de visiteurs ou plutôt le peu de concentration est une qualité des plus bénéfiques pour le visiteur) et offrent un « aspect cinématographique » des plus intéressants.

Cependant, pour qui veut sortir des sentiers battus et notamment de l'axe routier Sisteron/Manosque, la signalétique fait défaut et les prestataires sont d'une part peu nombreux et d'autre part souvent mal signalés.

Annexe 15 – Feuilles de présence ateliers et comité de pilotage



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence Atelier Tourisme et activités de pleine nature

Judi 30 Juin 2016 / 14h00-16h30 / Salle Alain Prieur (complexe Daniel Maffren)- Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
MATRE Aurélie	Community manager / conseillère en séjour	SI Jabron et Sisteron	0688318640	aurélie.matre@yphos.fr	
GAARENSTROOM, Miria	Bénévoles force bio / consultante tourisme	montpro	07 85 87 95 04	miria@gaarenstroom@gmail.com	
SUNJINI Ijdo	climatic assistant - géoparc de Haute Provence	UNESCO Géoparc de Haute Provence	06 92 36 70 15 / 06 74 94 61 22	mj_sunjini@yahoo.fr	
COLLONBO Elisabeth	Maître Lesmeur		04 92 62 10 06 / 06 09 66 51 51	maire.lesmeur@wanadoo.fr	
ESCLANGON, A.	pdT	OT SISTERON	06.10.02.49.74	aesclangon@free.fr	
QUERASSI-MENKO D.	Consultant	Hautes Alpes de Provence	04 92 68 40 39	contact@hautestere Provence.com	
SAPÉY-TRIONPHE Aurélie	conseil municipal - agriculture	St Vincent	04 92 62 09 16	saurelie@yphos.fr	
BOUCHET Jean-Luc	agriculteur	NOYER / Jabron	09 67 67 13 84	contact@yphos.fr	
TARASCONI Kévin	chargé mission	OT Hautes Terres Pcu	04 92 68 40 39	contact@hautestere-provence.com	
JM Collonbo	consultant	Interact Drupt Durable			
Ruelle Patrice	Consultant	Le Belvédère			



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence Atelier Tourisme et patrimoine

Vendredi 1^{er} juillet 2016 / 9h30-12h00 / Salle Alain Prieur (complexe Daniel Maffren)- Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
MATRE Aurélie	Community manager / conseillère en séjour	SI Jabron / Sisteron	0688318640	aurélie.matre@yphos.fr	
NORMAND Sylvie	Guide de Pays	OT SISTERON A.G.NP	06 15 09 40 89	smacke.normand@laposte.net	
SAPÉY-TRIONPHE Aurélie		St Vincent			
SAVOURNIN Aurélie	Artisane	Foyer Rural Vallée de la Durance	04 92 62 85 75	maurice@yphos.fr	
GAUTHIER Catherine	Consultante	Noyer / Jabron	06.16.27.82.59	catherine.gauthier@yphos.fr	
RIFFET Françoise	Recherche ETN	Noyer / Jabron	06 33 52 07 10	fr.riffet@yphos.com	
Walt M. Hérène	Retraitée ETN	St Vincent / Jabron	04 92 62 00 43		
Ré Jean-Louis	Adjoint municipal Noyer	terre-OT ETN	04 32 61 01 00	atm.sisteron@wanadoo.fr	
ESCLANGON, A.	pdT	OT SISTERON	06 10 02 49 74	aesclangon@free.fr	
QUERASSI-MENKO D.	Consultant	HTP	04 92 68 40 39	contact@hautestere-provence.com	
LIJARES Marc	Educ. sport. AMH.	La Maison des écoles La Motte de Cassé	04 92 67 42 72	info@yphos-provence-provence.com	
MANUEL Karine	Directrice	PSB	04 92 61 43 86	karine@yphos-provence.com	
MIRIAM A. Michèle	Maître la Cure	Com. les LMT	04 92 62 35 23	miriam.lecure@wanadoo.fr	
LAURENT Jean-François	Spécialiste Résident	CCVJ	06 77 41 16 47		
TARASCONI Kévin	chargé mission	OT Hautes Terres Pcu	04 92 68 40 39	contact@hautestere-provence.com	
Collonbo JM	Consultant	Interact Drupt Durable			
Patrice Ruelle	Consultant	Le Belvédère			



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Atelier Tourisme et valorisation des productions locales
 Vendredi 18 juillet 2016 14h00-16h30 / Salle Alain Prieur (complexe Daniel Maffren)- Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
NORMAND Sylvie	Guide de Pays	Asso. Guides de Pays	06 15 09 40 83	smacker.normand@lyposte.net	
SAPPEY-TRIMPHÉ Jean					
COLONBO Elisabeth	Nature, agriculture		06 09 60 56 51	elisa.colombo@adrenaudon.fr	
CLEMENT Marine	Emploi du territoire de l'aire "gîte gaudin"		06 98 43 32 74	gite.avel@orange.fr	
DURAND PHILIPPE	Assureur	Noyas sur Jabon	06 50 25 10 01	Philippe.durand@orange.fr	
REIGNY Christian	Elue Valoux	C. M.	06 60 48 31 48	christian.reigny@orange.fr	
COSTE ALAIN	Président de la JAR	OT SISTERON	06 61 53 35 25	alain.coste@orange.fr	
ESCLANGON A	PO		06 10 02 49 74	ales.daugon@free.fr	
GARNET Joëlle	chargée mission Unesco Géoparc HA Provence	CCAV - Géoparc HA Provence	04 32 36 70 80	j.garnet@regionpaca.org	
LINAREZ Marc	edu. spat. AMM	La Haute du Lubon La Haute du Lubon	04 92 67 46 72	marc.linarez@orange.fr	
MANUEL Karine	Directrice	PSB		contact@hautsterees provence.com	
TARASCONI Karim	Chargé mission	oit notte Turidis	04 92 68 40 39		
RUEUE Patrice	Consultant	Le Belvédère			
COLONBO JM	Consultant	InterAction des communes			



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Atelier Tourisme - Patrimoine- Productions locales - Activités de Pleine nature - / Conseil Régional
 Lundi 18 juillet 2016 / 10h00-12h00 / Salle réunion SEM - Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
RUEUE Patrice	Consultant	Le Belvédère	06 87 10 57 88	lebelvedere@orange.fr	
COLONBO JM	Consultant IA	InterAction des communes	06 62 41 6 20	@orange.fr interactiondescommunes.fr	
TARASCONI Karim	chargé mission	OT HA Terres Provence	04 92 68 40 39	contact@hautsterees provence.com	
GUILÉ Sandrine	chargée mission	Région PACA	04 92 68 40 39	sguile@regionpaca.org	
MANUEL Karine	Pays Intercommunal Directrice				



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Atelier en présence des Institutionnels et Associations
Vendredi 2 septembre 2016 / 10h00-12h00 / Maison de l'entreprise - Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
HAUSER Sabine	chargée mission	Chambre Agricole 04	04 92 30 59 75	s.hauser@chambre-agricole-04.fr	[Signature]
PAUL Fabienne	chargée mission tourisme	CCI 04	04 92 30 80 89	f.paul@ccp04.com	[Signature]
Marbautin Nadège	"	CCO4	04 92 30 08 35	nadège.marbautin@cci04.com	[Signature]
DABOUT Pierre	Médiateur	ADTO4	06 92 31 82 00		[Signature]
GUERASSIMENKO Daniel	Consultant	HTP	04 92 68 40 39		[Signature]
GANET Joëlle	chargée de mission	Unesco Giopure de Haute Provence	04 92 36 70 80	j.ganet@maguelon.org	[Signature]
PAGÈS Jean Simon	Chargé de mission	Unesco Espace de Haute-Provence	04.92.36.70.73	j.-s.-pages@maguelon.org	[Signature]
RENAUD Patricia	R.U.T. Sisteron	ONF	06 03 22 28 08	patricia.renaud@onf.fr	[Signature]
QUELLE Fédèle	Consultant	Le Cellier du Buis	06 87 10 57 58	lecellier@orange.fr	[Signature]
JM COLCOMBON	Consultant	Inter Action DD	06 61 84 16 20	interaction@orange.fr	[Signature]
				interactivedev@orange.fr	[Signature]



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Comité de pilotage 14h00-16h00
Lundi 18 juillet 2016 / 14h00 - 16h30 / Salle réunion SEM - Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
LINARES Marc	Président HTP	OT Le Noble/Ten	04 92 68 42 72	m.linares@le-noble.com	[Signature]
ESCLANGON Alain	pdg	OT SISTERON	06 10 02 49 78	aesclangon@orange.fr	[Signature]
GUERASSIMENKO Daniel	Consultant	HTP	04 92 68 40 39	contact@hautes-terres-provence.com	[Signature]
COLCOMBON JM	Consultant	Inter Action DD	06 61 84 16 20	interactiondev@orange.fr	[Signature]
MANUEL Karine	directrice	PSB			[Signature]
COSTE Alain	Président CCVJ	Inter Action DD	06 61 53 35 25	alain.coste@orange.fr	[Signature]
TARABONNI Karim	Chargé mission	OT Haute Côte Pce	04 92 68 40 39	contact@hautes-terres-provence.com	[Signature]
TEMPLEUR J.Pierre	Président Pays	Pays Sisteronais	06 76 09 78 57	templeur.jp@gmail.com	[Signature]



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Comité de pilotage
Lundi 26 septembre 2016 / 14h00-16h00 / Maison de l'entreprise - Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
Alain COSTE	Président de l'Union	Vallée de la Cote	06 61 53 35 15	alain.coste@valleeval.com	
Christophe BOURN	Trésorier	Si Vallée de la Cote	07 60 64 18 44	bourno.christophe@valleeval.com	
LACAMP Jean-François	Adjoint	CC la Vallée de la Cote	04 92 68 33 17	lacamp.jeanfrancois@valleeval.com	
FOUCHER M. M. M.	Adjoint	Mairie de Sisteron	06 39 90 58 65	foucher.m@valleeval.com	
RE Jean-Louis	Adjoint Mison	Mison	06 44 03 30 15	jeanlouis.re@valleeval.com	
Edith ROBERT	Présidente	ATM	04 92 61 06 00	edith.robert@valleeval.com	
Robert GAY	Maire	Mairie de Mison	06 85 80 13 49	maire.mison@valleeval.com	
TEPLIER J. Pierre	Président Pays Syst. Bord.	SISTRON	06 76 09 78 57	teplier.j@valleeval.com	
GUERASSIMENKO Daniel	Consultant	HTP	04 92 68 40 37	contact@hautevallee-provence.com	
ESCHANGON. Alain	PDG OT	OT SISTRON	06 10 02 49 74	aeschangon@valleeval.com	
TARASCONI Karine	OT Notre Turriers		04 92 68 40 39	contact@hautevallee-provence.com	
JAUBERT Nicolas	Maire	CHATEAUFORT	06 76 45 70 46	nicolas.jaubert@valleeval.com	
Bignard Jean-Louis	Vice Président CCA	SISTRON	06 80 36 74 66	jeanlouis.bignard@valleeval.com	
PIK Jean-Christophe	Maire de Valernes	Valernes	06 50 57 12 81	jeanchristophe.pik@valleeval.com	
MANUEL Karine	Pays Sisteronais	Direction	06 13 19 39 89	karine.manuel@valleeval.com	
Ruelk Patrice	Consultant	Le Belvédère			
JH Colombeau	Consultant	Intersect Dipt du Sud			



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Appel à projet Espace valléen des Terres de Provence
Comité de pilotage élargi
Vendredi 2 septembre 2016 / 17h30 / Maison de l'entreprise - Sisteron

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
BUCHER Marie-Alexandre	Président 1 ^{er} adjoint maire	Assoc la Sentier d'Allice Stantjac	04 92 62 01 55	mcalexandre.bucher @ea-poste.net	
BUCHER Marie-Alexandre	Membre du bureau	ASS AFDM Foire Bio montgoc	"	"	
SICILIANO Lucie	Chargée de Mission	cdg Agneau de Sisteron	06 14 59 61 27	cdg@agneaudefoie.com	
BARBUT Jean-Philippe	Président CCA	Conseiller Entrepreneurs	06 09 35 23 98	jeanphilippe.barbut@valleeval.com	
PIZZABALLA	Adjoint Trésorier		06 13 04 32 75	jeanfrancois.pizzaballa@valleeval.com	
LINARES Marc	Ed. Inf. AMM	OIT La Porte	04 92 68 42 72	GSTP.fr	
SABOUL Jean-François	Adjoint	La Motte des Colles	06 70 60 73 88	jsaboul@valleeval.com	
ESCHANGON Alain	PDG	OT SISTRON	06 10 02 49 74	aeschangon@valleeval.com	
GUERASSIMENKO Daniel	Consultant	HTP	04 92 68 40 39	contact@hautevallee-provence.com	
LACAMP J.J.	Président CCA	Niages - CC la Vallée de la Cote	04 92 68 33 17	cc.mottevallee@valleeval.com	
PIK Jean-Christophe	1 ^{er} Adjoint Maire	Valernes	06 50 57 12 81	jeanchristophe.pik@valleeval.com	
JAUBERT Nicolas	Maire	CHATEAUFORT	06 76 45 70 46	nicolas.jaubert@valleeval.com	
Bignard Jean-Louis	Maire de Sisteron	SISTRON	06 80 36 74 66	jeanlouis.bignard@valleeval.com	
ALLANA Michel	Maire SISTRON CCA		06 24 51 12 45	allanamiche@valleeval.com	
Edith ROBERT	Présidente	ATM	04 92 61 06 00	edith.robert@valleeval.com	

Nom - Prénom	Profession / Fonction	Structure	Téléphone	Adresse email	Signature
TEMPIER Pierre	Président Pays Silvanais		06 16 09 78 15 7	tempier@orange.fr	
RUELLE Patrice	Consultant	Le Relais du Canal	06 87 10 57 88	lebelvederomane@orange.fr	
BOUSSON JM	Consultant INAG	Interaction Dev	06 61 84 6 20	orange.fr	
GUARDOL Catherine	Conseillère	Centre DEFA	06 16 27 82 59	defacat@orange.fr	
PLEUVERAUX Céline	Directrice	CPTE Alpes de Provence	04 92 87 58 81	celine.pleuveraux@cpcte.com	
COSTE Alain	Président CC Julien		06 61 53 35 25	alain.coste@orange.fr	
RIPPET Françoise	Retraitee FN		06 33 52 07 40	fr.rippet@orange.fr	
AURIAUD Patricia	Maire	Bayons	06 75 19 10 41	patrick.auriaud@orange.fr	
CHAIK Chantal	Maire Vp de CCVD	Salignac	04 92 61 31 28	salignachp@orange.fr	
MORINEAU Isabelle	Conseillère Départementale	Département	4		
FOUCHER Huguette	Adjointe au maire	Mison	06 31 90 58 65	foucher.hug@orange.fr	
SIGAUD J. Yves	Maire Tignes	Tignes	06 65 00 67 64	jean-yves.sigaud@orange.fr	
GAMET Joëlle	Géologue UNESCO Groupement	UNESCO Groupement H ² Provence	04 92 36 70 80	j.gamet@orange.fr	
SONCINI Anne-Jo	Géologue chargée de médiation	UNESCO Groupement de la Provence	04 92 36 70 75	mj.soncini@yahoo.fr	
FRÉDÉRIC DAUPHIN	Maire de PEIRIN	PEIRIN	06 15 17 81 76	frederic.dauphin@peirin.fr	
RENÉ AVIVENS	P.T.C.C.L.V.D	SALIGNAC	06 98 15 14 20	rene.avivens@orange.fr	
FAVRE Emily	Directrice de la CCVD	C.C. Lucie Vignon Durance	04 92 34 46 45	ccvd@orange.fr	
TARASCONI Karim	Chargé mission	OT H2O Totes Pte	04 92 68 40 39	contact@hautidurance.com	

12 MARDI 15 JUIN 2016

Sisteron

L'AGENDA

COULONS "Un évènement qui rassemble..."
LES MARIAGES "C'est un jour de bonheur..."
LES MARIAGES "C'est un jour de bonheur..."
LES MARIAGES "C'est un jour de bonheur..."

Pour les écoliers de la ville le jour de gloire est arrivé

340 enfants débiteront leur spectacle de fin d'année le 22 juin en chantant "La Marseillaise"



Mercredi 15 juin au soir, les élèves de la ville de Sisteron ont présenté leur spectacle de fin d'année.

LE COMMENTAIRE

Assez violent notre hymne national

Le 14 juillet 2016, nous célébrerons le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. C'est un jour de gloire pour notre pays, mais aussi un jour de deuil.

RENAUD Voyant Medium Consultation L'ÉTAT CIVIL LES MARIAGES... NOUVELLE AURIS HYBRIDE... VOTRE CONCESSIONNAIRE 04 ALPES SUD AUTOS SISTERON VOLX 04.92.61.01.64 04.92.79.36.20

EMBRUN - JEUDI DERNIER

C'était la 3e journée du sport handicap



Le 10 juin 2016, c'était la troisième journée de la manifestation sportive pour les personnes handicapées.

ECONOMIE

Haro sur les assignations à résidence

Une trentaine de personnes ont manifesté hier matin devant le commissariat de police de Gap (Hautes-Alpes) contre la politique migratoire européenne...

Publié 11/06/2016 à 06:00 | vu 7 fois

EDITION ABONNÉ



Une trentaine de personnes ont manifesté hier matin devant le commissariat de police de Gap.

GAP - UNE TRENTAINE DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ HIER ...

Haro sur les assignations à résidence

Une trentaine de personnes ont manifesté hier matin devant le commissariat de police de Gap (Hautes-Alpes) contre la politique migratoire européenne...

Publié 11/06/2016 à 06:00 | vu 7 fois

EDITION ABONNÉ



Les trois communes de Sisteron, de La Motte-Turriers et de la Vallée du Jabron se réunissent pour discuter de projets européens.

VALLÉE DU JABRON | SISTERONAI | LA MOTTE-TURRIERS

Un appel à projets européen sur le tourisme

Les trois communes de communes du Sisteronais, de la Vallée du Jabron et de La Motte-Turriers s'organisent avec l'État et les Régions Paca et...

Publié 11/06/2016 à 06:00 | vu 1 fois

EDITION ABONNÉ



Philippe Blondéau, artiste peintre, lors de son exposition à la galerie de l'hôtel de ville de Sisteron.

GAP - EXPOSITION À LA GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Michel Blondeau, mouvement et abstraction

Voilà une exposition rare d'un artiste aussi rare : Michel Blondeau présente 35 de ses travaux d'abstraction, peintures, collages et sculptures. Ses...

Publié 11/06/2016 à 06:00 | vu 4 fois

LA BOUTIQUE DU DAUPHINÉ

Le groupe O2 ouvre une agence



Le groupe O2 ouvre une nouvelle agence à Sisteron.

Sur le front des grèves : où en est-on ?



Une réunion de travail au sein d'un syndicat pour discuter des grèves.

BOURSE



Plus d'infos boursières, cliquez ici

LA BOUTIQUE DU DAUPHINÉ

4 | SIBEXE 11 JUIN 2016 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

VOTRE RÉGION

EMBRUN - JEUDI DERNIER

C'était la 3e journée du sport handicap



Le 10 juin 2016, c'était la troisième journée de la manifestation sportive pour les personnes handicapées.

HAUTES-ALPES | Hier, s'est déroulée la première séance du nouveau conseil de ville collégienne

Les collégiens la jouent comme leurs élus départementaux



Les collégiens de Sisteron participent à la première séance du conseil de ville collégienne.

Phobias spirituelles

Phobias spirituelles, c'est-à-dire la peur de l'au-delà, de l'au-delà, de l'au-delà. C'est un phénomène qui touche de nombreuses personnes.

En vue de porter des projets

En vue de porter des projets, les élus locaux se réunissent pour discuter de nouvelles initiatives.

LA PHRASE

Le but, c'est d'arriver à l'objectif sans se laisser distraire par les détails.

GAP | Une trentaine de personnes ont manifesté hier pour soutenir les familles menacées d'expulsion

Haro sur les assignations à résidence

Une trentaine de personnes ont manifesté hier pour soutenir les familles menacées d'expulsion.

« On aime bien être intégré dans les clubs de vacances »

« On aime bien être intégré dans les clubs de vacances », c'est ce que disent les jeunes de Sisteron.

VALLÉE DU JABRON | SISTERONAI | LA MOTTE-TURRIERS | Un appel à projets européen sur le tourisme

Un appel à projets européen sur le tourisme, les communes de la Vallée du Jabron, Sisteron et La Motte-Turriers lancent un appel à projets.

Maïté-Durand, 1ère adjointe au maire de Sisteron

Maïté-Durand, 1ère adjointe au maire de Sisteron, a été élue à la tête de la commune.

Plus d'infos boursières, cliquez ici

Plus d'infos boursières, cliquez ici pour accéder à nos analyses de marché.

Plus d'infos boursières, cliquez ici

Plus d'infos boursières, cliquez ici pour accéder à nos analyses de marché.

Plus d'infos boursières, cliquez ici

Plus d'infos boursières, cliquez ici pour accéder à nos analyses de marché.